

REGARD SUR LA REPRESSION

AVANT, PENDANT ET APRES LE CONTRE-SOMMET DE L'OTAN - 2009



« Mes stylos ont été confisqués, car considérés comme une arme. »

(Témoignage 23)

LEGAL TEAM STRASBOURG
www.antirepression.org

Regard sur la répression

**Avant, pendant et après le contre-sommet de l'OTAN
à Strasbourg en 2009**

**« Mes stylos ont été confisqués,
car considérés comme une arme. »**

(Temoignage 23)

Sommaire :

Introduction

I : AVANT : Strasbourg, une ville sous état de siège

- 1 : les réunions publiques
- 2 : protection des bâtiments officiels
- 3 : négociations avec la préfecture
- 4 : zone rouge, interdiction des drapeaux, fermeture de l'université
- 5 : les référés liberté

II : PENDANT : Strasbourg, une ville de non-droit

III : APRES : Une justice de lampiste

- 1 : bilan Legal Team/ Medical Team
- 2 : les comparutions immédiates
- 3 : les autres procès
- 4 : les propositions de loi

Conclusion

Annexes :

- 1 : témoignages
- 2 : autres textes

Durant plusieurs mois, 600 organisations du monde entier ont préparé le contre-sommet de l'OTAN afin de manifester leur désaccord avec les politiques militaristes. Les autorités ont choisi de créer un climat de tension et d'entretenir une stratégie provocatrice afin d'empêcher les participants du contre-sommet de perturber les négociations militaristes internationales en cours et de criminaliser toute expression de contestation. De ce fait, les manifestants strasbourgeois, comme ceux, venus parfois de très loin et installés sur le village autogéré, ont subi une répression très importante, à la fois physique, psychologique et anti-démocratique, qui a débuté bien avant le sommet et s'est maintenue jusqu'aux procès des personnes arrêtées entre le 02 et le 05 avril.



I : AVANT : Strasbourg, une ville sous état de siège

1 : les réunions publiques

Vendredi 27 mars :

Ca y est, c'est officiel, le journal le Monde l'écrit : « la ville de Strasbourg est transformée en bunker pour le sommet de l'OTAN ». Les accords de Schengen sont levés depuis le 20 mars et les contrôles aux frontières rétablis.

Les médias ont transmis l'information selon laquelle Michèle Alliot-Marie disait craindre la tempête, que ce sommet de l'OTAN serait celui de tous les dangers. De cette façon, ils ont, dès le départ, justifié que la réunion des 27 chefs d'Etat et de leur délégation devrait nécessairement transformer la capitale alsacienne en citadelle assiégée. La marie de Strasbourg a donc organisé des réunions publiques afin "d'expliquer" aux habitants ce qui allait se passer durant le sommet et d'accréditer aux yeux des strasbourgeois les mesures prises par les autorités : il faut assurer la sécurité des chefs d'Etat mais surtout, protéger le centre-ville des débordements attendus des manifestants venus exprimer leur désaccord avec l'OTAN.

Dans les arrêtés préfectoraux du 24 mars 2009 relatifs au déroulement du sommet de l'OTAN à Strasbourg les 3 et 4 avril, nous pouvons lire :

« CONSIDERANT que la tenue du sommet de l'OTAN à Strasbourg les 3 et 4 avril 2009 revêt un caractère exceptionnel en raison du nombre et de l'importance des chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des ministres qui y participent, et en raison de l'ampleur de la contestation que suscite ce sommet. »

Suivent ensuite 4 points concernant la dangerosité des manifestants (sur les 10 points évoqués).

Il a donc été annoncé que :

- des zones rouge et orange, à accès limité, seraient créées
- les transports en commun seraient très perturbés mais sans fermeture de lignes
- le trafic aérien ne serait pas perturbé
- la gare resterait ouverte et les horaires inchangés
- la circulation en zone rouge serait bloquée au moindre signe d'alerte/de danger
- les personnes non munies d'un badge ne pourront rentrer dans la zone de sécurité
- un numéro vert serait disponible pour les personnes en situation de risque sanitaire
- les représentations du théâtre du Maillon ainsi que le match de foot du vendredi seraient annulés
- les écoles seraient fermées le vendredi
- les parkings, même souterrains, seraient évacués
- les véhicules seraient identifiés
- il y aurait des interdictions de circulation pour les poids lourds (interdiction des poids lourds pour fluidifier la circulation)
- les moyens de police seraient très importants en vue de la menace terroriste
- le trafic ferroviaire serait paralysé entre Strasbourg et Kehl en Allemagne
- il y aurait des barrières physiques et des points de contrôle
- les contrôles d'identité seraient nombreux
- les sites et bâtiments officiels seraient sécurisés
- l'autoroute A35 bordant l'ouest de la ville sera coupée lors des passages des convois officiels
- le rayonnement culturel que représente la présence du sommet de l'OTAN attirerait de nombreux touristes et assurerait aux commerçants un meilleur chiffre d'affaire pour les mois à venir.

Certaines de ces promesses _zone rouge, contrôles d'identité, interdiction de circulation, sécurisation des sites, moyens de police très importants_

ont effectivement été tenues... Ainsi, dans les zones sécurisées, on a pu constater que les poubelles avaient été enlevées, les plaques d'égouts ainsi que les panneaux publicitaires des abribus et abri trams scellés. Dans toute la ville, les boîtes aux lettres la Poste ont été enlevées (les colis n'étaient pas livrés et le courrier n'était pas distribué les 3 et 4 avril). La préfecture de police de Paris a envoyé 50% de son stock de barrières "Vauban", soit 5000 barrières métalliques qui, dès le jeudi 02, ont rendu l'accès au centre-ville difficile, puis impossible. Afin de pratiquer des contrôles systématiques des identités et des véhicules, 11 000 membres des forces de l'ordre et 1500 militaires (« ils seront 9000 dans la capitale alsacienne et 15 000 du côté allemand » chiffrait le Monde le 31/03/2009) ont pris leurs quartiers à Strasbourg : vous pouviez y croiser, au choix, l'une des 85 unités mobiles, l'une des 48 unités de CRS (sur les 61 que compte la métropole), l'une des 40 unités de gendarmes (certaines rappelées spécialement de Guadeloupe), l'un des 100 hommes du GIGN, l'un des 100 hommes du GIPN ou du RAID, les effectifs du renseignement ou de la police judiciaire, les brigades fluviales, les laboratoires de police scientifique ambulants, les batteries anti-aériennes ou anti-missiles, des avions de chasse, la superbe garde républicaine avec ses 75 chevaux...











Coût du dispositif ? Il reste secret, mais la presse bourgeoise parle de 100 millions d'euros, d'autres évoquent plutôt la somme de 250 millions d'euros.

« Vider les rues des SDF pendant la durée du sommet ? Fermer les bouches d'égout ? C'est une honte pour la démocratie et la liberté d'expression. Et il ne faudra pas s'étonner si le peuple en a marre de protester calmement et pacifiquement, et qu'il se révolte pour de bon. Des libertés pourtant basiques nous sont refusées, les médias reproduisent une image négative des citoyens qui, dans leur droit, se défendent, en les présentant comme des détraqueurs, des terroristes. » (T 06)

La justice aussi s'était préparée pour le sommet. Le procureur général de Strasbourg Jacques Louvel avait annoncé que le nombre des juges d'instruction en permanence serait doublé. D'après un porte-parole de la Maison d'arrêt de Strasbourg (à l'Elsau), surchargée de manière chronique, 50 personnes auraient été transférées dans d'autres prisons pour créer de l'espace pour les éventuels manifestants arrêtés. Dans l'hôtel de Police de Strasbourg avaient été aménagées des cellules supplémentaires pour la garde à vue. L'administration de Bade-Wurtemberg annonçait avoir prévu 200 cellules dans diverses maisons

d'arrêt. A Kehl, une ancienne maison d'arrêt déjà mise hors service serait réouverte pour les jours du sommet.

En revanche, certaines promesses n'ont jamais été tenues : les lignes de tram ont été suspendues à diverses reprises, notamment le samedi 04 avril, obligeant les manifestants à se rendre à pied jusqu'au port du Rhin.

« La circulation des autobus et des tramways a été interrompue dès 06h00 dans l'agglomération et jusqu'à nouvel ordre et pour des raisons de sécurité »

Presse jaune (Reuters), 4 avril 2009

Les horaires SNCF ont été perturbés. Des personnes en situation précaire se sont vues interdire l'accès à des magasins bon marché car situés en zone rouge (ou rouge étendue) :

« Une plainte d'une habitante du centre-ville refusée par la police. Parce qu'il n'y a pas que les blessés graves qui comptent : « J'habite à proximité du commerce x dont l'accès me fut refusé. Il m'est impossible de faire mes courses ailleurs pour raison de santé et de pouvoir d'achat : la baguette y coûte 0,39 euros au lieu de 0,80. J'ai déjà déposé une demande de badge mais elle m'a été refusée. » (T 07)

D'autres ont été privés de leur badge lors de contrôles aux abords du centre-ville, pour des motifs arbitraires :

« X va au travail à pied et se fait bloquer par le cortège officiel. La consigne est d'attendre. X attend 15 mn. Un homme en civil avec talkie-walkie le prie de reculer. Contrôle d'identité : il doit attendre. Cinq ou six civils s'avancent vers lui : palpation et recontrôle d'identité. Il trouve sur lui les programmes anti-OTAN. Ils posent des questions politiques avec rudesse. X ne peut pas bouger, il est provoqué. Une heure passe. Ils appellent le commissariat et le relâche sans lui rendre sa carte d'accès au centre ville. » (T 03)

Le rayonnement culturel promis aux commerçants reste à prouver. Ce qui est certain, c'est la nullité des chiffres d'affaire enregistrés les 03 et 04 avril. Un rayonnement oui, mais plutôt militaire. Ce qui s'est joué avant tout lors de ce sommet à Strasbourg, c'est la préparation des guerres du XXIème siècle.

2 : protection des bâtiments officiels



Il faut remonter au soixantième anniversaire du Débarquement et à la protection des plages normandes en 2004 pour voir un tel branle-bas de combat. OTAN oblige, une véritable armada quadrillera donc le siège du parlement européen, sécurisera les sites classés Sevesco, les gazoducs traversant le secteur et les bâtiments officiels. Quelques 500 gardes du corps français issus du Service de protection des hautes personnalités et des CRS veilleront sur les cortèges et les sites d'hébergements des treize délégations.

Le mercredi 18 mars déjà, Strasbourg étouffe sous la présence policière : des grilles et des barrières anti-émeutes sont déployées autour de lieux précis, tels que la Préfecture. On estime que 60km de grilles militaires et policières seront installées. Les hélicoptères de la gendarmerie et de l'armée multiplient les exercices et survolent la ville, menaçants. Ils s'entraînent à faire des patrouilles en rase-motte au dessus de la fac, du centre-ville et de plusieurs quartiers. L'intimidation est là. L'Etat nous prouve sa promptitude à établir une dictature militaire.

« Plus que des images théoriques diffusées par la télévision, je peux vous garantir que l'état de siège que je vis est l'horreur absolue. Impossible d'aller dans le centre-ville et il faut passer des check points pour aller dans certaines zones de la ville. Sans compter l'aspect psychologique de la chose, avec un climat de tension permanent. Ceci dit, je crois que le plus pénible, c'est le bruit. Hormis les sirènes diverses de la police, le plus gênant, ce sont les hélicoptères qui passent à quelques mètres au dessus des immeubles. Ce phénomène étant accentué par un passage allant en général par pair. Quoi qu'il en soit, comptez un passage environ une fois tous les quart d'heure.

Hier soir je ne suis pas parvenu à trouver le sommeil avant 5h du matin. Ce matin, le ballet dans le ciel continue toujours et encore de façon incessante. C'est totalement insupportable» (T 04)

3 : négociations avec la préfecture au sujet du village et du parcours de la manifestation.

Le village a essentiellement été mis en place depuis Strasbourg par la coordination anti-OTAN. Il devait permettre un regroupement d'individus souhaitant exprimer leur désaccord avec l'OTAN.

La municipalité strasbourgeoise s'est félicitée d'une belle démonstration d'esprit démocratique en acceptant la présence du village autogéré dans le quartier de la Ganzau...

Dans les lettres envoyées à la préfecture en décembre, la coordination s'est présentée comme l'interlocuteur pour les négociations concernant le village et le collectif pour le tracé de la manifestation. La préfecture souhaitait n'avoir qu'un seul interlocuteur. Une première rencontre a donc eu lieu avec la préfecture le 15 janvier, sans résultat : celle-ci a fait comprendre que seul des endroits situés à au moins dix kilomètres du centre-ville entreraient en ligne de compte pour la construction d'un village. Pour la manifestation, elle ne devait en aucun cas avoir lieu au centre et la proposition de permettre aux manifestants allemands et français de se rejoindre au milieu du pont de l'Europe a été refusée.

Pendant la rencontre du 28 janvier, un emplacement à la Ganzau a été proposé. La préfecture voulait que l'on accepte cette proposition le 4 février et ensuite seulement, le 17, discuter des détails techniques concernant la viabilité du terrain, ce qui a été contesté.

Le 4 février, une nouvelle rencontre avec la préfecture a eu lieu. Le terrain de la Ganzau a été accepté car elle promettait de rendre le terrain viable. Par contre, la préfecture a demandé à la coordination de ne pas rendre public le lieu futur du village.

Le 6 février, des points techniques sont abordés avec un semblant de solution : l'Etat devait prendre en charge les frais du village à l'exception de l'électricité et du ramassage des ordures.

Le 11 février, nouvelle rencontre : la préfecture promet tout et n'importe quoi.

Entre temps, le collectif décide de ne plus négocier au sujet de la manifestation, à moins que la préfecture ne lève l'interdiction de manifester au centre-ville. Suite à cela, la préfecture rompt les négociations concernant le village : pour les reprendre, il fallait d'abord accepter que le circuit de la manifestation se situe loin du centre.

Le 17 février, un brouillon de contrat arrive. Aucune des promesses faites le 6 n'est tenue.

Fin février, la préfecture et la police ont commencé à discréditer publiquement les actions contestataires. Une hystérie de sécurité et des débats concernant, entre autre, la zone rouge, étaient au centre des discussions publiques.

Le village se bâtit donc essentiellement avec l'expérience et les fonds récoltés lors du contre-sommet du G8 à Helligendam.

Les accords sont signés en toute dernière minute, après que les premiers habitants se soient installés afin de préparer le camp et de viabiliser le terrain. Et, dès l'arrivée des premiers manifestant venus préparer le village une répression très forte s'est établie, matérialisée par des contrôle d'identité récurrents, le blocage du Sabot (la cuisine) à la frontière (nous y reviendrons plus en détail) et la présence quasi-constante des forces de l'ordre autour du village pendant le contre-sommet, malgré les accords passés avec la municipalité à ce sujet :

« Au sortir du village autogéré, alors que nous nous rendions au Molodoi, nous avons été arrêtés pour un contrôle d'identité sans raison apparente, les policiers, après avoir procédé aux fouilles et palpations sur chacun d'entre nous, ont décidé de fouiller le véhicule. De cette fouille, les agents présents ont saisi du matériel de sport, des gants et une perruque multicolore, des drapeaux, cherchant un prétexte pour nous interpeller. Après un coup de téléphone, ils nous menotent et nous emmènent au commissariat central où nous serons fichés : empreintes et photographies, plus un fichage ADN pour l'un d'entre nous. Des pressions d'ordre psychologique ont été exercées sur nous dans l'intention de nous intimider. Les agents présents ont fait des réflexions sur l'antifascisme et se sont approchés de moi (car je portais des badges du réseau). Ils nous insultaient : injures à caractère homophobe et nous ont comparés aux militants d'extrême droite. » (T 12)

« Un contrôle de la BAC...

A 04h30 du matin, nous sommes partis à trois personnes du campement pour rentrer chez moi dormir, en vélo.

Deux 206 grises étaient garées à côté de la piste cyclable entre la route du Neuhof et la rue de la Ganzau avec 8 policiers de la BAC. Ils ont montré un brassard rouge marqué « police » pour nous interpeller. Ils se sont tout de suite intéressés à mon ami allemand qui a des dread locks, en disant : « ouh... je sens qu'on a un positif au cannabis là ! » et ce, avant même de nous avoir dit de nous arrêter.

Mon amie espagnole a eu une fouille de son sac, ils lui ont demandé d'où elle venait (pays), si elle revenait du camp, où elle dormait.

Ils ont demandé à mon ami allemand si il avait consommé du cannabis, en précisant : « si il dit non, il est mort ». Il a répondu que non. Ils l'ont fouillé et palpé. Ils ont prétendu que ses filtres à cigarette étaient des cachets de LSD, en disant : « on est la brigade des stupéfiants, on s'y connaît ». Ils lui ont demandé si il avait bu, sniffé. Comme je devais traduire pour lui, ils m'ont demandé où il habitait. J'ai traduit, il a répondu, Berlin. L'un des flics a alors dit : « ceux-là, c'est les pires je te dis »

Ils m'ont demandé d'ouvrir mon sac pour y voir le contenu. Il y avait mon appareil photo, mon ordinateur et un drapeau de la paix. Ils ont demandé quel était mon métier, j'ai répondu informaticien, pour essayer d'en finir vite et de ramener les amis à bon port. Ils m'ont demandé où j'habitais, j'ai répondu Strasbourg, bien que l'adresse sur ma carte d'identité soit à Berlin. Ils m'ont demandé des précisions, j'ai alors donné le nom de ma rue.

Ils ont ensuite un peu "réfléchi" et le chef a dit : « on leur fait passer la nuit au poste ? ». Puis, ils nous ont finalement laissé partir. » (T 14)

« On arrive devant Ed et constatant qu'il est fermé, on fait demi-tour pour retourner au village. En sortant du parking Ed, une voiture de police nous barre le passage, nous demande de nous mettre en ligne, les bras le long du corps. Chacun de nous sort ses papiers d'identité sur la demande des policiers. Les flics relèvent nos identités. Ils nous demandent de sortir tout ce que l'on a dans les poches. Puis, ils entament une fouille plus corporelle et minutieuse. Une autre voiture de police arrive, ils étaient trois, ils sont désormais six. Pendant la vérification de nos identités (20mn), une dernière voiture de flics arrive, ils sont enfin 11 et deux des voitures comportaient un chien féroce. Lorsque la vérification est enfin achevée, les policiers, s'en dire mot, embarquent un petit couteau opinel, un petit couteau de l'armée, une cagoule, des gants de cuir, une lacrymo et plus tard, l'un de nous se rendra compte que lors de la fouille au corps, un des flics lui a dérobé son argent. Lorsque nous protestons contre cette perquisition, les flics nous répondent ; « c'est ça ou la..... » » (T 59)

En ce qui concerne le parcours de la manifestation, donc, la municipalité a autorisé une manifestation mais sur un parcours différent de celui que souhaitait le collectif anti-OTAN, interdisant catégoriquement l'accès au centre-ville. Le collectif a maintenu son exigence de pouvoir manifester dans une zone d'habitation, afin que le cortège soit visible mais à trois jours de la grande manifestation du samedi 4, rien n'était réellement clair et établi. En attendant, chacun se réjouissait car la préfecture avait finalement assuré que tout ceux qui souhaiterait rejoindre la manifestation le pourrait, qu'il n'y aurait pas de barrages, que l'accès aux jardins des Deux Rives ne serait pas condamné et que la jonction des cortèges anti-guerre venus d'Allemagne et de France sur le Pont de l'Europe ne serait pas interdite.

En réalité, ces accords seront rompus le 04 avril. Les manifestants ont eu de grandes difficultés à rejoindre le jardin des Deux Rives, se sont ensuite trouvés pris au piège dans une souricière, gazés et maltraités toute l'après midi et la jonction internationale n'a jamais pu se faire, puisque les frontières sont restées hermétiquement closes ce jour là.

4 : zones rouges, interdiction des drapeaux, fermeture de l'université

« CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toute disposition pour permettre aux habitants des dites zones de circuler librement durant ces deux jours, malgré la mise en œuvre des dispositions et d'obligations rendues nécessaires par des impératifs de sécurité générale. »

Arrêtés préfectoraux relatifs au déroulement du sommet de l'OTAN à Strasbourg les 3 et 4 avril 2009. 24 mars 2009.

Pour circuler en centre-ville, classé zone rouge, il faudra, pendant 48h, montrer patte blanche : « ne pourront accéder à pied ou à vélo que les résidents ou professionnels dûment recensés sur présentation d'un laissez-passer » Strasbourg est une ville bunker, une ville fantôme, une cité verrouillée et impraticable. Les personnes qui habitent en zone rouge devront remplir des formulaires précis concernant leurs éventuels visiteurs entre le 2 et le 4 avril. On leur demande également de prendre avec eux, en plus de leur carte d'identité et de leur badge, le livret de famille, seul capable de justifier la présence des plus petits. Certains habitants, après avoir été largement sollicités en ce sens, préféreront partir pendant ces deux jours. A divers endroits, les volets sont clos : appartement désertés ou locataires/propriétaires tenus de fermer leurs ouvertures vers l'extérieur, là on l'on prévoit le passage des chefs d'Etat. Depuis le 30 mars, afin d'éviter que les locaux de la fac ne soient utilisés par les manifestants anti-OTAN et que la contestation étudiante (blocage des universités) ne perturbe le déroulement de l'OTAN, les universités ont été fermées et les 42 000 étudiants ont gelé leurs activités.



« No to NATO » : un magnifique drapeau coloré montrant l'opposition à l'entrée de la France au coeur de l'OTAN, a valu à certain l'occasion de faire connaissance avec la police politique de notre belle République. Le maire, Roland Ries, a lui-même piqué une colère. Les autorités ont tenté de faire pression sur les habitants de Strasbourg pour qu'ils soient retirés des fenêtres : des policiers se sont rendus à leur domicile en disant avoir reçu l'ordre de les faire enlever. Une atteinte grave à la liberté d'expression : « attendu que la liberté d'expression conduit comme son nom l'indique à s'exprimer, ce qui suppose d'être lu ou entendu, et qu'une mesure préfectorale qui interdit d'être lu ou entendu est donc une atteinte à la liberté d'expression. »

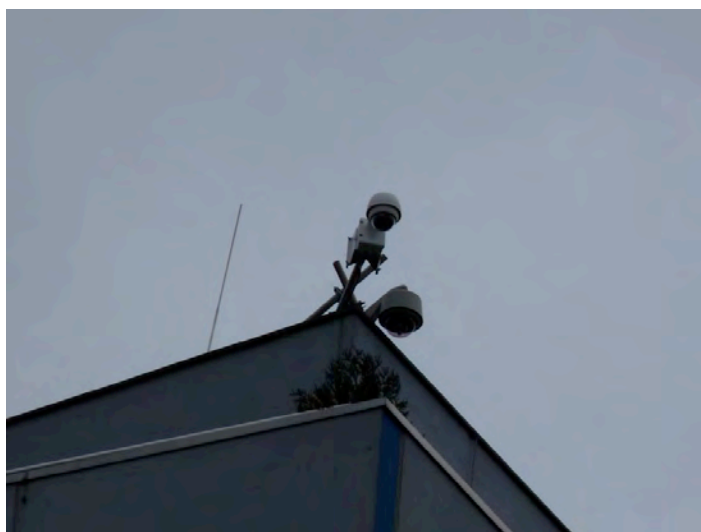
« Je travaille dans une société dont les bureaux se situent au premier étage d'un immeuble se trouvant sur l'un des parcours des cortèges des chefs d'Etat. Hier matin, j'ai accroché un drapeau « peace » (sans aucune mention anti-OTAN) au balcon. Dans l'après midi, la propriétaire de l'immeuble m'a demandé de l'enlever. Motif : « il y a quatre logements vides à louer ou acheter pour lesquels des visiteurs viennent, mais ça peut les gêner de voir ce drapeau ». Je l'ai enlevé. Il restait toutefois une affichette format A4 sur une vitre. Il m'a été demandé ce matin

de l'enlever également : « s'agissant d'un bail commercial, tout affichage est soumis à l'accord du propriétaire. ». Je l'ai enlevée également. Cet après-midi, l'épouse de notre directeur était de passage dans nos locaux, elle m'a également reproché mon geste : je n'ai pas le droit d'afficher mon opposition à l'OTAN » (T 10)

5 : Les référés liberté

-01 avril 2009 :

L'ensemble des référés liberté déposé par des avocats de la legal team est rejeté. Ainsi, par exemple, même s'il a été admis que l'installation des caméras de surveillance pour l'occasion n'a pas fait l'objet des procédures ordinaires, le tribunal a estimé « indispensable que des mesures de sécurité à l'échelle des menaces proférées soient prises. ».



3 avril 2009 :

Saisi en référé, le tribunal administratif a rejeté les requêtes du Dr Federmann sur l'entrave à la liberté de circulation qui contestait la légalité des zones de sécurité rouge et orange et de la Ligue des droits de l'Homme sur l'extension du système de vidéosurveillance et sur la création du fichier des personnes détentrices d'un badge.

Le juge des référés Patrick Kintz précise que « la réunion de nombreux chefs d'Etat de l'Otan est susceptible d'engendrer des troubles graves, que

des manifestations de ce type en ont démontré la réalité, que des messages appelant à la manifestation et à la désobéissance civile ont circulé (...), il est légitime et indispensable que des mesures de sécurité à l'échelle des menaces soient prises, » d'autant, précise encore M. Kintz, « que les inconvénients pour une durée de 48h ne sauraient constituer une atteinte disproportionnée aux libertés fondamentales invoquées et que les patients du Dr Federmann pourront être pris en charge par les services d'urgence. »

Pour Me.Mengus, qui représente le Dr Federmann, « il s'agit d'une nouvelle preuve que le juge administratif n'est plus le rempart des libertés, aujourd'hui le tout sécuritaire l'emporte sur les droits fondamentaux. »

Une autre requête en référé liberté portait sur l'atteinte à la vie privée, défendue par Me Nohra Bouakara au nom de la Ligue des droits de l'Homme. Selon Me Boukara, les procédures d'urgence, faisant notamment état de « risques terroristes » invoquées pour accélérer la légalité de l'extension du système de vidéosurveillance n'étaient pas justifiées.

Mais pour le juge des référés, l'extension temporaire, fondée sur des exigences de sécurité et limitée à trois sites stratégiques, est justifiée et dans ses attendus, le juge détaille qu'« il n'est pas établi que le fonctionnement de ce dispositif porte atteinte au respect de la vie privée ou de la liberté d'aller ou de venir. »

Mme Nohra Boukara avait également contesté la légalité du recueil des données nominatives pour constituer le fichier des personnes autorisées à circuler dans les zones oranges et rouges, car y résidant. Sur ce point, le tribunal administratif lui donne raison : « l'arrêté ministériel (d'autorisation) n'a pas paru » et constate « le manque de base légale » du fichier.

Cependant, poursuit Patrick Kintz, « les opérations sont en voie d'achèvement et il n'est plus utile au juge des référés, saisi tardivement, d'interrompre un processus engagé depuis des semaines », et rejette donc la requête.

Quant aux requêtes de M. René Hoffer, autoproclamé « président de la Polynésie française », elles ont été rejetées car cette qualité ne l'autorise pas à introduire une procédure de référé liberté. M. Hoffer demandait notamment que les policiers cessent de chasser les drapeaux paix déployés sur les balcons strasbourgeois.

II : PENDANT : Strasbourg, une ville de non droit :

Jeudi 26 mars

-Toujours pas d'eau, mais l'électricité est enfin installée. L'alimentation en eau doit être ouverte par nos soins.

-La Police fait des contrôles d'identité auprès des gens qui montent le village et explique que c'est la stratégie de la préfecture de contrôler tous les participants jusqu'à son ouverture. L'intervention auprès du sous-préfet ne donne aucun résultat.

Vendredi 27 mars

-Les mêmes agents de police réitèrent leur démarche dans le secteur sud, sur le terrain du concert en préparation. Après différentes demandes d'explication auprès de la préfecture, elle explique que ce sont seulement « quelques agents zèles ». Dans la nuit, encore des contrôles aux abords du village. Apparemment, la police veut collecter les identités de tous ceux qui participent à la préparation du village.

Samedi 28 mars

-A partir du samedi, il y a souvent, la nuit, des contrôles dans les rues adjacentes. Cela donne l'impression que le village est sous contrôle et décourage les gens qui veulent venir s'y installer.

Dimanche 29 mars

- La BAC entre sur le village et contrôle les personnes présentes. Ces contrôles et intimidations ne font que commencer, ils dureront tout autour du village jusqu'à son démontage

- un dimanche après midi au Jardin des Deux Rives... Coté français, à quelques mètres de la frontière, la tension est palpable. Les CRS sont bien évidemment présents en grand nombre. Les mains dans le dos, le visage fermé, ils épient le moindre véhicule qui passe. Le parking est ceint de barrières et de barricades qui s'étendent jusqu'au pont.

-le soir, deux voitures de police en civil parcourent le village, créant de l'agitation et de l'incertitude

Lundi 30 mars

- à Strasbourg, en soirée, la police "passe" dans le centre de convergence Molodoi lors d'un spectacle de marionnettes et photographie les lieux et les personnes présentes. Sur le village, un hélicoptère s'installe en position stationnaire. Il y restera presque toute la durée du contre-sommet

- cet après midi, une réunion entre les autorités et le collectif anti-OTAN a été l'occasion de rappeler fermement les engagements pris par les autorités préfectorales : éviter toute provocation policière. Monsieur Hartmann, directeur adjoint de la Direction départementale de la Sécurité Publique a affirmé qu'aucune directive particulière n'avait été donnée pour harceler le village.

Mardi 31 mars

- un blogueur strasbourgeois, relayeur des infos militantes, s'est vu intimer l'ordre de cesser son travail d'information. Son crime ? Avoir filmé le contrôle de dangereux terroristes en pleine action commando : ils distribuaient des tracts pour la paix.

-depuis plusieurs jours, les habitants et habitantes du village anti-OTAN de la Ganzau sont victimes du harcèlement policier qui se traduit par des contrôles d'identité, le survol, la nuit et en position stationnaire, d'hélicoptères équipés de puissants projecteurs, des intrusions de police

en voitures banalisées à l'intérieur même du village, des tentatives de fichage photographique.

« Le 31 mars, un habitant du Neuhof était en visite chez un voisin, habitant à proximité du village. En sortant de chez cet ami, il décide d'aller faire un tour sur le village avant de repartir. Il rentre ensuite à pied chez lui quand une personne sur le parking d'ED l'appelle : il pense au départ que c'est pour lui demander son chemin. Il s'aperçoit en avançant que le parking est rempli de voitures immatriculées de toute la France et de 40 à 50 policiers en civil, très « passe-partout », certains ont même des dreads. Le contrôle est agressif. On lui demande de vider ses poches sur le capot d'une voiture, ce qu'il fait. Il dépose son portable sur le capot, le policier le prend et décide d'aller dans la voiture pour être plus tranquille. Il fouille le portable. On lui dit : « si je te vois en manifestation, je t'arrête directe » « y aura pas d'arrestation demain, on vous abat sur place. ». » (T 15)

Alors même que les contacts avec les riverains du village s'établissent dans la convivialité, que les drapeaux hostiles à l'OTAN apparaissent aux fenêtres de ces derniers, l'acharnement militaro policier contre le village nous rappelle une fois de plus que l'intimidation et la répression sont les seules réponses de l'Etat à la contestation sociale et politique.

-cette après midi, trois personnes de nationalité allemande ont été bloquées à la frontière proche de Lauterbourg (67). Les autorités leur ont refusé le passage à la frontière alors que ces personnes transportaient des légumes destinés au village alternatif. Le refus d'entrer sur le territoire français a été motivé par le fait que l'un deux était en possession du *pense bête juridique* édité par la Legal Team. Ce refus d'entrer a été notifié sur papier pour appartenance à un groupe extrémiste allemand et pour avoir en leur possession des documents contenant des modalités d'action à promouvoir en manifestation. Un référé liberté sera déposé par les avocats de la Legal Team (le 01 : il sera rejeté) : le *pense bête* contient des informations juridiques sur les droits de tout un chacun. Considérer que connaître ses droits dans un état où « nul n'est censé ignorer la loi » est un motif de suspicion voir un délit, représente un virage dangereux.

-la répression monte encore d'un cran : a midi, des membres de la cuisine autogérée Le Sabot, qui se rendaient au village, ont été bloqués à la

frontière franco-allemande. La raison cette fois invoquée par les autorités pour justifier l'interdiction de pénétrer en territoire français est la détention d'arme : des couteaux de cuisine. D'autres personnes ont également été bloquées car elles transportaient des outils destinés à la construction du village ou portaient des « vêtements typiques d'activistes ».

-dans la nuit : premiers lancements de gaz lacrymogène et de bombes assourdissantes sur le village autogéré.

« Ce mardi soir 31 mars, aux alentours de 22h30, le village anti-OTAN de Strasbourg a une nouvelle fois été l'objet d'une agression policière. Alors que le camp se déroule dans le calme, la police a profité que les habitants soient réunis en assemblée plénière pour s'en prendre aux équipes « sérénité » chargées d'accueillir les nouveaux arrivants au Village et d'assurer les relations entre ce dernier et les riverains.

Les flics, encore une fois des BAC, unité bien connue en banlieue et en manifestation pour agir comme de véritables agents provocateurs, n'ont pas failli à leur réputation : ils ont tenté de procéder à l'interpellation de l'équipe « sérénité ». La réaction rapide et unanime des villageois a permis d'éviter ces interpellations, même si plusieurs contrôles d'identité ont eu lieu. Les cow-boys de la BAC, qui ont débarqué en nombre, gyrophares et sirènes hurlantes, ont du repartir bredouilles et dépités, mais non sans avoir lancé plusieurs grenades assourdissantes sur les villageois. » (T 11)

-Il n'y a toujours pas d'électricité au milieu du terrain. L'entreprise chargée du travail a des directives contraires aux résultats escomptés. Ils veulent installer 200 mètres de câble et un seul boîtier, alors que 3 fois 100 m et 3 boîtiers étaient prévus. L'entreprise quitte les lieux pour clarifier cela avec le service technique sans avoir effectué les travaux.

Mercredi 01 avril

-encore des conflits à la frontière

« Avec quelques amis, nous avons tenté de passer la frontière côté allemand une première fois le 01 avril, mais avons été

rabroués car connus des services de police. Le 03 avril, nous avons tenté à nouveau le passage à la frontière mais n'avons pas été autorisés à entrer en France. Cette fois, la raison fut que nous étions sûrement de dangereuses personnes puisque l'entrée nous avait déjà été refusée une fois »(T 09)

-prohibition de sortie au passage de la frontière Altenheim, au sud d'Offenburg. L'interdiction est valable pour les frontières françaises, suisses et luxembourgeoises jusqu'au 05 avril.

-action sur le pont de l'Europe qui enjambe le Rhin, reliant ainsi la partie française et allemande de Strasbourg-Kehl, en soutien avec toutes les personnes bloquées aux frontières dont les deux camions de légumes. Un drapeau de l'OTAN est décroché. Huit personnes sont interpellées.

-contre les politiques sécuritaires, plusieurs centaines de personnes manifestent autour de la zone rouge, entourées par autant de policiers en civils et ce qui va avec.

Jeudi 02 avril

-une manifestation est organisée suite à la mort de Ian Tomlinson lors du G20 à Londres. Un millier de personnes part du village autogéré, traverse le quartier populaire du Neuhof puis se fait bloquer. Le cortège est ensuite attaqué par un impressionnant dispositif policier et militaire :

« Le quartier du Neuhof n'a pas été attaqué par les manifestants, mais par la police, qui y a abondamment fait usage de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes, traumatisant au passage les gamins du quartier ; suite à cette agression policière nettement préméditée, les seuls actes de « vandalisme », clairement anti-capitalistes et anti-autoritaires, ont visé le commissariat du quartier et les publicités Decaux omniprésentes. Par ailleurs, de nombreux habitants, de tout âges, certains accompagnés de leurs enfants (même en bas âge), se sont montrés solidaires et ont aidé les manifestants à sortir des nasses policières où nous étions tous enfermés. Nombre d'entre eux étaient en effet outrés par le fait que nous soyons bloqués et nos manifs reléguées dans cette périphérie, loin du centre-ville de Strasbourg, nombre d'entre eux sont venus spontanément nous exprimer leur dégoût et proposer leur assistance, même « modeste ». Le sort qui leur est réservé

quotidiennement dans ce quartier de relégation et celui des manifestants se sont mutuellement et spontanément reconnus, les slogans contre les frontières, la répression, les violences policières, le racisme d'Etat et la misère que nous portions ont rencontré un écho enthousiaste de nombreux habitants présents dans leurs rues qui nous regardaient défiler, et pour une part participaient à nos cortèges. » (T 16)

-17h : Un bloc important de personnes est parti du village anti-OTAN en direction de la Kibitzenau et de la place de l'étoile. Face aux manifestants un énorme dispositif de police ultra armé (plus d'une cinquantaine de véhicule : hélicoptère, gendarmerie mobile, bac, police nationale, municipale, etc...). La manifestation est bloquée au stade de la Meinau. De nombreux véhicules policiers convergent vers la ville.

-17h12 : La manifestation de la Meinau s'est scindée en plusieurs groupes, dont un de mille personnes retournant au camp, et un autre millier près de l'hôpital Lyautey à la Kibitzenau, face aux forces de police.

-17h18 : Charge policière

-17h45 : échauffourée rue de la Klebsau : Suite à une échauffourée devant le commissariat du Ballersdorf, la brigade anti-criminalité charge les manifestants en tentant d'interpeller tout le monde. (de nombreuses arrestations ont eu lieu). Ils ont tenté d'empêcher leur retour au camp, et ont réussi à entièrement disperser les manifestants dans les bois. Néanmoins, de nouvelles arrestations restent à craindre.

« Le jour de la manif du 02 avril à 15h, de nombreux barrages ont fini par amener les manifestants vers la forêt coté nord-est. En effet, entre 200 et 300 personnes ont été attaquées par des CRS (charges, bombes lacrymogènes, matraquages) tout au long de la fuite vers le village. Après de nombreuses arrestations lors du repli dans la forêt, nous sommes arrivés dans la zone industrielle où nous avons été encerclés. Un groupe de 100 personnes s'est vu refusé toute négociation et les CRS ont demandé à tous de s'allonger pour les arrêter. » (T 30)

-18h13 : Encerclement dans la forêt du Neuhof : Les forces de police ont déployé des barrières à l'orée de la forêt du Neuhof pour tenter d'empêcher toute fuite des manifestants. On ne peut que constater que cette technique ressemble plus à une tentative d'arrestation massive qu'à une dispersion de manifestation.

« Je me suis faite arrêter le 02 avril à 18h en quittant la manifestation qui commençait à dégénérer. J'étais dans un groupe de sept personnes avec des amis rencontrés au village auparavant. Nous y retournions tranquillement lorsque la BAC nous a arrêtés. Nous avons été accusés de faire partie d'un attroupement armé alors que nous étions juste nous sept, sans arme. J'ai été interrogée, fichée, placée en garde à vue, je n'ai pas mangé pendant 30h, sauf deux biscuits périmés. Des personnes entrées en garde à vue après moi sortaient libérées avant et je n'ai pas compris pourquoi. Lorsque l'on est venu me chercher au bout de 23h, on m'a emmenée dans un bureau où il y avait cinq ou six hommes dont celui de la BAC qui m'avait arrêtée et m'a accusée d'avoir un bâton en bois que j'aurais jeté au moment de l'arrestation. » (T 47)

-18h18 : Arrestation durant la manifestation : 6 arrestations confirmées (4 hommes, 2 femmes), 16 autres sont en cours de vérification. Les chiffres risquent d'augmenter...

-18h25 : Attaque de la police dans les bois : La police opère une véritable opération de "chasse à l'homme" selon un de nos contacts. Les policiers bloquent la route qui mène au camp et ils ont lâché des chiens dans le bois. De nombreuses ambulances circulent en ville...

« Lors de la poursuite dans la forêt, un manifestant attendait un gendarme mobile en signe de non-rebellion. Il a été gazé, il est tombé, le flic lui a mis deux coups de matraque....) » (T 37)

« Elle se fait arrêter dans la forêt, près des anciens rails. Elle lève les bras en signe de non rébellion quand ils se font encercler. Alors un CRS lui met la tête dans la terre puis lui passe les cerflex. Un policier demande de serrer plus fort, il plaque un genou sur son dos et elle a du mal de respirer, il appuie de plus belle. Elle a alors les mains bleues. » (T 40)

« Encerclée tout autour de la forêt, mon amie est ressortie tuméfiée, blessée au visage et à la jambe. » (T 27)

-18h33 : arrestation massives : Des centaines de personnes sont encerclées par la police, avec l'intention de les arrêter sans négociation possible. Un membre de la Legal Team qui tentait de négocier la libération de personnes encerclées s'est fait gazé, puis blessé au bras par un tir de flash ball. Nous nous attendons à des arrestations en masse...

« Blocage de la rue où l'on manifestait par un cordon de CRS. Changement d'itinéraire. Rencontre avec les CRS à chaque fin de rue. Nous nous sommes retrouvés coincés dans le quartier du Neuhof. Arrivée en trombe des CRS. Nous nous sommes retrouvés dans un terrain vague, acculé à la forêt. Dispersion en forêt. Quelques minutes de marche. Charges des CRS dans les bois. Fuite vers la voie ferrée et traversée de l'autoroute. Nous avons atterri dans la zone industrielle. Dispersion dans tous les sens. » (T 48)

« Je n'ai pu re-rentre dans le village que grâce aux documentaristes qui m'ont emmené dans leur voiture. On a du faire le grand tour de la zone, contourner une dizaine de barrages de gendarmes mobiles (on voyait des gens, bras en croix à leur sortie du camp, en train de subir des fouilles au corps) et trouver une entrée "bis". Deux hélicos patrouillaient la zone, parfois à altitude relativement basse (combien coûte 1h de vol d'un hélico, combien de grammes de CO₂ émet une heure d'hélico... ?)

Au carrefour, lieu de passage obligé vers le camp, vers 19h30, on trouvait encore une nuée de gardes mobiles (type "arachnides"). Les fouilles de voitures, sacs à dos, vêtements qui battaient leur plein le matin continuaient encore à cette heure (j'y ai eu droit, c'est vrai qu'à vélo, avec mon grand sac, j'aurais pu dissimuler un tibiazooka)... La route menant vers Strasbourg et surtout vers le tram était interdite dans le sens de la sortie, obligeant à faire un détour de plusieurs kilomètres soit via une route forestière (!) soit via un village voisin. Des documents confisqués, tracts, affiches etc. avaient été jetés en tas au milieu du carrefour : en vue d'un feu de la Saint-Jean à la nuit tombée ? » (T 18)

-19h58 : Les arrestations sont confirmées (120 à 150 arrestations), avec une présence militaire. Pour l'instant, rien à signaler de grave sur le

village. Pour information, lors des arrestations, des militaires étaient présents avec FA-MAS au poing.

« Dans la zone industrielle, rue de Calais, vers 20h, on a pu observer (lors de notre fuite) deux camions militaires et une voiture militaire en file indienne suivi par une dizaine de personnes arrêtées et menottées, encadrées par trois militaires avec leurs armes (fusils d'assaut, Famas) pointées sur eux. C'était le 02 avril. » (T 36)

« Arrêtés en masse près du village en retour de manifestation le 02 avril, parqués pendant plusieurs heures devant un centre routier, sous la surveillance des CRS et de gardes mobiles, et même de l'armée. Dans la forêt, une personne touchée par un tir de flashball à bout portant. Dans la panique pour sortir des bois, plusieurs personnes sont blessées dans les barbelés. Confiscations massives des drapeaux, foulards, masques, marqueurs. Embarqués en bus ou voitures de police vers le commissariat, de nombreuses personnes ont des douleurs aux poignets et aux mains. Tenus plusieurs heures dans la cour de l'hôtel de police, les mains liées par les cerflex, sous les insultes des flics. Interpellé à 19h20, je n'ai eu pour tout alimentation que deux biscuits, idem pour les autres cellules. Je suis sorti vers 16h le lendemain. Quand je demande à aller aux toilettes, réponse négative et menace : « si tu pisses dans ta cellule, je t'écrase ».

Alors que je fais le choix de ne donner que mon état civil et de ne répondre à aucune question, on me laisse entendre que cela pourrait m'être dommageable, ces menaces voilées se confirment lorsque je demande à quelle heure nous sortirons : on me dit que la police se réserve le droit de renouveler 24h. Les discussions avec d'autres interpellés pendant la garde à vue me confirment que pour d'autres, contrairement à moi, les droits n'ont pas été énoncés et des mensonges ont été dits à la place (Obligation de signer déposition et PV de sortie). Je ressors sans lacet, deux autres après moi également. Au niveau de la procédure, rien n'a été respecté. Les flics ont refusé que je puisse obtenir une photocopie du certificat médical du médecin. Lors de la garde à vue, plusieurs personnes peuvent témoigner que seulement deux biscuits ont été donnés y compris pour les personnes qui ont fait plus de 20h de GAV. L'un des détenus est sorti dans la demi heure qui a suivi ma libération avec un PV où il était inscrit qu'il avait refusé de s'alimenter. S'il n'avait pas signé ce PV, sa garde à vue aurait été prolongée de 24h. » (T 60)

-20h00 : Le village est encerclé : Les forces de police se positionnent autour du camps...D'après le témoignage d'un journaliste allemand, des militaires ont procédé à des arrestations de manifestants.

-20h54 : Échauffourées du côté est du village avec la police : Échauffourées du côté est du village. La situation semble s'être calmée.

-22h06 : Les habitants du Neuhof soutiennent les manifestants : Face aux violences et à l'arbitraire de l'Etat policier, les habitants du Neuhof soutiennent les manifestants. Les habitants du quartier du Neuhof, et notamment les jeunes, ont témoigné d'une véritable solidarité avec habitants du village lors de la manifestation de cet après-midi.

-22h17 : "chasse à l'homme" dans les bois du Neuhof : Depuis cet après-midi, la police et l'armée chassent dans les bois les derniers manifestants (une centaine) bloqués dans la forêt du Neuhof.

« Dans la forêt, pendant que la police nous traquait, j'ai du arrêter de courir car je ne me sentais pas bien .Un policier est arrivé près de moi et m'a mis à terre. Il m'a donné deux coups de pied, un léger sur le côté, un plus dur au visage. La police a rassemblé les personnes arrêtées. Ils nous ont emmenés au commissariat central, environ 45mn/1h après.

Arrivé au commissariat, ils m'ont signifié ma garde à vue et m'ont demandé si il fallait prévenir un avocat. J'ai signé la garde à vue et leur ai demandé de contacter la Legal Team. Ils ont dit qu'ils le feraient mais au final, tout au long de ma garde à vue de 24h, je me suis vu refuser le droit de voir un avocat.

De plus, les conditions de garde à vue étaient difficiles : 5 dans une cellule, peu d'eau, accès très difficile aux toilettes, même en insistant auprès des policiers. Et pour finir, en guise de repas, deux gâteaux secs dont j'ai gardé l'emballage pour apporter la preuve d'une péremption de trois mois environ.

J'ai finalement été libéré vers 14h avec un profond ressenti d'avoir été traité d'une manière non-humaine. » (T 55)

-22h46 : Un journaliste est grièvement blessé : Un journaliste a été touché par un tir de flashball. D'après nos informations, il semblait grièvement atteint par un tir à la tempe. De plus, il semblerait que le tireur soit un membre de la brigade anti-criminalité. Cela dénote de la violence employée face à de simples témoins.

-22h52 : retour à la normale au village : La situation est calme au village, tout fonctionne normalement.

-23h : battue dans les bois du Neuhof: Les militaires rabattent les derniers manifestant bloqués dans le bois du Neuhof en directions des policiers armés de flashball.

« Le 02 avril : chasse à l'homme de la police sur les manifestants à travers la forêt ; lancé de grenades lacrymogènes, flash-ball, lâchés de chiens... la police nous a ensuite encerclés sous un porche pendant 6h, avec fouilles et humiliations. » (T 29)

-01h00 La police rode :

« Devant le centre de convergence Molodoi, une voiture de la BAC a procédé à un contrôle d'identité de cinq personnes ainsi qu'une fouille de véhicule. Le contrôle s'est terminé sur ces mots prononcés par un flic en civil : « si je te revois vendredi ou samedi, tu t'en prendras plein la gueule » » (T 57)

-01h50 : Des libérations ont lieu ce moment...Une cinquantaine de personnes viennent d'être libérées.

-04h20 : Le chaos chez la police : Suite à la battue de la forêt du Neuhof, la police s'est retrouvée avec plusieurs centaines de personnes arrêtées, beaucoup trop pour l'hôtel de police de Strasbourg. Dépassée par les événements qu'ils ont eux même générés, la police a improvisé des centres de détentions un peu partout, avec des véhicules, des lumières pointées sur les arrêtés, encadrés par le personnel de police. Ces personnes se sont retrouvées à attendre, à l'extérieur, sans qu'on leur ait signalé ni garde à vue, ni quoi que ce soit d'autre, pendant plus de quatre heures (le temps maximum stipulé par la loi pour une vérification d'identité).

« Après une course dans les bois sous les tirs de flash-ball et de lacrymos, on s'est retrouvé bloqué et encerclé par les CRS. Après une attente de 5h dehors, on a été embarqué par groupes dans un car pour le commissariat. On a eu une fouille au corps, une fille a été fouillée par des hommes. Aucune information sur le statut de notre interpellation. » (T 32)

« 200 personnes arrêtées dans la zone industrielle et 6h d'attente sur un bout de pelouse, puis une heure d'attente dans le bus devant le commissariat. » (T 26)

« Nous avons été pourchassés dans le bois. Beaucoup de tirs de flash ball au dessus des épaules. Arrivé à des rails j'ai entendu les CRS crier : « faites le plus d'arrestation possible ». Reprise de la course jusqu'à la zone industrielle. Sur place, nous nous sommes stoppés. Certains se sont cachés dans un magasin de la station total où ils ont été interpellés à l'intérieur avec prise d'identité (ces personnes sont restés avec nous) nous avons envoyé des personnes afin d'appeler la Legal Team et ils nous ont repoussés brutalement. Nous avons été obligés de nous asseoir avec une première promesse de libération immédiate. Finalement, nous restons là. Les filles sont fouillées par des hommes. Certains sont attachés, d'autres pas. Les filles sont obligées de pisser devant les CRS qui regardent leurs fesses (nous avons piétiné au même endroit pendant 6h sans accès à des toilettes). A plusieurs reprises, nous avons tenté de demander à ce que les personnes liées par deux, en particulier les filles soient détachées. Réponses : « elles n'ont qu'à se cisailer », « faites pas les chochottes, ça fait moins mal que des pavés ». Un flic a tenté de blesser une demoiselle en coupant les cerflex. » (T 49)

On ne leur a évidemment ni proposé l'assistance d'un avocat, ni d'un médecin, car le nombre d'arrestations ne le permettait pas (vive la prévoyance), on leur a même refusé de boire.

« Quand nous étions dans le car de police, après nous être fait arrêter dans la forêt, une personne avait besoin d'eau à cause d'un problème de santé. La police n'a pas voulu lui en donner, alors que tout le monde avait des bouteilles. Elle s'est donc évanouie. C'est seulement en arrivant au commissariat que la police a réagi et a appelé un médecin pour la transférer à l'hôpital.

De plus, beaucoup de personnes avaient des cerflex trop serrés et la police, malgré nos demandes répétées, n'a pas voulu y toucher.

Pour ceux arrêtés le 02 avril à 18h dans la zone industrielle, ils ont été menottés et ont attendu sur place pendant 6h que la police veuille bien les libérer. Une camarade de cellule a dû signer son audition avec les menottes. Elle est restée 4h en cellule, malgré son diabète.

Pendant l'interpellation, lorsque j'étais menottée, un CRS tenant à 20 cm de ma tête un objet qui faisait de la chaleur et qui me faisait siffler les oreilles. Ces sifflements sont restés

jusque dans la fin de soirée. Ils m'ont demandé de me déshabiller à mon arrivée au commissariat, alors que je suis mineure et sans appeler mes parents. J'ai plusieurs bleus sur le corps, le plus important à la main, certainement causé par le cerflex.

En cellule, nous avons attendu 4h avant d'aller aux toilettes, constituées d'une toilette turc au centre, dans lequel nous avons dû faire nos besoins chacune notre tour, en présence les unes des autres.

En 12h de cellule, nous avons eu droit à deux verres d'eau par personne et quelques biscuits secs et périmés. Lorsque nous demandions l'heure, les réponses variaient en fonction des policiers. L'un d'eux nous a dit : « nous avons tous les pouvoirs, même de remonter le temps. » » (T 19)

« J'ai attendu 6h avant de voir un médecin alors que j'ai signalé dès mon arrivée que j'étais diabétique. Mon frère a subi des provocations verbales. Aucune boisson, ni repas ne nous a été distribué. Aucune possibilité d'aller aux toilettes. Un homme avec qui j'ai été arrêté s'est pris un coup de pied dans la figure pendant son arrestation. Provocations et pressions verbales lors de la fouille. » (T 33)

-A l'hôtel de police les choses ne se passaient pas mieux, des personnes par centaines, puis dizaines, ont attendu bien plus de quatre heures pour être libérées. La seule réponse à la demande de respecter leurs droits était la sourde oreille.

« Je n'ai pas eu droit à un avocat. On m'a signalé qu'il n'y avait pas d'avocat disponible. On nous a refusé de joindre un proche. » (T 21)

« Nous sommes restés 6h en rétention sans information, on a exercé une pression pour nous faire signer un PV « regroupement armé ». Nous étions 60 dans une salle non aérée, sans nourriture, à peine d'eau et pas le droit de desserrer les cerflex. Pas d'avocat. Difficile d'aller aux toilettes.

Le major des flics nous a dit : « vous n'avez plus de droit maintenant ». Ils nous prenaient en photo en se moquant de la situation dans laquelle nous étions. Certains nous montraient leur 3^{ème} doigt. » (T 34)

« Je n'ai pas eu de repas après avoir demandé plusieurs fois. Nous étions 4 dans une minuscule cellule, dormant par terre ou sur un matelas de fortune. La lumière était allumée en permanence. Les personnes à l'intérieur de la cellule perdaient la notion du temps.

J'ai été gardé pendant 8h sans que l'on m'énonce mes droits ou me donne des informations. Un simple contrôle d'identité s'est transformé en garde à vue, pour : « calmer les gens » selon un policier.

C'était la confusion totale dans le commissariat, je pense que personne ne savait ce qu'il faisait. » (T 50)

« Elle est mineure et elle a dû se déshabiller. Elle a dû attendre 4 ou 5 heures avant de pouvoir se rendre aux toilettes. Ils avaient mis la climatisation à fond, les gens se gelaient...ils l'ont éteinte quand ils ont relâché les gens. » (T 41)

-Le pire de tout ça a été l'illégalité avec laquelle ont été malmenés certains arrêtés, ayant attendu dans le froid pendant des heures dans une zone industrielle, entourés d'agents de police, puis ont été libérés pour être réinterpellés 200 mètres plus loin. Au total, on dénombre plus de 400 interpellations d'une durée de 6 à 7h et 28 gardes à vue confirmées.

« Lors de l'arrestation, j'ai reçu un coup de pied dans le côté gauche et un coup de pied plus violent sur le visage. » (T 28)

« Je fus plaqué au sol pendant mon arrestation, humilié, intimidé, insulté, menacé. J'ai été arrêté dans une ferme proche du camp, avec environ 15 autres personnes, tous ont été pris en photo par des journalistes et des CRS. Ils ont coupé l'aération pendant tout le trajet dans le bus vers le commissariat, il y a eu un malaise. Les policiers ont proféré des menaces : « on va vous casser la gueule ». Nous n'avons pas eu droit à un avocat. » (T 43)

« Lors de mon embarquement au commissariat, commentaire des policiers : « tu connais X (une militante embarquée dans un convoi précédent) elle est vraiment bonne, j'enlèverais mon uniforme juste pour la sauter »

Au commissariat, dialogue avec un gradé :

« -Les arrêtés disent que vous n'avez pas le droit de nous garder si vous ne nous mettez pas en garde à vue.

-Le droit n'existe pas ici. » » (T 35)

-un photographe allemand de l'agence ddp a été blessé lors des affrontements entre les policiers et les manifestants. Il a reçu une balle en caoutchouc dans le ventre

Vendredi 03 avril :



-une manifestation d'une cinquantaine de clowns est bloquée par la police dans le quartier populaire du Neuhof puis attaquée par la police. A la station de tram Saint Christophe, deux camions policiers les ont chargés avec des canons à eau. Ceux qui sont en voiture remontent dans leur véhicule, escortés par huit fourgons de la police et repartent en marche arrière vers le camp. En chemin, bien déterminés à manifester gaiement leur désaccord avec l'OTAN, les clowns marquent plusieurs arrêts et plaisantent avec les policiers en dessinant des petits coeurs et des signes de paix sur leurs autos.



Les policiers sont mis en difficulté, car les habitants du quartier sont sortis dans la rue, en solidarité avec les clowns et plaisantent avec eux. Ils décident donc de partir. Les clowns reprennent alors la direction du centre-ville mais sont bloqués au premier carrefour par des autopompes et une ligne d'environ deux cent policiers et une vingtaine de fourgons. Les clowns ont tenté de plaisanter, mais ils ont été chargés et intimidés, ont pris la fuite vers le camp. Outrée par le fait qu'on attaque des clowns, la partie gitane du quartier laisse entrer la manif et empêche la police d'entrer à son tour. La police encercle alors le village et une véritable guérilla urbaine s'engage autour du village (des blessés sont dénombrés, principalement suite aux déflagrations des bombes assourdissantes) jusqu'en fin de soirée. En effet, avertis dans le camp que les clowns sont attaqués, de nombreux activistes viennent prendre leur défense et les aider à pénétrer dans le village.



- une cinquantaine de personnes ont été blessées au village : blessures au niveau des oreilles dues aux bombes assourdissantes et brûlures occasionnées par des grenades lacrymogènes et fumigènes qui ont été tirées en tir tendu. Il est pourtant bien spécifié dans le mode d'emploi des retardateurs DPR100 retrouvés sur le train que les tirs tendus sont interdits.

-des enfants sont présents dans le village ainsi que dans le quartier. Ils subissent donc également les attaques de bombes lacrymogènes et assourdissantes.

-les flics annoncent qu'aucune personne ne pourra sortir du village avant le lendemain 11h.

-et dans la nuit, la répression continue, sous la forme de contrôle d'identité :

« 2h40 du matin, je traverse la Ganzau à vélo. Deux autres personnes, à vélo également, se trouvent devant moi. Sur la route qui mène au « camp alternatif », vers le Neudorf, une dizaine d'hommes en civil, armés de matraque télescopiques nous arrêtent. Il s'agissait d'un barrage de police, autrement dit, d'un check point. Le contrôle est systématique. L'ambiance, bon enfant entre eux, l'est bien moins avec ceux qui doivent se soumettre au contrôle. Nous avons tous droit à la fouille et aux palpations. Puis, les questions s'enchaînent : « vous venez du camp ? », « il y a beaucoup de monde ? », « vous travaillez ? »,

« vous vous rendez où ? », « vous êtes en vacances ? », « qu'est-ce qu'il y a au programme de la semaine ? », « que faites-vous demain ? », « vous manifesterez prochainement ? »... ces questions pour un strasbourgeois...je vous laisse imaginer celles destinées aux autres. J'essaye de ne pas en dire plus que ce qu'ils ont le droit de savoir. Mais je me suis senti vraiment impuissant quand j'ai entendu et vu ce qu'ils demandaient et faisaient aux autres. Le premier est pris pour cible. Malgré un contrôle d'identité qui s'est bien déroulé, les policiers entendent le faire parler : « y a des choses qui se préparent au camp ? Tu sais pas ? Pourtant, t'as l'air d'être au courant !; on ne dit pas que vous n'avez pas le droit de manifester, on aimerait juste en savoir plus... » Pendant ce court interrogatoire, le jeune homme est plaqué contre une grille, entouré de trois policiers. Le premier surveille, le second interroge, le troisième frappe légèrement sur sa tête, comme on toque à une porte. Le jeune homme baisse les yeux, ne sait plus où regarder. Il esquisse un mouvement et demande au policier d'arrêter de le toucher, rien n'y fait. Cinq minutes plus tard, il peut quand même repartir. Le second, un allemand qui ne parle pas français : « t'es écolo toi ?; on dirait bien un écolo ouais !; c'est un alcolo tu veux dire !; faudrait te couper les cheveux (mime des mouvements du coiffeur) ». » (T 62)

-toute la nuit, sur le camp et au centre-ville, on entendra le bourdonnement stressant des hélicoptères :

« Ce soir, depuis 23h15, nous subissons ici au centre-ville les bourdonnements réguliers (environ toutes les 15 mn) de 1 à 5 (parfois plus) hélicoptères qui survolent la ville. Je ne sais pas si ça va durer toute la nuit mais c'est irritant et on nous annonce la patrouille de France au dessus de Strasbourg demain dès 09h, la nuit va être courte... » (T 61)

Samedi 04 avril



-les participants à la manifestation du 04 avril dénoncent les violences qui ont été faites par les forces de l'ordre ainsi que le non respect des engagements tenus par les autorités françaises et la préfecture de Strasbourg, qui ont tout fait pour que cette manifestation n'ait pas lieu :

-durant la nuit, de nombreux quartiers du centre-ville de Strasbourg sont intégrés dans la zone rouge. La ville est coupée du reste du monde.

« Habitant près du tribunal, je vous confirme que le quartier est bouclé. Des fourgons bloquent la rue Finkmatt , la rue du fossé des 13, la rue Grauman, la rue Foch, l'avenue des Vosges aussi (je ne me suis pas aventuré plus loin).il y a bien sûr des gendarmes partout. Je n'ai jamais vu mon quartier comme ça. Ca fait vraiment ambiance de coup d'état. Je ne sais pas si on est en zone rouge étendue ou en zone orange étendue mais ce qui est certain c'est qu'il faut prouver son identité et son adresse dès que l'on revient dans cette zone. Certains ont du ouvrir leurs sacs ou cabas, valises...etc. » (T 08)

-la route, indiquée par la préfecture, pour permettre aux bus, voitures et piétons d'accéder au site de rassemblement de la manifestation a été bloquée par les forces de l'ordre, obligeant les manifestants pacifistes à, soit attendre pendant des heures, soit emprunter d'autres itinéraires avec le risque de se retrouver bloqués ou pris dans des affrontements.

-5h00 : deux groupes de plusieurs centaines de personnes essayent de se positionner afin de bloquer les accès au sommet de l'OTAN

-le rendez-vous public de Block NATO avait été fixé à 6h00 devant le palais universitaire de Strasbourg, place de l'Université. Cette place, au croisement de nombreuses rues, situées entre les deux zones oranges mais très ouverte sur la ville, présentait un endroit stratégiquement intéressant pour partir en action de blocage.

-7h00 : les deux groupes se font gazer par la police. Les manifestants essuient des tirs de flash ball.

-place de l'Université : de nombreux activistes et de nombreux journalistes sont présents. La samba du Pink and Silver Block était également là. Bizarrement, aucun policier en uniforme à proximité. Après quelques explications au mégaphone de l'action à tenir, les manifestants se mettent en cortège pour avancer vers la zone orange au nord de la ville. Trente secondes après l'annonce du départ, alors que le cortège est encore sur la place et sans aucune sommation, une pluie de lacrymogènes leur tombe dessus. Un épais brouillard de lacrymogène les oblige à se diriger vers l'avenue de la Marseillaise où de nouvelles lacrymos sont tirées, toujours sans que l'on ne puisse voir aucun policier. Au rythme des tambours de la samba, le cortège continue tout de même sa route en direction de la place de la République. Au lever du jour, le cortège se dirige vers le nord, direction le palais de la musique et des congrès. Dans l'avenue de la paix, nouveaux tirs de lacrymo et bousculades avec les policiers dont certains sont en civils mais casqués. Réponse non-violente des manifestants, agacement de la police qui tire alors un flash ball à moins de deux mètres d'un joueur de samba et balance des jets de lacrymo au visage des manifestants. Après concertation, le groupe s'est

dirigé au croisement de l'avenue de la Paix et de l'avenue des Vosges, où un blocage musical et coloré a pu avoir lieu durant 5h.



-07h30 : un demi millier de manifestants confrontatifs partis du village réussissent à passer un barrage de police et se dirigent vers le centre-ville.

-09h00 : après de violents échanges, route du Rhin, les confrontatifs se replient en direction du quartier du port du Rhin où doit avoir lieu la manifestation de l'après midi.

-10h00 : un demi millier de personnes partent du village et se dirigent vers le quartier du Neuhof. Dans le quartier, les habitants sont au balcon, au pied des immeubles et des conversations s'engagent.

-10h30 : un flot impressionnant de plusieurs milliers de personnes remonte sur plusieurs kilomètres, du village au pont Vauban.



-11h00 : violent affrontement sur le pont Vauban. La police empêche les manifestants d'accéder au début de la manifestation qui doit commencer à 13h.

« Les flics fouillent les sacs. Ils découvrent sur un ami des notes et des cartes de Strasbourg où apparaissent les points de blocage : ils l'embarquent comme organisateur. » (T 63)

-11h15 : une manifestation à Kehl, côté allemand, débute. Elle rassemble 3000 personnes.

-11h30 : trois personnes blessées lors des affrontements sur le pont Vauban sont évacuées.

Les manifestants du pont Vauban sont bombardés de grenades assourdissantes en tirs tendus. Ces grenades sont sensées être tirées en cloche et exploser à plusieurs mètres en l'air, ce n'est pas le cas : comme la veille au village, ces grenades explosent au sol , projettent de multiples éclats et blessent de nombreuses personnes.

« J'écris ce message pour témoigner des faits qui se sont avérés le 04 avril 2009 à Strasbourg. Je suis parti le vendredi 03 avril vers 20h pour rejoindre la manifestation au contre sommet de l'OTAN avec deux amis.

Nous sommes arrivés vers 8h le matin du samedi et avons été visiter et se renseigner sur le village autogéré. Vers 10h, les premiers manifestants commençaient à partir et nous avons rejoint le cortège.

Nous nous dirigeons vers le point de rendez-vous de manifestation et il y avait une ambiance bon enfant jusqu'à ce que nous arrivions au pont Vauban.

Une lignée de la mobile (les robocops qui peuvent cacher leur visage, eux... !) nous ont barré le passage.

En très peu de temps, sans sommation, nous nous sommes trouvés grenadés de bombes lacrymogènes qui arrivaient du ciel en tout sens.

Un climat de peur et de panique commençait à régner mais le fait de devoir les éviter ne nous laissait pas le temps d'y penser sur le coup.

Sous l'afflux hallucinant de ces quantités de bombes arrivant du ciel, j'ai été témoin de personnes se jetant dans le ravin à coté de moi.

J'évitais comme beaucoup de mes camarades d'en recevoir une lorsque j'ai entendu qu'on ne pouvait pas reculer car ils nous avaient coincés de l'autre coté aussi, donc aucune issue...

J'étais concentrée vers le ciel pour voir vers où je devais courir quand je me suis rendue compte qu'une détonation avait eu lieu à environ deux mètres de moi mais sans gaz ou très peu.

J'ai donc regardé la barricade de gendarmes et je me suis aperçue que certains tiraient à bout portant. Je me suis vite retournée pour essayer de fuir lorsque j'ai entendu une énorme détonation qui m'a assourdi l'oreille gauche pendant environ 30 secondes et me suis rendue compte que je ne pouvais plus poser la jambe gauche à terre.

J'ai soulevé mon jean et j'ai alors vu qu'une artère de ma jambe envoyait des jets de sang.

Deux garçons m'ont portée un peu plus loin où il y avait une autre blessée et on m'a fait un point de compression sur la cuisse (merci à toi cher inconnu pour ton soutien même si nous ne nous comprenions pas à cause de la langue).

Je ne sais pas exactement qui sont les personnes qui se sont ensuite occupées de moi mais il me semble que c'était la Medical Team que je remercie aussi.

A partir du moment où les manifestants ont commencé à avancer (car les gendarmes se sont enfin rendu compte que nous ne pouvions reculer et ont donc cassé leur barrage), on a pu m'évacuer un peu plus loin pour attendre une ambulance.

L'ambulance enfin arrivée (ils m'ont expliqué qu'ils n'avaient aucun moyen de passer à cause des blocages des deux cotés des gendarmes !), j'ai été transportée à l'hôpital où l'on m'a fait des radios et des examens pour mon oreille. Il s'est révélé lors des radios que j'avais des corps métalliques dans la face interne du mollet gauche, la cuisse gauche et l'épaule droite. La paupière inférieure de mon œil gauche a aussi été touchée mais le métal n'est pas resté dans ma peau.

Résultat : arrêt de travail d'une semaine et béquille et douleurs bien plus longues mais surtout l'infection du métal présent dans mon épaule. Je dois faire enlever cet éclat et le faire analyser.

Si ce métal est nocif comme certaines personnes en ont eu la preuve, le fait que ma jambe ait enfin accepté ces corps étrangers qui se trouvent dans le muscle très près de l'os, me devront une lourde opération et ma formation à l'école de voile.

En attendant les résultats, je suis révoltée de la manière dont les autorités usent de leur pouvoir et surtout des interdits qu'ils s'autorisent (tirs tendus).

J'ai donc porté plainte et remercie le mouvement pour la paix qui m'a beaucoup aidé dans mes démarches.

Le combat continue, à bientôt camarade... » (T 78)

-12h00 : une bonne partie de la ville de Strasbourg est incluse dans la zone rouge. Une grande partie des manifestants converge vers le pont Vauban afin de pouvoir se rendre au pont de l'Europe, lieu du début de la manifestation. Les affrontements sont de plus en plus violents.

La police commence des charges chaotiques et désorganisées. Les manifestants n'ont aucune idée de l'endroit où on souhaite les faire aller. Par moment, les policiers les empêchent de poursuivre en direction de la manifestation, à d'autres, ils les empêchent de regagner le centre-ville. Les multiples charges sont très violentes. Un vélo qui avait eu la mauvaise

idée de se trouver sur le chemin est jeté par-dessus le pont par un policier agacé.

Le comble de cette désorganisation est arrivé lorsqu'une brigade de CRS les pousse sur le pont alors qu'une autre brigade empêche tout passage de l'autre côté, comprimant les manifestants entre deux lignes de boucliers. Au bout d'un certain temps, l'un d'entre eux décide enfin de traverser la foule pour aller discuter avec l'autre chez. Pour se faire, il arrose copieusement les manifestants de coups de matraque.

-12h15 : la police recule, les manifestants assent le pont Vauban et se dirige vers le point de l'Europe.

-12h40 : une dizaine de milliers de personnes sont présentes devant le pont de l'Europe, coté français. Trois mille du coté allemand. Les deux manifestations ne peuvent se rejoindre, du fait d'une impressionnante présence policière sur le pont. Le poste de douane, coté français, est incendié, en protestation. Des manifestants allemands, ayant participé à la construction du village et voulant rejoindre le jardin des deux rives, restent coincés à la frontière.

-13h30 : sur les lieux de départ de la manifestation, des barricades sont enflammées pendant que des dizaines de milliers de personnes affluent pour participer à la manifestation

Une fois le lieu de rassemblement atteint, après un véritable parcours du combattant, il faut encore supporter le bruit des hélicoptères qui survolent à très basse altitude la manifestation. L'atmosphère est oppressante.

-14h15 : la police commence sa charge sur la manifestation. Le pont Vauban est à nouveau fermé. 30 000 personnes sont alors enfermées dans la souricière du quartier du port du Rhin. De l'autre côté du pont Vauban, des milliers de personnes venues manifester restent bloquées.

-14h30 : les organisations politiques qui avaient prévu tribunes et stands de saucisses et qui, depuis les charges de police, se trouvaient dans une atmosphère irréaliste de gaz lacrymogènes et d'hélicoptères volant à basse altitude, décident de faire débiter la manifestation.



-15h00 : une petite dizaine de cars de CRS se trouvent en plein dans la manifestation qui avance. Caillassés dans un premier temps, les cars démarrent en trombe au milieu de la foule.

« Nous avons choisi de faire la manifestation contre l'OTAN et nous sommes rendus sur le terrain vague Port du Rhin, face à l'estrade. Peu après l'intervention de Besancenot, nous avons commencé à sentir les gaz lacrymogènes qui avaient été lancés sur la foule. Nous avons formé un petit groupe avec des amis qui étaient venus manifester pacifiquement et avons tenté de nous sortir de la place car l'air devenait irrespirable. Arrivés à hauteur du pont, nous avons face à nous des camions de CRS qui bloquaient le passage, la foule passant de part et d'autre des camions rangés sur deux lignes. Au moment où nous sommes passés à leur hauteur, sans que l'on comprenne pourquoi et au mépris total de la sécurité des manifestants, les camions ont démarré en trombe. Un peu plus loin la manif a été bloquée au pont et nous sommes allés sur le terre-plein du bord du Rhin. Nous avons pu voir les canons à eau et les jets de grenades lacrymogènes qui ont obligés la manifestation à se disloquer. Nous avons alors été rejoints par une allemande d'une cinquantaine d'année qui semblait très choquée et qui nous a demandé de se joindre à nous. Nous avons donc rebroussé chemin et nous avons tenté de regagner notre lieu d'habitation mais nous avons été bloqués par un barrage de gendarmes mobiles. Après une heure d'attente ils nous ont finalement laissé passer après avoir obligé les manifestants à ranger leur

drapeau. Nous leur avons demandé pourquoi... pas de réponse. »
(T 77)

-15h30 : le gros de la manifestation est bloquée au niveau du pont Vauban. Environ un millier de personnes se dirige vers le pont d'Anvers situé plus haut. Ils s'affrontent violemment avec la police.

« Je viens d'avoir une amie au téléphone, elle est bloquée sur le pont Vauban avec son compagnon qui a la cheville foulée et une autre amie qui a d'épouvantables douleurs dans le dos suite à une chute faite lors de l'évacuation de l'entrepôt dans lequel ils s'étaient abrités pour fuir les affrontements. Ils sont toujours encerclés par les forces de l'ordre. Elle a demandé le droit de pouvoir passer et quitter le secteur puisqu'elle est avec deux blessés. Réponse : niet ! suivie des éclats de rire des agents. » (T 79)

-16h00 : la police attaque systématiquement la manifestation, la coupant en plusieurs morceaux et harcelant à coup de gaz lacrymogène, de grenades assourdissantes, de flash ball , et même de pierres, les groupes éparpillés. Un membre de la Médical, pourtant reconnaissable à sa tenue, a été blessé par un tir de flash ball dans le ventre.

« Problème pont de l'Europe : départ de la manifestation route du Rhin vers la route du petit Rhin. Rue de Dunkerque bloquée, pont Vauban bloqué côté est. Une partie de la manif a pris la rue du port du Rhin, au bout, c'est-à-dire près des voies de chemin de fer, c'était bloqué par des CRS. Les flics avec des canons à eau allemands qui ont été utilisés ont bloqué l'autre coté de la rue du port du Rhin. Les flics venaient du pont Vauban, puis les gens sont montés sur le chemin de fer, les flics, surtout CRS, ont alors attaqué de partout - flashball, lacrymos, grenades assourdissantes- notamment ceux qui étaient en haut, sur le chemin de fer. Les CRS ont lancé des pierres. Les manifestants faisaient des aller et retour dans la rue du port du Rhin, où les gazages étaient très importants. Les flics bloquaient au croisement de la rue de la Minoterie. Les gens étaient donc coincés entre les deux (...). » (T 67)

« Lorsque nous sommes revenus vers l'hôtel Ibis en feu, les policiers bloquaient la rue juste après le passage sous le pont. Les délégués de l'ICC ont alors négocié avec les forces de l'ordre pour que le cortège puisse continuer sa route. Il nous fut

annoncé que le feu était maîtrisé et que nous pourrions donc passer dans 15 minutes. Cependant, du bout du pont, on voyait clairement que le bâtiment était toujours en feu et les pompiers encore au travail. 10 mn plus tard, un escadron de CRS chargea les personnes sur le pont. Ceux qui bloquaient la route tirèrent immédiatement des gaz lacrymogènes sur et sous le pont. Ils encerclèrent rapidement les gens sur le pont. Ils étaient très agressifs et provocateurs, autant verbalement que physiquement. Plusieurs jetaient des cailloux sur les manifestants et des lacrymogènes sur le cortège pacifiste.» (T 64)

Ce qui n'empêchera pas l'UNSA-POLICE de déclarer, le lendemain :

« Le syndicat unique apporte son soutien aux agents blessés et félicite l'ensemble des policiers pour l'exemplarité de leur conduite et du professionnalisme dont ils ont fait preuve.»
Communiqué de L'Unsa Police, 5 avril 2009



Dès 16h30, sur Radio France Bleue, Pierre Villard, du Mouvement pour la Paix alerte en direct le préfet sur les graves dangers que courent les manifestants pris sans une souricière, lui demandant d'assurer la sécurité des manifestants.

Le préfet et la ministre de l'intérieur ont volontairement maintenu la manifestation dans un étau qui a mis en danger plusieurs milliers de personnes. En refusant par exemple, à des femmes enceintes apeurées, de

quitter la manifestation, ils se sont rendus coupables de non assistance à personne en danger.

-17h00 : les premières personnes arrivent à sortir de la souricière par la rue du Havre qui mène au village et au parking principal où sont stationnés les autobus. Elles doivent passer par un check point, où elles sont systématiquement photographiées et la plupart sont fouillées. Un policier demandera s'il y a beaucoup de blessés car : « ils ont testé de nouvelles armes ». Il est demandé de retirer tous les drapeaux. Quatre personnes sont interpellées.

-17h30 : de petits groupes errent encore dans le quartier du port du Rhin. Ils sont systématiquement harcelés par la police.

-18h30 : attaqués par la police, les derniers groupes quittent le quartier du port du Rhin par la rue du Havre.

-19h30 : la police est positionnée tout autour du village et contrôle systématiquement toutes les personnes.

-Il apparaît, au vu de tous ces éléments, que non seulement les autorités françaises n'ont pas tenu leurs engagements mais au contraire, ont tout fait pour que cette manifestation ne puisse pas se dérouler, en agressant continuellement la foule présente, usant d'une grande quantité d'armes. Les manifestants ont eu très peur et subi de nombreux chocs psychologiques et physiques.

-dans la soirée, les différents hôpitaux de la ville de Strasbourg refusent de communiquer sur le nombre de blessés accueillis. La Legal Team avait déjà essayé, en vain, de les contacter en journée :

« Le dimanche 5 avril, en soirée nous sommes allés à l'hôpital civil, aux urgences précisément, demander si des manifestants séjournent sur place. L'infirmière responsable a refusé de nous fournir les renseignements en question et nous a orienté

vers le directeur du service qui n'était pas là. Nous sommes repartis bredouille. » (T 86)

« Nous étions allés aux différents hôpitaux strasbourgeois afin de récupérer des informations concernant d'éventuels blessés parmi les manifestants.

Nous avons commencé notre "tournée" par le CHU d'Hautepierre mais l'entrée était bourrée de flics en tous genres et on nous indiquait à l'accueil que le CHU servait uniquement aux flics et militaires et que les blessés manifestants étaient au centre de traumatisme d'Illkirch.

Arrivés au centre de traumatisme, on a croisé un chirurgien et on lui a demandé des infos. La réponse qui nous a été faite d'une manière très cool et très franche d'apparence était que personne n'avait été admis parmi les manifestants et qu'il n'avait jamais vu l'hôpital aussi calme. Ce qui par contre doit être vrai vu qu'un grand nombre de personnel soignant était en train de jouer aux cartes ou se prenait en photo dans une ambiance d'école maternelle.

Ayant des doutes sur le discours qu'on nous avait donné par rapport aux dires de manifestants rencontrés dans la journée, nous avons décidé d'aller à l'hôpital civil qui lui aussi était désert. On s'est promené dans tout le bâtiment, nous sommes même montés dans les étages sans croiser la moindre personne. Le bâtiment était vide de toute vie et nous avons décidé de repartir. » (T 83)

« Lors de son sommet début avril, l'OTAN a démontré sa vraie nature, en plaçant la ville de Strasbourg en état de siège, avec zones interdites, check points, etc. La liberté d'expression et de manifestation a été bafouée, malgré les engagements officiellement pris par la préfecture : parcours de manifestation bloqué, barrages empêchant l'accès à la manifestation, enfermement des opposants dans des quartiers périphériques... En plus de vouloir empêcher toute opposition, les autorités ont mis en place un climat de tension en multipliant les provocations : contrôles d'identité systématiques, survols permanent d'hélicoptères à très basse altitude, etc. Dans ce contexte, l'arrestation de nombreuses personnes a débouché sur des condamnations expéditives et délirantes. » OTAN : La répression continue... Communiqué unitaire, jeudi 30 avril 2009

-le dispositif sécuritaire mis en place a permis de tester la coopération des multiples forces de l'ordre (y compris l'armée) de différents pays dans le but de contrôler une grande zone urbaine : en vue de futures opérations de maintien de l'ordre ? dans le cadre de l'OTAN ?

-après les événements du samedi, les médias ont pu s'épandre désinformer, caricaturer, criminaliser le mouvement de la contestation. Le Figaro ira même jusqu'à faire l'amalgame « black blocks », « ravitaillement de base » (le village), « une assistance juridique » et « des équipes médicales ».

Dimanche 05 avril

-13h30 : 17 véhicules de police et un blindé se positionnent autour du village.

« Le lendemain nous avons voulu nous rendre au village de la Ganzau vers 12h00 et nous avons été bloqués pendant deux heures par un barrage de police. Devant notre insistance l'un des policiers nous a dit : « je me fous des droits fondamentaux, on vous dit de rester là... » Nous avons finalement pu passer par petits groupes au bout de deux heures. » (T 84)

-14h00 : des check point sont installés : toutes les personnes qui veulent sortir du village sont systématiquement fouillées.

« Le 5 avril, à la sortie du village anti-OTAN vers 17h30, nous avons été contrôlés par les forces de l'ordre qui se positionnaient sur cinq points de contrôle. Dès le premier point, nos drapeaux et pancartes ont été confisqués suite à un contrôle de véhicule. Les autres policiers se marraient. Voici ce qu'on nous a dit:

« D'après un décret paru spécialement pour la durée du sommet de l'Otan mais aussi valable le 5 avril, nous sommes en mesure de confisquer tous types de banderoles, drapeaux ou pancartes sur lesquels se trouve un ou des signes protestataires de l'OTAN ».

Je leur ai dit que nous ne les portions pas sur nous et qu'elles étaient rangées. Ils ont répondu : « il est même interdit de les tenir dans la voiture ». Je leur ai dit que sur la plupart des pancartes le mot OTAN n'était même pas écrit. Et là, la réponse tombe d'un autre officier énervé : « Tout ce qui fait référence à une protestation contre l'OTAN ou le système est interdit »

Lors de ce contrôle, les policiers ont noté nos noms (nous étions trois) suite à un contrôle d'identité mais aussi la plaque d'immatriculation du véhicule.

Nous avons continué jusqu'au cinquième point de contrôle. En effet, un véhicule qui partait devant nous et dans lequel se trouvait un officier civil demandait à chaque point de contrôle (2, 3 et 4ème) de nous laisser passer puis il a disparu. Comme par hasard, le cinquième point de contrôle nous arrête. Ils ont déballé tout ce qu'il y avait dans le camion. Deux officiers en civil sont arrivés et ont interrogé le chauffeur en lui disant : « ce n'est pas la peine de nous prendre pour des cons, on sait qui vous êtes ». L'autre officier découvre une pancarte qui n'a pas été vue lors du premier contrôle. Par "hasard", celle-ci n'est pas confisquée alors que l'emblème anti-OTAN est bien dessiné! Je dis à ce commissaire que lors du premier point de contrôle toutes nos pancartes ont été confisquées. Il répond : « J'ai le droit de tout confisquer. Mais j'ai aussi le droit de ne pas le faire ». Il se contente de photographier la pancarte en disant : « ça va me servir lorsque je vais visionner les vidéos du 4 avril ». Alors que tous les véhicules circulaient en direction du centre ville, ils ne nous ont pas laissé prendre cette direction et nous ont demandé de repartir d'où nous venions. Nous avons alors parké le véhicule et sommes allés à pied en ville. Nous avons pu récupérer le véhicule qu'à 22h environ. » (T 85)

Les filles sont fouillées par des hommes à la vue de tout le monde. La police confisque les livres, les habits de couleur noire, les appareils photos/vidéo et procède à des interpellations. On ne peut plus rentrer ni sortir sans passer par le filtre policier. La pression s'accroît, c'est maintenant 30 à 50 cars de gendarmes mobiles et de CRS qui ont pris position autour du village, ainsi qu'un bus pour embarquer d'éventuels interpellés.

« Quatre policiers en civils fouillent notre véhicule et nous posent des questions au sujet des « black blocs ». Ils cherchent des photos dans la caméra, trouvent quelques photos où on voit des gens habillés en noir, après la manifestation de la veille. Il semble qu'ils aient identifié l'une des personnes sur une photo. Ils embarquent notre chauffeur. » (T 87)

-16h00 : malgré des discussions avec la préfecture, les check point sont maintenus, ainsi, bien sûr, que la présence policière, les fouilles et le vrombissement incessant des hélicoptères au dessus du village. De

nombreuses personnes sont contrôlées et fouillées dans la gare de Strasbourg. Là aussi on confisque des appareils photo.

-17h00 : le rassemblement qui devait avoir lieu devant la commissariat contre la répression de la veille et qui, dans ces conditions de contrôle permanent a réuni peu de monde, se termine. Une membre de la Legal Team et un membre d'Indymedia sont interpellés et finalement relâchés.

-un journaliste qui couvrait le contre-sommet de l'OTAN a été brutalement contraint par la police d'interrompre son reportage et s'est fait confisquer sa carte de presse :

« c'est l'illustration parfait de la banalisation de l'abus de pouvoir. Avec un autre pigiste de l'agence, j'interviewais des lycéens, dans le quartier du Neuhof, à cinq minutes du village autonome, quand la police a débarqué pour un contrôle. Le commissaire a alors pris la caméra de mon confrère puis s'est précipité sur moi. Ils ont fait une clé de bras pour le contraindre à poser sa caméra. J'ai appelé un collègue et je lui ai dit d'alerter des agences de presse comme Reuters. Du coup, les policiers se sont un peu calmés et j'ai pu récupérer ma caméra, mais pas ma carte de presse.»

Durant ce contre sommet de l'OTAN de trop nombreuses promesses n'ont pas été tenues par la municipalité strasbourgeoise et les autorités. Une répression d'une exceptionnelle violence, physique et psychologique, a été la seule réponse de notre gouvernement à l'expression de ceux qui luttent contre la militarisation du monde et veulent agir solidairement pour promouvoir des valeurs pacifistes.

Toutes les provocations faites à l'encontre des opposants à l'OTAN (retirer les drapeaux des fenêtres, suspendre les transports, interdire la manifestation, harceler les habitants du village autogéré...) témoignent d'une volonté de criminaliser les mouvements sociaux et de réprimer systématiquement la liberté d'opinion et d'expression.

III : APRES : une justice de lampiste

« Je veux que les casseurs soient punis avec la plus extrême sévérité »

Nicolas Sarkozy, Président de la République Française, dimanche 5 avril 2009

1 : bilan Legal Team / Medical Team

En ce qui concerne la Legal Team :

- nous estimons avoir traité plus de 1700 appels concernant des faits de répressions policières

- 27 cas de personnes bloquées à la frontière ont été signalés, dont 3 ont saisi le tribunal en référé (qui ont été rejetés)

- 690 personnes ont été signalées retrouvées après une disparition, une hospitalisation ou une arrestation

- 464 arrestations ont été confirmées

- 34 gardes à vue ont été signifiées par la police directement à la Legal Team, mais le nombre réel de gardes à vue reste impossible à déterminer : plusieurs centaines de personnes ayant été arrêtées sans que la procédure ne soit respectée

- 5 personnes ont été convoquées ultérieurement

- 8 personnes ont acceptées une comparution immédiate

- 4 personnes ont décidé d'être jugé ultérieurement

- 2 personnes font l'objet d'une instruction

- 8 personnes ont été signalées hospitalisées à la Legal Team mais ce chiffre doit être complété par ceux de la Medical Team.

En ce qui concerne la Medical Team :

- le jeudi 02 avril, la Medical Team a pris en charge une trentaine de blessés

- le samedi 04 avril, un millier de personnes ont bénéficié des soins de la Medical Team pour de multiples raisons : épuisement, grave déshydratation, panique, été de choc, irritations et problèmes

respiratoires liés aux gaz lacrymogènes, hématome(s) et plaie(s) ouverte(s) dus aux tirs tendus, flashball et aux projectiles métalliques contenus dans les grenades assourdissantes.

-un certain nombre de blessures graves ont été répertoriées : plaies ouvertes à la tête et aux jambes, crise cardiaque (parmi ces blessés, deux journalistes et un membre de la Medical Team). Certaines personnes ont été contraintes à des arrêts de travail.

1700 appels concernant des faits de répressions policières, 464 arrestations confirmées, plus d'un millier de personnes pris en charge par la Medical Team, la ministre de l'intérieur en conclut :

« Il paraît qu'il y avait trop de forces de police, que c'était disproportionné, qu'il allait y avoir des violences policières, il n'y en a pas eu. »*

* Michèle Alliot-Marie, Assemblée Nationale, 07/04/09

Ce bilan montre bien la volonté de réprimer l'ensemble du mouvement de protestation contre l'OTAN, tel un dressage politique qui a pour finalité de décourager par la peur toute mobilisation qui contredirait les politiques des ogres de la planète.

2 : les comparutions immédiates

Pour ceux qui ont eu l'infortune d'être traînés devant les tribunaux, même si les faits reprochés étaient légers ou manifestement fabriqués, le glaive a été sans appel. Alliot-Marie et Sarkozy ont demandé des corps menottés et enfermés. La justice, en bon serviteur zélé, a offert aux maîtres se qu'ils voulaient.

Ceux qui passèrent en comparution immédiate "bénéficièrent" d'une véritable ambiance de lynchage. Tous les médias (y compris ceux de gauche) titraient sur les « procès des casseurs » ou des « incendiaires ». Aucun ne soulevait que l'ensemble des personnes qui passait en procès l'était pour des intentions qu'on leur prêtait et très peu pour des actes.

La presque totalité des interpellés avaient été ratissés en marge de la manifestation ou du village, et interpellés pour un couteau suisse dans le sac, des pierres dans la poche... c'était bien une justice de lampiste qui s'abattait alors sur eux.

Lundi 06 avril

-14h00 : début des audiences de comparution immédiate pour les anti-OTAN. Entre la presse bourgeoise et la présence policière, l'ambiance est au lynchage des quelques lampistes que la police et la justice veulent livrer en pâture. Lorsqu'un manifestant qui vient de prendre six mois ferme pour avoir eu une pierre dans la poche proteste, la police se rue sur lui et le public venu le soutenir s'indigne, alors le président ordonne l'évacuation de la salle, ce que la police fait sans ménagement en excluant hors du tribunal la quarantaine de personnes venues soutenir.

-l'audience de la personne de nationalité française accusée d'avoir été en possession d'un couteau suisse est renvoyée au 5 mai.

-il est requis six mois contre la personne de nationalité française accusée d'avoir été en possession de cailloux dans sa poche. Il est condamné à trois mois de sursis. Il est ressorti libre du tribunal.

-il est requis six mois avec sursis contre la personne de nationalité française accusée d'avoir été en possession d'une cagoule. Il est condamné à six mois de prison avec sursis. Il ressort libre.

-les trois personnes de nationalité française qui ont refusées la comparution immédiate sont maintenues en détention. L'audience est renvoyée au 5 mai.

-il est requis contre la personne de nationalité français accusée d'avoir été en possession d'un lance pierres six mois avec sursis. Elle est condamnée à six mois avec sursis. Il ressort libre.

-la Legal Team n'a pas pu rentrer sans la salle d'audience. Seule la presse officielle a pu y entrer. Lors du procès de l'un des allemands, tout le public sera maintenu à l'extérieur.

-un français est accusé d'avoir été en possession d'une cagoule et d'une arme de sixième catégorie. Le procureur demande trois mois de prison ou 140 heures de travail d'intérêt général. Tout le plaidoyer du procureur a tourné autour du *pense bête juridique* qu'il accusait d'être une incitation à l'émeute. Il a été condamné à trois mois avec sursis.

-un allemand accusé d'avoir été en possession d'une hache est condamné à trois mois de prison avec sursis, plus 3 ans d'interdiction de territoire. Il avait été arrêté dans la rue (à un moment où il n'y avait aucune manifestation, ni problème au village) alors qu'il tentait, avec une petite hache, de récupérer un vélo dont la clé de cadenas avait été perdue.

-un allemand, reconnu comme une personne pacifiste, est accusé d'avoir jeté une pierre sur la police lors de la chasse à l'homme dans la forêt le 2 avril. Il est condamné à six mois de prison ferme et à trois ans d'interdiction de territoire.

-un allemand, accusé d'avoir été en possession d'une barre de fer est lui aussi arrêté dans la forêt le 2 avril, est condamné à six mois de prison ferme et trois ans d'interdiction de territoire ; il avait sur une tige en métal de 20 cm destinée à remplacer une sardine manquante à sa tente.

« L'objectif du gouvernement était clair : faire passer pour des casseurs tous ceux et celles qui souhaitent manifester leur opposition à l'OTAN. » Communiqué du NPA, 04 avril 2009.

Mardi 07 avril

-14h00 : nouvelles comparutions immédiates de ceux que la police et la justice ne voulaient pas lier aux « politiques ». Des jeunes du quartier du Neuhof ayant participé aux manifestations passent ainsi ce jour-là, ainsi que d'autres strasbourgeois.

-à l'entrée du tribunal, la police contrôle et prend l'identité des personnes venues pour les procès liés à l'OTAN. Plusieurs cars de police sont présents à l'extérieur.

Mercredi 08 avril

-14h00 : port du Rhin, les habitants manifestent. Cinq cent personnes se dirigent vers l'Hôtel de Ville de Strasbourg derrière la banderole : « port du Rhin, sacrifié pour l'OTAN »

« Voilà, le sommet de l'OTAN est fini. Je revis, enfin... la présence policière reste tout de même assez forte dans certaines parties de la ville.

Maintenant que le quartier du Port du Rhin déjà fortement dégradé a perdu les quelques commerces qui se battaient en duel, les projets d'extension du tram, de construction de 'loft' et autres « immeubles de standing » peuvent commencer...Quoi qu'il en soit, j'ai du mal à croire que les événements qui se sont produits ne soient pas la conséquence d'un résultat voulu. Ces « débordements » ont permis qu'il n'y ait pas de manifestation, de discréditer l'ensemble du mouvement anti-OTAN et d'accélérer de surcroît des intérêts immobiliers et financiers.... »
(T 88)

-16h00 : les étudiants et les enseignants chercheurs en grève depuis plusieurs mois retrouvent alors et réoccupent leur université, deux cent d'entre eux sont bloqués à la sortie du campus par un impressionnant cordon policier. La police les chargera, fera une blessée et arrêtera un étudiant qui passera le lendemain en comparution immédiate pour « outrage et rébellion à agent »... un classique quand on n'a que la répression à la bouche...

3 : les autres procès

Les quatre personnes , un allemand accusé d'avoir jeté des pierres sur la police et d'avoir blessé l'un des policiers lors de son arrestation ainsi que trois tourangeaux arrêtés sur le parking s'un supermarché pour avoir acheté du White spirite et une serpillière, qui refusèrent la comparution immédiate furent immédiatement incarcérées.

Mardi 05 mai

-la personne de nationalité allemande prit le forfait de six mois que sa nationalité semble ordonner lors des procès des anti-OTAN. Pendant toute l'audience, ce qui fut manifeste, c'est la germanophobie qui entourait l'ensemble des procès des personnes de nationalité allemande. Les traductions furent bâclées, voir inexactes.

-un manifestant a comparu libre en justice. Il avait été fouillé puis relâché par la policier à la sortie du village à la fin du contre-sommet. Il avait ensuite été contrôlé et fouillé par la Brigade anti-criminalité en entrant dans le tram. Motif de sa présence au tribunal : détention d'un couteau suisse au fond de son sac à dos. Durant l'audience, le juge a insisté sur le fait que l'accusé possédait également deux paires de lunettes de soleil, un bonnet de bain, une cagoule et un drapeau, c'est-à-dire des objets liés aux exactions commises lors de la manifestation du samedi après midi.. Le procureur se dit lasse de ce genre d'affaire, il a néanmoins demandé une peine de trois mois de prison avec sursis et une amende de 300 euros ce qui est cher payé pour un couteau suisse ! En effet, une peine est une peine, elle est notée dans le casier judiciaire, ce qui interdit l'accès à de nombreux métiers. De plus, la peine avec sursis peut se transformer en peine de prison ferme pour un délit mineur, par exemple port d'arme de catégorie 6 (une fourchette). Le juge a annoncé un report du délibéré pour le 25 juin.

-suite aux procès de cet après midi et après délibération, le tribunal a prononcé la nullité des poursuites contre les jeunes tourangeaux, accusés de possession de matériel pouvant servir à confectionner des engins explosifs. Ils furent libérés après qu'une des multiples nullités soulevées par les avocats de la Legal Team fut retenue. Sur le fond, la défense appuie sur le fait que l'intention n'était pas caractérisée. En effet, ce n'est que depuis la dernière loi sur la prévention de la délinquance qu'on peut poursuivre un individu sur une intention. Encore faudrait-il que cette

intention soit caractérisée. Ce n'est pas parce qu'on achète du White spirite et une serpillière qu'on va lancer un cocktail Molotov. Encore faudrait-il au moins le fabriquer !

Le parquet, avec acharnement, a rectifié la nullité et le 22 juin prochain, ils se représenteront une troisième fois devant leur juge :

« Je garde en mémoire le souvenir obsédant d'un crissement de pneus, du fracas d'un train qui déraile, des portières qui claquent. Ensuite le cliquetis strident des menottes sur mes poignets, un écusson de la BAC, une panthère noire la gueule grande ouverte. Après plus rien, si ce n'est la sueur froide des auditions, la lumière blanche d'une cellule de garde à vue et la pellicule de ce faux monde qui continue pourtant de défiler...

(...)

Partout autour de nous se resserre l'étau de la légalité et du contrôle, partout s'allonge la portée des armes d'État. L'Europe sentant son déclin venir s'est érigée en forteresse. Arguant de ses prétentions démocratiques, elle se sert d'organes tels que l'OTAN pour armer ses intérêts et protéger ses privilèges.

(...)

La boulimie du pouvoir s'exerce toujours plus concrètement sur nos vies nos corps et maintenant notre pensée. Ce que l'on nous reproche est d'ordre abstrait, nous sommes suspectés d'avoir nourris de mauvaises intentions et donc incarcérés en raison de ces éventuelles volontés délictueuses. En réalité aucun acte matériel. Mais puisque porter des accusations n'est pas encore suffisant à prouver, les tribunaux vont alors devoir sonder nos moralités et nous punir en conséquence...

Pour se purger de ses traumatismes et pour gérer sa propre production de frustration, la société a besoin de ses victimes expiatoires. Conscients des logiques et des intérêts spectaculaires dans lesquels nous nous débattons, nous avons refusé d'être jugés en comparution immédiate, ce qui nous a valu d'être placés un mois en détention provisoire. Nous avons été libérés depuis, à l'issue d'un premier procès pour cause de nullités procéduraires. Mais l'État ne compte pas en rester là, nous allons être rejugés. »

Mardi 12 mai :

Il fallut faire un exemple. Et cela tomba sur lui. Il aurait prêté son briquet à un mineur qui jeta, de l'arrière de son scooter, un pétard sur un gendarme en train de filmer les manifestants. L'année de prison ferme correspond au forfait des six mois pour les anti-OTAN plus six mois quand on vient d'un quartier populaire. C'est cela la justice coloniale. Il n'y a en effet rien de nouveau à voir les habitants des quartiers populaires plus lourdement condamnés que les autres. Surtout que lors des manifestations contre l'OTAN, les habitants des quartiers périphériques ont sympathiquement participé à de nombreuses initiatives ; mais ces quartiers et surtout celui du Neuhof, qui bordaient les alentours du village autogéré, ont connu dans les semaines qui ont suivi les événements une véritable répression. Des dizaines de personnes se sont retrouvées ainsi devant les tribunaux pour conduite sans permis, refus d'obtempérer, conduite sans casque etc. la plupart de ces personnes ont participé aux manifestations, notamment quand celles-ci étaient dans leur quartier. La présence policière massive qui a suivi le sommet de l'OTAN et la recherche de quelques personnes bien connues a permis à la répression de se faire en catimini, loin des projecteurs qui étaient sur les "vrais" manifestants.

Lundi 18 mai :

-une manifestante, arrêtée le 2 avril alors qu'elle tentait de rejoindre le village et placée en garde à vue, a reçu une convocation. Elle comparait pour participation à une bande armée, accusé d'avoir été en possession d'une arme de 6^{ème} catégorie, un bâton en bois, ce qu'elle avait toujours contesté. Elle ressort libre. La juge déclare un défaut de procédure et une absence de preuve.

« L'enjeu politique n'était plus de réprimer les confrontatistes, mais plus comme à Gènes, lors du contre-sommet du G8, de terroriser une manifestation dans son ensemble, de la

criminaliser, d'intimider pour les prochains rassemblements. Ainsi, s'en prendre au confrontatistes c'est se tromper d'époque.

Que les journaux du torchon local et de la presse bourgeoise aient mis à la une, le lundi, jour des premières comparutions immédiates, les quelques lampistes à qui l'État voulait faire porter le chapeau, révèle la propagande d'État.

Le fichage systématique et global auquel il fut procédé pendant la semaine du contre-sommet doit nous amener à réfléchir et à agir. On a ainsi pu constater lors de procès des lampistes que les procureurs n'hésitaient pas à annoncer que telle personne était connue des services de police, non pas au vu d'une condamnation quelconque (la presque totalité des interpellés et des casiers judiciaires vierges) mais des fichages qui ont été faits lors des rassemblements précédents. Et comme des dizaines de manifestants de Strasbourg ont été fichés à un moment ou à un autre, on voit très bien le mécanisme de criminalisation du mouvement social qui se met en marche : fiché à une manif, traîné devant les tribunaux à la suivante ! »

Strasbourg emporte l'OTAN, Courant alternatif n° 190, mai 2009

4 : les propositions de lois

« Faut-il encore et toujours le répéter à ceux qui ne veulent décidément rien voir ou font semblant de ne rien voir ? La menace de la « racaille-qui-sacagerait-tout » est une invention destinée à faire peur à l'opinion publique, à la tétaniser. La vraie racaille c'est cette machine à défendre les intérêts des formes multinationales qui s'appelle l'OTAN. La peur et l'option dite sécuritaire sont les plus sûres alliées d'un pouvoir qui a démontré son incompetence économique. Elle empêche le citoyen de se révolter, de demander des comptes. Le reste, c'est du fumigène médiatique... » (T 89)

Quelques jours après le contre-sommet, nous pouvions lire dans la presse que :

« La ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie a annoncé aujourd'hui son intention d'étudier la possibilité de mettre en place des mesures, éventuellement législatives, pour empêcher quiconque de participer à des manifestations en dissimulant son visage, notamment à l'aide de cagoules. "Je constate qu'à l'intérieur des manifestations, il y a un certain nombre de gens qui viennent pas du tout pour la manifestation mais, profitant d'être dissimulés derrière des cagoules, pour permettre un certain nombre d'exactions."(...) Cela pourrait éventuellement

aboutir à introduire dans la Lopsi (loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure) des dispositions permettant "d'interdire ce type d'actions par des gens qui, de toute évidence, sont des voyous" a précisé la ministre. » Le figaro, 08 avril 2009

Le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser les images violentes relayées par ses médias afin de durcir encore la répression ? Toujours est-il que le 16 avril, les choses se confirmèrent : « Le gouvernement prépare son décret "anti-cagoules" dans les manifestations » titre ainsi Le Monde, et : « Manifestations : Matignon examine le décret anti-cagoule » déclare à son tour L'Express.

Le 05 mai, suite aux manifestations de désaccord exprimées lors du contre-sommet de l'OTAN, le gouvernement a effectivement proposé - se reposant pour cela sur les informations relayées pendant toute cette période par les médias et présentant les opposants à la guerre comme des voyous, des terroristes dangereux, sans foi ni loi, dénués d'opinion politique- l'ajout de lois visant à renforcer « la lutte contre les violences de groupe et la protection des personnes chargées d'une mission de service public ».

La raison invoquée par notre gouvernement est donc « l'augmentation des actes de délinquance commis par des bandes violentes ». Derrière ce discours sécuritaire, se cache la volonté de durcir la répression contre les individus et les groupes dont le discours s'oppose à l'Etat.

L'objectif est de contrôler par la peur, tous ceux et celles qui souhaitent manifester leur mécontentement par rapport aux mesures prises par notre gouvernement, que ce soit dans le domaine militaire, économique, social etc.

Ces propositions visent donc :

-à punir sévèrement non sur la base de faits avérés, mais sur des intentions présumées :

« l'article premier instaure une nouvelle incrimination réprimant de façon spécifique la participation à une bande

ayant l'intention de commettre des violences ou des atteintes aux biens » exposé des motifs à la proposition de loi enregistrée le 05 mai 2009 à la Présidence de l'Assemblée Nationale.

-à autoriser l'identification systématique des personnes présentes à une manifestation ou à un rassemblement en interdisant à celles-ci de masquer leur visage :

« L'objet de la présente proposition de loi vise à interdire le port de cagoules ou de tout autre moyen de masquer le visage lors de manifestations ou attroupements » exposé des motifs à la proposition de loi enregistrée le 05 mai 2009 à la Présidence de l'Assemblée Nationale

-à donner les pleins pouvoirs aux forces de l'ordre en leur permettant de ne pas respecter les procédures légales :

« L'article 4 insère dans le code de procédure pénale un article (...) destiné à éviter que les conditions dans lesquelles se déroulent les opérations de maintien de l'ordre et les arrestations auxquelles peuvent procéder les services de maintien de l'ordre et unités de police judiciaire, spécialement lorsqu'elles concernent un nombre important de personnes et dans des circonstances difficiles, ce qui est le cas pour les infractions commises par des bandes violentes, ne fassent l'objet de contestation. » exposé des motifs de la proposition de loi enregistrée le 05 mai 2009 à la Présidence de l'Assemblée Nationale.

Dans le même temps, la Commission nationale de déontologie de la sécurité et Amnesty International rappellent, s'appuyant pour cela sur des enquêtes précises et des faits avérés, que des actes de violences physiques et psychologiques, contraires aux procédures, font l'objet d'un nombre toujours plus important de poursuites judiciaires et de plaintes :

« recours abusif au menottage, traitements inhumains et dégradants, manque d'impartialité... depuis 2000, la Commission nationale de déontologie de la sécurité épingle, dans son rapport annuel, les manquements à la déontologie de certains policiers, gendarmes, personnel pénitentiaire et autres agents de sécurité privée. Au total, en 2008, la commission a été saisie de 152 affaires et a rendu 103 avis. Pour les 62 manquements les plus graves, la commission a alerté les autorités compétentes en vue de poursuites disciplinaires et/ou pénales. » Libération, 28 avril 2009

« Les procédures d'enquête relatives aux plaintes déposées contre les policiers en France ne sont pas à la hauteur des

normes requises par le droit international. Les victimes ou les témoins de mauvais traitements commis par des agents de la force publique sont en outre de plus en plus souvent inculpés d'"outrage" ou de "rébellion". Amnesty international, Les violences policières insuffisamment contrôlées en France, 2 avril 2009-06-16

En ce qui concerne l'Otan :

« Un peu plus de deux semaines après la fin du contre-commet de l'OTAN à Strasbourg, la direction générale de la police nationale annonce que la police des police (IGPN) a été saisie d'une enquête concernant les images vidéo montrant des policiers lançant des projectiles ramassés sur le ballast d'une voie ferrée en direction des manifestants, le samedi 4 avril. » Libération Strasbourg, 23 avril 2009

Depuis plusieurs années, la répression envers toutes formes de contestation se durcit. Ce n'est pas seulement pour quelques individus présumés violents que le gouvernement vote ces mesures punitives mais bien dans le but de criminaliser l'ensemble des mouvements sociaux. Le fait même de participer à une manifestation est remis en question par ces textes de lois, qui interdisant désormais aux participants de se protéger le visage ou de garder l'anonymat alors que l'on confère aux forces de l'ordre, pourtant coupables d'un nombre toujours plus important de bavures, bévues, fautes violences etc. des droits exponentielles et contraires aux droits fondamentaux.

Au regard de ces mesures, nous devons rester vigilant et dénoncer avec la plus grande fermeté, cette politique répressive, qui utilise la contestation et les médias afin d'asseoir son pouvoir et n'hésite pas à faire usage de motifs douteux lorsqu'elle tient à remplir ses quotas : Il y a quelques jours, le 11 juin, une militante de Sud Etudiant a été placée en garde à vue au sujet des « violences en marge du contre-sommet de l'Otan. » Lors de la manifestation du 4 avril, elle avait été blessée et emmenée aux urgences en Allemagne. Les autorités allemandes avaient alors communiqué son nom à la police française car elle « sentait la fumée ». Dans la foulée, le ministère de l'intérieur se félicite du travail des enquêteurs strasbourgeois qui ont, le même jour, interpellés six personnes à

Strasbourg, pour leurs liens présumés avec les affrontements du contre-sommet.

Et le lendemain, on apprenait que les caméras de surveillance installées à Strasbourg durant le contre sommet et qui avaient fait l'objet d'un référé liberté seraient pour la plupart conservées :

« Souriez, vous êtes de plus en plus filmés.

De nouvelles caméras de surveillance vont se greffer aux 300 déjà en place dans l'agglomération. Les élus de la CUS vont délibérer cet après-midi sur leur installation aux abords de la médiathèque Malraux, dont « la géographie des lieux ne favorise pas la présence régulière de véhicules de police. » Ils se pencheront aussi sur l'implantation d'équipements au plan d'eau de Reichstett, « où sont constatés des faits de troubles à la tranquillité publique. ». Les élus statueront aussi sur le maintien de 12 des 21 caméras disposées dans le cadre du sommet de l'Otan. « Elle sont là, on ne va pas s'en priver. », explique Jacques Bigot. Pour autant, le président de la CUS n'est pas favorable à une extension massive de la vidéo protection. « Il faut trouver le juste équilibre entre la sécurité et la liberté d'aller et venir. » une stratégie dont l'élaboration incombera, entre autres, au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, dont la prochaine réunion est prévue le 3 juillet.

20 minutes, vendredi 12 juin 2009 »

L'image principale de ce contre-sommet créée par les médias est celle d'une explosion de violence, symboliquement représentée par un hôtel Ibis en flamme. Les médias, gouvernement à l'appui, ont délibérément présenté la manifestation du 4 avril comme un rassemblement d'individus dangereux, de groupes extrémistes, venus là uniquement pour le plaisir de s'en prendre à des bâtiments et forces de l'ordre, de détruire et se battre, relayant ainsi la contestation anti-militariste au second plan, niant l'ensemble de l'opposition pour se concentrer sur les quelques images qui leur permettent d'entretenir le climat de peur nécessaire à leur existence. Nous devons nous demander pour quelles raisons la police a refusé aux pompiers, français et allemands, d'intervenir pour stopper les incendies, et pourquoi tant de témoignages laissent planer un immense doute sur les événements qui concernent l'hôtel Ibis :

« Nous étions situés à une dizaine de mètres de l'hôtel Ibis lorsque la première charge de CRS fut lancée. Ce qu'il se passait à ce moment là autour de l'hôtel : des manifestants sortaient des meubles de l'hôtel pour alimenter la barricade et le feu à l'extérieur, au milieu de la chaussée. D'où nous étions, il n'y avait aucun signe d'incendie dans l'hôtel : ni fumée, ni flammes, rien. Mais les vitres sont brisées. Les manifestants ont reculé lorsque des grenades lacrymogènes nous tombaient dessus, tirées par les CRS avançant et par l'hélicoptère. Les flics vidèrent la place rapidement de tout son monde. L'hôtel Ibis ne brûle toujours pas. Que s'est-il passé pendant que la fumée emplissait l'espace ? Y aurait-il pu y avoir des manifestants lançant des cocktails Molotov sur les CRS, dont un aurait pu mettre le feu à l'hôtel ? Qu'on fait les CRS à ce moment ? Or si il y avait un, hypothétique, début d'incendie dans l'hôtel, celui-ci, non visible à dix mètres de l'hôtel, aurait pu être maîtrisé facilement. Ce qui est sûr : l'hôtel ne brûlait pas lorsque la place fut vidée. Nous sommes trois à pouvoir le certifier. Et après la charge, seul des CRS occupaient l'espace où se trouve l'hôtel. Après quelques affrontements, dans le jardin des deux rives tout le monde est descendu sur le champ de foire pour tenter de rejoindre le cortège des manifestants. (ceci environ trente minutes après la première charge). C'est à ce moment qu'on s'est aperçu que tout l'hôtel brûlait. Et la pluie de lacrymos s'est réabattue sur le cortège, sans discernement. » (T 66)

« A propos de l'incendie de hôtel Ibis, je ne peux pas dire que la police ait mis le feu au bâtiment, mais je peux témoigner qu'elle n'a rien fait pour que le feu soit maîtrisé alors qu'elle avait le contrôle de la zone.

Ils ont attendu que la manifestation démarre dans la confusion et envahisse la voie entre le pont Vauban et le pont de l'Europe pour envoyer les pompiers sur un incendie dont les premières fumées étaient visibles depuis au moins une demi heure. Les pompiers en zone française étaient arrivés toutes sirènes hurlantes jusqu'au pont Vauban trois quart d'heure avant et se trouvaient bloqués derrière la police depuis ce moment là.

De même la non sécurisation de la station service avec bouteilles de gaz dehors et, j'imagine, les cuves pleines était une aberration totale pour ne pas dire criminelle. » (T 75)

« Avec trois amis retraités, nous n'avons pu rejoindre le lieu de la manifestation à cause des barrages policiers. En revenant, nous avons été interpellés et contrôlés par trois policiers qui nous ont barrés la route menant à l'Hôtel Ibis. Ils nous ont demandé d'ouvrir nos sacs dont ils ont vérifiés le contenu puis réclamé nos titres de transport quand on leur a dit que nous

retournions à la gare. Quelques centaines de mètres lus loin, une douzaine d'hélicoptères rangés en deux files ont survolé l'espace proche de l'hôtel. J'ai vu une traînée blanche sortant du dernier hélicoptère, qui volait entre les files. Je l'ai fait remarquer à mes amis en leur demandant : « qu'est-ce qu'il balance ? ». Quelques minutes plus tard, nous apprenions que l'hôtel Ibis était la proie des flammes. J'ai tout de suite pensé que le feu avait été provoqué par un engin lancé depuis cet hélico. » (T 80)

« J'étais devant le syndicat d'initiative qui brûlait depuis longtemps quand l'hôtel Ibis à commencer à brûler. Or, entre l'office du tourisme complètement enflammé et l'hôtel Ibis il y avait depuis un certain temps des CRS, ce qui accrédite plutôt la thèse selon laquelle ce ne serait pas les manifestants qui ont mis le feu à l'hôtel. » (T 81)

De même, de nombreuses personnes et photos signalent des policiers vêtus de manière peu orthodoxe :

« Le Mouvement pour la Paix s'interroge sur la tenue surprenante de quelques CRS, observée après des charges inadmissibles, vêtus de jeans, de sweat-shirts sombres et petits sac à dos de toile. » Communiqué du Mouvement pour la Paix, 5 mai 2009

Et nous donc...

Conclusion :

Dès le début des négociations concernant le village et la manifestation, jusqu'à aujourd'hui, le contre-sommet de l'OTAN à Strasbourg a été l'objet d'une violente répression. Une répression stratégique d'abord, visant à décourager et énerver les organisations qui tentaient de mettre en place les structures d'accueil aux manifestants et le parcours de la manifestation. Une répression physique et psychologique ensuite qui s'est manifestée par des contrôles d'identité systématiques et agressifs, qui a marquée chaque rassemblement et qui a culminée le 04 avril, lors de la grande manifestation au jardin des deux rives. Ce jour là, des milliers de personnes ont été privées du droit d'exprimer leur opinion, et ont été reléguées dans une souricière et traitées avec la plus grande des brutalités et le plus grand mépris. Une répression perverse enfin, dont l'objectif est de contrôler l'opinion publique par la peur en stigmatisant quelques individus, victimes d'une justice partielle qui répond au souhait de Sarkozy en fournissant des têtes, à n'importe quel prix.

Aujourd'hui, 7 personnes sont en encore en prison, trois attendent pour la troisième fois, d'être jugées.

Demain, de nouvelles lois seront votées, dont le but est clairement de rendre toutes formes de contestation criminelles et sanctionnables.

D'ici peu, à ce rythme, l'expression même d'un désaccord sera passible de poursuites pénales et nos idées brûleront à la température de 451 degrés fahrenheit. C'est pourquoi il est nécessaire de persévérer dans nos luttes et de dénoncer avec fermeté ce système. Nous invitons donc tous ceux et toutes celles qui le souhaitent à compléter ce document afin que la lumière soit faite sur ce qui est réellement arrivé durant ce contre-sommet de l'OTAN.

Annexes :

1 : Témoignages

Vue d'ensemble

« Que s'est-il passé à Strasbourg ?

Il faut que les choses soient dites. Ce qui ressort difficilement du fatras médiatique, et que pourtant beaucoup de monde a pu constater lors des manifestations, c'est la violence injustifiée des forces de police. Images à l'appui, nous souhaitons remettre certaines choses en place :

Première provocation :

Le premier incident survenu en marge du contre sommet a été l'altercation entre trois véhicules de la Brigades Anti-Criminalité et les participants au village anti-Otan le mardi 31 mars vers 22h00 sur la rue de la Ganzau. Il est 21h30 quand les policiers effectuent un contrôle d'identité sur les personnes qui surveillent le sud du campement, faisant preuve à leur égard d'agressivité et de violences verbales. Avertis, quelques 150 personnes arrivent rapidement sur les lieux, aussitôt stoppées par des grenades assourdissantes qui explosent en projetant de violents éclats (l'auteur de ces lignes en a pris un derrière la tête). Les arrivants réagissent en attaquant les voitures de police, brisant le pare-brise arrière de l'une d'elles.

Seconde provocation :

Le mercredi, les autorités refusent à la cuisine du campement de passer la frontière, bloquant les 40 tonnes de nourritures prévues pour la semaine. Des heures de négociation (sans aucune altercation ni agressivité) sur le Pont de l'Europe ne suffiront pas à ce que la police française laisse passer le convoi.

Troisième provocation :

Le jeudi, après une première manifestation agitée, près de 300 personnes sont empêchées de regagner calmement le campement après avoir été stoppées au nord du quartier du Neuhof. Au lieu de cela, elles sont repoussées, à travers bois et à grand renfort de gaz lacrymogène, vers la zone sud du Port Autonome, puis prises en tenaille. Coincé sur la rue de Bayonne, la manifestation se rend et tente de négocier son retour vers le campement dans le calme. Au lieu de cela, les 300 personnes sont attachées deux à deux à l'aide de cerflex et maintenues 5 heures sous le toit d'un restaurant, sans se voir prononcer leurs droits et leur placement en garde à vue. Il leur est tout d'abord interdit de se lever, de téléphoner et de faire leur besoin, mais elles finissent par ne plus obéir aux injonctions, se libèrent de leurs étreintes à l'aide de briquets, alors que certaines ont déjà les mains bleues.

Une grande partie sera transférée vers le commissariat central, attachée en position debout dans le véhicule en déplacement (deux personnes de notre groupe peuvent témoigner qu'une personne a perdu connaissance dans cette position sans que les policiers n'interviennent + injures de la

part des policiers). Certains seront placés en garde à vue. La plupart sont relâchés à partir de minuit, après des heures maintenues à ciel ouvert, entourés de policiers armés.

Quatrième provocation :

Le vendredi vers 15h00, la Brigade des clowns, reconnue pour son mode d'expression non violente et ironique, est bloquée à moins d'un kilomètre du campement, se voyant refuser son droit légitime à manifester en direction du centre. Repoussée de manière agressive par la police, elle doit renoncer à exercer son droit d'expression en retournant au campement sous la pression de la police, qui la reconduit à quelques centaines de mètres du campement. Après avoir repoussé la brigade des clowns, les gardes mobiles font barrage à proximité du campement, sans raison aucune : les clowns sont rentrés et rien ne nécessite le maintien des forces de police en cet endroit, si ce n'est de pousser les militants radicaux à réagir. C'est cette persistance à vouloir rester qui est à l'origine d'un violent affrontement entre le Black Bloc et les forces de police entre 16h00 et 17h30. Il est à noter qu'à ce moment des heurts, aucune dégradation n'est à déplorer dans les maisons et jardins qui bordent la rue, si ce n'est les vitres explosées par les grenades assourdissantes de la police.

Cinquième provocation :

Le samedi vers 5h30, alors que des groupes de manifestants non violents tentent de passer les barrages de police à proximité du stade de la Meinau, celle-ci répond par des tirs de grenades assourdissantes et de fumigènes, alors que les manifestants ne font preuve d'aucune agressivité et participent à des actions de désobéissance civile non violente.

Sixième provocation :

Cette succession de provocations policières, qui ne peuvent être imputées à de la maladresse, ont favorisé un climat de violence propice à l'explosion du samedi. Mais c'est sans compter le comportement pousse-au-crime qui a caractérisé la police française durant toute la journée du 4 avril, comme en témoignent les images qui suivent.

Samedi vers 10h30, un groupe important de manifestants s'approche du pont rue Alfred Kestler avec la volonté d'entrer au centre ville. Le Pont est bloqué et les manifestants doivent renoncer à passer. Tandis que le groupe est immobilisé sur le carrefour de la route du Rhin, les forces de police lancent sans discontinuer des grenades lacrymogènes sur les manifestants alors que ceux-ci se tiennent à plus de 100 mètres du pont. Le groupe le plus proche des policiers ne manifeste aucun comportement agressif et scandé « We are peaceful, what are you !? » en levant les mains au ciel pour montrer sa non violence. Peu importe, la police leur tire dessus :

Samedi vers 12h00, le même scénario se tient sur le pont Vauban à quelques centaines de mètres de là, alors qu'un cordon de police empêche les manifestants de rejoindre le lieu de la manifestation officielle près du Pont de l'Europe qui se trouve de l'autre côté. Là encore, les manifestants les plus proches des policiers expriment leur non violence en levant les bras et en scandant « We are peaceful, what are you !? » ou « That is what democracy looks like ! ». Ceux qui se risquent à jeter des projectiles sont d'ailleurs immédiatement pris à partie par les autres manifestants, qui

tiennent à montrer leur non violence. Il faudra des dizaines de salves de lacrymogènes pour que les manifestants finissent par s'exaspérer et répondre par la violence.

Dans le même temps, il est à noter que les forces de police tirent sur les manifestant à tir tendu, c'est-à-dire au niveau du visage

Plus tard dans la journée, alors que la manifestation officielle peut se dérouler, le Black Bloc s'attaque aux symboles énoncés auparavant. A ce sujet, il est absolument crucial pour nous de rectifier certains éléments et de proposer quelques interrogations sur le déroulement des faits :

Le poste de douane, désaffecté depuis onze ans, était voué à la démolition dans le cadre du réaménagement de l'axe Strasbourg/Kehl. Sa destruction peut satisfaire les autorités qui ne demandaient qu'à s'en débarrasser. Pour le Black Bloc quant à lui, c'était une façon de s'opposer à un symbole très fort de la division des peuples : le poste frontière, avec tous les contrôles que cela sous entend.

La destruction de la pharmacie a été une idiotie redoutable, au même titre que le reste du bâtiment. Il n'y avait guère que la banque qui à nos yeux, méritait ce traitement. Et ceux qui étaient présents se rappelleront sans doute des ces personnes du Bloc qui, après être entré en conflit avec ceux qui cassaient la pharmacie, ont tenté d'en éteindre le feu à l'aide d'un extincteur, mais en vain. Et c'est sans doute la destruction par les flammes de l'hôtel Ibis qui porte le plus à confusion : s'il a bien été saccagé par le Black Bloc au rez-de-chaussée, qui n'a pas remarqué qu'il s'est enflammé par le toit avant de brûler à la base ? Qui n'a pas vu que la police, absente des lieux, a dû jeter des fumigènes depuis son hélicoptère ? C'est à se demander pourquoi, en l'espace de dix minutes, alors que la police était en train de s'approcher, des membres du Black Bloc se seraient précipités en haut de l'immeuble pour mettre le feu à son sommet. La réponse la plus plausible est que la police est impliquée dans la destruction de cet hôtel, version qui semblera difficile à rendre publique, tant il est facile de rendre les « casseurs » responsables de tous les maux.

En fin d'après-midi, alors que la manifestation est interrompue dans son parcours et acculée hors de la zone, un dernier incident viendra couronner le tout. Les personnes présentes à ce moment pourront témoigner avec quelle inconscience les forces de police se sont comportées envers l'ensemble des manifestants, toutes tendances et âges confondus. C'est notamment près de la rue du Havre, alors que les manifestants sont repoussés vers le quartier Neudorf qu'auront lieu des scènes tout à fait incroyables : les policiers, du haut des ballasts, lancent des pierres sur les manifestants en contrebas, tandis qu'à quelques dizaines de mètres, d'autres lancent des quantités impressionnantes de grenades assourdissantes dans la foule, à tir tendu. » (T 01)

« Conscient qu'aucune violence ne peut en justifier une autre, nous tenons cependant à désigner l'Etat sécuritaire comme largement responsable de la plupart des conflits générés par l'omniprésence policière et son comportement toujours moins regardant de l'éthique. Constatant les provocations successives et les atteintes manifestes à la liberté de circuler et de manifester, la violence quotidienne qu'engendre le système

à l'égard des humains, ainsi que le contrôle exacerbé dont font l'objet les forces d'opposition (et c'est cette surveillance seule qui justifie que nous portions des masques), qu'elles soient modérées ou radicales, nous sommes des milliers, de la Grèce à la France, en passant par l'Algérie ou les départements d'outre-mer, à ne plus vouloir tendre l'autre joue et à choisir une forme de lutte radicale, qui s'apparente à la guérilla ou à l'Intifada, parce que nous estimons que David ne saura vaincre Goliath que par la force de la fronde...

4avril

Manifestation anti-OTAN du 4 avril à Strasbourg

Je viens du nord de la CUS en voiture puisqu'il n'y a aucun transport en commun depuis le 3 avril à midi. Je passe par la Robertsau et le quai Jacoutot, pour emprunter le pont au niveau de l'écluse nord et la route qui mène à la rue du Port-du-Rhin. Il n'est pas encore midi. Je suis bloquée par un convoi de CRS à l'approche de la rue du Port du Rhin, je vois dans mon rétroviseur le camion de la CGT, bloqué lui aussi. Je descend de voiture pour parlementer et fait remarquer que la manifestation est autorisée; Je fais demi-tour pour rejoindre le pont d'Anvers en indiquant la route à des syndicalistes qui ne connaissent pas les lieux. Le pont d'Anvers est bloqué aussi par des CRS, impossible de passer en voiture, je croise des amies dans la même situation. Nous décidons de nous garer dans les environs; je me gare en face de la Légion Etrangère et me dirige à pied vers le barrage,(je croise le conseiller général H. Dreyfus, en costume, je l'interpelle, lui dit que l'accès à la manifestation(autorisée) est bloquée, il me fait un geste d'impuissance). Nous passons une par une entre des rangées de CRS; je prends la rue du Port du Rhin (c'est la rue de la Poste) et je rejoins le lieu de mon rendez-vous devant l'hôtel Formule1, le rendez-vous était à midi, les copines ne sont déjà plus là; il est à peu près 12h 15. Je vois passer un groupe important de jeunes gens qui se dirigent vers le Pont de l'Europe; un jeune se détache du groupe et lance une pierre sur la porte vitrée de l'hôtel Ibis, puis prend une barrière pour enfoncer la porte, apparemment sans succès.

Je rejoins le rassemblement sur le champ de foire et les Femmes en Noir devant la tribune. Peu de temps après je vois une fumée puis deux s'élever depuis l'avant du pont de l'Europe, les discours continuent, l'hélicoptère tourne de plus en plus bas à tel point qu'on n'entend plus les discours; Arielle Denis du Mouvement de la Paix demande aux forces de l'ordre d'arrêter leurs provocations; ensuite on voit des grenades lacrymogènes éclater vers la route du pont de l'Europe, des groupes affluent sur le terrain en courant, les lacrymogènes pleuvent sur les manifestants pacifistes, l'ordre de partir en manif est donné précipitamment, j'apprends que le service d'ordre interne à la manifestation (habituel dans ce genre de manifestation) a été bloqué par les forces de l'ordre; on part en ordre dispersé vers le fond du terrain, vers la voie de chemin de fer; c'est un goulot d'étranglement; avec d'autres j'escalade le ballast, aidée par des jeunes; puis manif presque normale mais en ordre dispersé jusqu'au pont Vauban; brève tractation pour aller en ville, c'est refusé, on continue par la route du Petit Rhin, le long du terrain Starlette, j'aperçois au loin la foule qui observe sur le quai des Belges; arrivée au pont d'Anvers hermétiquement fermé par des barrières anti-émeutes,

j'aperçois alors de la fumée au sommet de l'hôtel Ibis,(je m'étonne de voir que seul le sommet de l'hôtel semble touché), puis route du Port du Rhin. Devant le tunnel du Pont du chemin de fer, on s'arrête, la manif est bloquée par les forces de l'ordre;de l'autre côté il y a l'hôtel Ibis en flamme; on est bloqué longtemps,on s'assoie par terre, le syndicaliste de la CGT parle pour nous faire patienter, il nous apprend que la fin du cortège est sous les gaz lacrymogènes,la situation est très tendue , je vois un homme assez âgé en slip, j'apprends peu après qu'il s'est mis nu devant les forces de l'ordre pour les retenir; quand on a l'autorisation de repartir le syndicaliste demande que l'on forme une chaîne pour protéger les manifestants pacifistes et éviter les débordements des plus violents; autour de moi, c'est très mal perçu, des jeunes ne sont pas d'accord sur cette division des manifestants. A un certain moment je vois dans un groupe une jeune femme qui met un brassard rouge. Dès que l'on peut partir, c'est une ruée, beaucoup (et pas des Black Blocks) escaladent le ballast et se retrouvent sur le pont du chemin de fer ,(je vois une Femme en Noir anglaise très âgée , lui explique qu'il ne faut pas rester là) ceux qui sont sur le pont se mettent à caillasser les forces de l'ordre, bientôt les lacrymos pleuvent,il me semble que des grenades incandescentes sont jetées depuis les hélicoptères, c'est intenable, avec d'autres , ne voyant pas d'autre issue, je pars le long du bassin sur une voie ferrée pour échapper aux gaz. Au bout d'un moment on voit que c'est un cul de sac, on rebrousse chemin, je vois que des CRS ont de nouveau pris possession du pont de chemin de fer, c'est la confusion, je rejoins la manif qui a avancé rue du port du Rhin; je me trouve bientôt devant un barrage fait de deux wagons mis en travers de la route, le groupe du NPA s'arrête devant et lance des slogans, je passe ensuite un barrage filtrant de CRS, au niveau de la Poste, on passe un par un, la plupart passe mains levées; plus loin devant le pont d'Anvers hermétiquement fermé par des barrières et des CRS, je demande à passer , refus; je vois une femme presque au bord de la crise de nerf et paniquée en voyant qu'elle est dans un piège et dans l'impossibilité de quitter cette manif alors qu'elle vient de subir les lacrymos. Je reprends la route du Petit Rhin, le pont Vauban est barré par un cordon de forces de l'ordre, on m'indique de passer par la rue du Havre. Certains quittent la rue en rampant sous les wagons rouillés pour rejoindre les jardins ouvriers; je continue jusqu'à la première issue possible, la rue Ampère. Il faut pour quitter le secteur passer un par un par un barrage filtrant de CRS, montrer sa carte d'identité, pour certains ouvrir son sac, enlever tous signes distinctifs des anti-OTAN mettre le drapeau de la paix dans son sac, le badge anti-OTAN)

Il est 18h 10! Retour à pied par la cité Ampère, Neudorf, Aristide Briand, la route du Rhin, le quai des Belges, il est 18h 50!

J'ai le sentiment désagréable de n'avoir pas pu exercer librement mon droit à manifester contre l'OTAN, d'avoir sans raison subi des gaz lacrymogènes, d'avoir été mise en danger par les forces de l'ordre, d'avoir été fichée et d'avoir été piégée durant de longues heures dans la zone portuaire d'où il était absolument impossible de sortir avant le soir. » (T O2)

Zone rouge

« X va au travail à pied et se fait bloquer par le cortège officiel. La consigne est d'attendre. X attend 15 mn. Un homme en civil avec talkie-walkie le prie de reculer. Contrôle d'identité : il doit attendre. Cinq ou six civils s'avancent vers lui : palpation et recontrôle d'identité. Il trouve sur lui les programmes anti-OTAN. Ils posent des questions politiques avec rudesse. X ne peut pas bouger, il est provoqué. Une heure passe. Ils appellent le commissariat et le relâche sans lui rendre sa carte d'accès au centre ville. » (T 03)

« Plus que des images théoriques diffusées par la télévision, je peux vous garantir que l'état de siège que je vis est l'horreur absolue. Impossible d'aller dans le centre-ville et il faut passer des check points pour aller dans certaines zones de la ville. Sans compter l'aspect psychologique de la chose, avec un climat de tension permanent. Ceci dit, je crois que le plus pénible, c'est le bruit. Hormis les sirènes diverses de la police, le plus gênant, ce sont les hélicoptères qui passent à quelques mètres au dessus des immeubles. Ce phénomène étant accentué par un passage allant en général par pair. Quoi qu'il en soit, comptez un passage environ une fois tous les quart d'heure.

Hier soir je ne suis pas parvenu à trouver le sommeil avant 5h du matin. Ce matin, le ballet dans le ciel continue toujours et encore de façon incessante.

C'est totalement insupportable» (T 04)

« 31 mars : J'habite la banlieue de Strasbourg. Toutes ces mesures d'hyper sécurité donnent un sentiment de dépossession très fort. Des détails ? barbelés avec lames de rasoir près de mon boulot ; un de mes lieux de promenade est devenu un camp retranché avec barbelés, groupe électrogène tournant en permanence, éclairage halogène la nuit, gardes. Dimanche, match de hand : militaires avec leurs fusils dans les gradins, hélicoptères dans le ciel... et ce sera pire dans les jours qui viennent. » (T 05)

« Vider les rues des SDF pendant la durée du sommet ? Fermer les bouches d'égout ? C'est une honte pour la démocratie et la liberté d'expression. Et il ne faudra pas s'étonner si le peuple en a marre de protester calmement et pacifiquement, et qu'il se révolte pour de bon. Des libertés pourtant basiques nous sont refusées, les médias reproduisent une image négative des citoyens qui, dans leur droit, se défendent, en les présentant comme des détraqueurs, des terroristes. » (T 06)

« Une plainte d'une habitante du centre-ville refusée par la police. Parce qu'il n'y a pas que les blessés graves qui comptent : « J'habite à proximité du commerce x dont l'accès me fut refusé. Il m'est impossible de faire mes courses ailleurs pour raison de santé et de pouvoir d'achat : la baguette y coûte 0,39 euros au lieu de 0,80. J'ai déjà déposé une demande de badge mais elle m'a été refusée. » (T 07)

« Habitant près du tribunal, je vous confirme que le quartier est bouclé. Des fourgons bloquent la rue Finkmatt, la rue du fossé des 13, la rue Grauman, la rue Foch, l'avenue des Vosges aussi (je ne me suis pas aventuré plus loin).il y a bien sûr des gendarmes partout. Je n'ai jamais vu mon quartier comme ça. Ca fait vraiment ambiance de coup d'état. Je ne sais pas si on est en zone rouge étendue ou en zone orange étendue mais ce qui est certain c'est qu'il faut prouver son identité et son adresse dès que l'on revient dans cette zone. Certains ont du ouvrir leurs sacs ou cabas, valises...etc. » (T 08)

Frontières

« Avec quelques amis, nous avons tenté de passer la frontière côté allemand une première fois le 01 avril, mais avons été rabroués car connus des services de police. Le 03 avril, nous avons tenté à nouveau le passage à la frontière mais n'avons pas été autorisés à entrer en France. Cette fois, la raison fut que nous étions sûrement de dangereuses personnes puisque l'entrée nous avait déjà été refusée une fois »(T 09)

Drapeaux :

« Je travaille dans une société dont les bureaux se situent au premier étage d'un immeuble se trouvant sur l'un des parcours des cortèges des chefs d'Etat. Hier matin, j'ai accroché un drapeau « peace » (sans aucune mention anti-OTAN) au balcon. Dans l'après midi, la propriétaire de l'immeuble m'a demandé de l'enlever. Motif: « il y a quatre logements vides à louer ou acheter pour lesquelles des visiteurs viennent, et ça peut les gêner de voir ce drapeau ». Je l'ai enlevé. Il restait toutefois une affichette format A4 sur une vitre. Il m'a été demandé ce matin de l'enlever également : « s'agissant d'un bail commercial, tout affichage est soumis à l'accord du propriétaire. ». Je l'ai enlevée également. Cet après-midi, l'épouse de notre directeur était de passage dans nos locaux, elle m'a également reproché mon geste : je n'ai pas le droit d'afficher mon opposition à l'OTAN » (T 10)

Mardi 31 Mars 2009

« Ce mardi soir 31 mars, aux alentours de 22h30, le village anti-OTAN de Strasbourg a une nouvelle fois été l'objet d'une agression policière. Alors que le camp se déroule dans le calme, la police a profité que les habitants soient réunis en assemblée plénière pour s'en prendre aux équipes « sérénité » chargées d'accueillir les nouveaux arrivants au Village et d'assurer les relations entre ce dernier et les riverains.

Les flics, encore une fois des BAC, unité bien connue en banlieue et en manifestation pour agir comme de véritables agents provocateurs, n'ont pas failli à leur réputation : ils ont tenté de procéder à l'interpellation de l'équipe « sérénité ». La réaction rapide et unanime des villageois a permis d'éviter ces interpellations, même si plusieurs contrôles d'identité ont eu

lieu. Les cow-boys de la BAC, qui ont débarqués en nombre, gyrophares et sirènes hurlantes, ont dû repartir bredouilles et dépités, mais non sans avoir lancé plusieurs grenades assourdissantes sur les villageois. » (T 11)

Contrôles d'identité

« Au sortir du village autogéré, alors que nous nous rendions au Molodoi, nous avons été arrêtés pour un contrôle d'identité sans raison apparente, les policiers, après avoir procédé aux fouilles et palpations sur chacun d'entre nous, ont décidé de fouiller le véhicule. De cette fouille, les agents présents ont saisi du matériel de sport, des gants et une perruque multicolore, des drapeaux, cherchant un prétexte pour nous interpeller. Après un coup de téléphone, ils nous menotent et nous emmènent au commissariat central où nous serons fichés : empreintes et photographies, plus un fichage ADN pour l'un d'entre nous. Des pressions d'ordre psychologique ont été exercées sur nous dans l'intention de nous intimider. Les agents présents ont fait des réflexions sur l'antifascisme et se sont approchés de moi (car je portais des badges du réseau). Ils nous insultaient : injures à caractère homophobe et nous ont comparés aux militants d'extrême droite. » (T 12)

« Les policiers sont arrivés sur la barricade. Je dormais et ils m'ont touché à deux reprises sur le genou, violemment, alors que je dormais. Ensuite ils m'ont emmené plus en amont dans la rue, et m'ont pris ma cagoule et mes gants ainsi que mon alcool désinfectant dans ma trousse de secours. Après ils m'ont fait les poches, ils tombent sur mes cigarettes et ils me les prennent et y en a un qui dit : « Ca tombe bien, j'ai oublié les miennes » et il les met dans sa poche. Après il ouvre ma veste et voit mon tee-shirt anti-fa et il me traite de sale gaucho de merde et me dit « t'as de la chance que tes pots soient à coté sinon, je t'aurais descendu » Puis ils m'ont fait asseoir et m'ont relâché. » (T 13)

« Un contrôle de la BAC...

A 04h30 du matin, nous sommes partis à trois personnes du campement pour rentrer chez moi dormir, en vélo.

Deux 206 grises étaient garées à coté de la piste cyclable entre la route du Neuhof et la rue de la Ganzau avec 8 policiers de la BAC. Ils ont montré un brassard rouge marqué « police » pour nous interpeller. Ils se sont tout de suite intéressés à mon ami allemand qui a des dread locks, en disant : « ouh... je sens qu'on a un positif au cannabis là ! » et ce, avant même de nous avoir dit de nous arrêter.

Mon amie espagnole a eu une fouille de son sac, ils lui ont demandé d'où elle venait (pays), si elle revenait du camp, où elle dormait.

Ils ont demandé à mon ami allemand si il avait consommé du cannabis, en précisant : « si il dit non, il est mort ». il a répondu que non. Ils l'ont fouillé et palpé. Ils ont prétendu que ses filtres à cigarette étaient des cachets de

LSD, en disant : « on est la brigade des stupéfiants, on s'y connaît ». Ils lui ont demandé si il avait bu, sniffé. Comme je devais traduire pour lui, ils m'ont demandé où il habitait. J'ai traduit, il a répondu, Berlin. L'un des flics a alors dit : « ceux-là, c'est les pires je te dis »

Ils m'ont demandé d'ouvrir mon sac pour y voir le contenu. Il y avait mon appareil photo, mon ordinateur et un drapeau de la paix. Ils ont demandé quel était mon métier, j'ai répondu informaticien, pour essayer d'en finir vite et de ramener les amis à bon port. Ils m'ont demandé où j'habitais, j'ai répondu Strasbourg, bien que l'adresse sur ma carte d'identité soit à Berlin. Ils m'ont demandé des précisions, j'ai alors donné le nom de ma rue.

Ils ont ensuite un peu "réfléchi" et le chef a dit : « on leur fait passer la nuit au poste ? ». Puis, ils nous ont finalement laissés partir. » (T 14)

« Le 31 mars, un habitant du Neuhof était en visite chez un voisin, habitant à proximité du village. En sortant de chez cet ami, il décide d'aller faire un tour sur le village avant de repartir. Il rentre ensuite à pied chez lui quand une personne sur le parking d'ED l'appelle : il pense au départ que c'est pour lui demander son chemin. Il s'aperçoit en avançant que le parking est rempli de voitures immatriculées de toute la France et de 40 à 50 policiers en civil, très « passe-partout », certains ont même des dreads. Le contrôle est agressif. On lui demande de vider ses poches sur le capot d'une voiture, ce qu'il fait. Il dépose son portable sur le capot, le policier le prend et décide d'aller dans la voiture pour être plus tranquille. Il fouille le portable. On lui dit : « si je te vois en manifestation, je t'arrête directe » « y aura pas d'arrestation demain, on vous abat sur place. ». » (T 15)

Jeudi 02 avril 2009

« Le quartier du Neuhof n'a pas été attaqué par les manifestants, mais par la police, qui y a abondamment fait usage de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes, traumatisant au passage les gamins du quartier ; suite à cette agression policière nettement préméditée, les seuls actes de « vandalisme », clairement anti-capitalistes et anti-autoritaires, ont visé le commissariat du quartier et les publicités Decaux omniprésentes. Par ailleurs, de nombreux habitants, de tout âges, certains accompagnés de leurs enfants (même en bas âge), se sont montrés solidaires et ont aidé les manifestants à sortir des nasses policières où nous étions tous enfermés. Nombre d'entre eux étaient en effet outrés par le fait que nous soyons bloqués et nos manif reléguées dans cette périphérie, loin du centre-ville de Strasbourg, nombre d'entre eux sont venus spontanément nous exprimer leur dégoût et proposer leur assistance, même « modeste ». Le sort qui leur est réservé quotidiennement dans ce quartier de relégation et celui des manifestants se sont mutuellement et spontanément reconnus, les slogans contre les frontières, la répression, les violences policières, le racisme d'Etat et la misère que nous portions ont rencontré un écho enthousiaste de

nombreux habitants présents dans leurs rues qui nous regardaient défilier, et pour une part participaient à nos cortèges. » (T 16)

« Le contre sommet c'était assez intense. Nous sommes arrivés le jeudi soir et deux de nos amis étaient en garde à vue... libérés à 3 heure du mat' alors que les hélicoptères continuent de tourner autour du village... ça pose le décor.

Les actions du matin ont presque toutes été bloquées.

Pour la manif, la tension était déjà énorme avant qu'elle ne commence. Dans les alentours de la zone en contre-haut, les bâtiments commencent à brûler, poste de douane, pharmacie, hôtel etc. Le pont de l'Europe est bloqué par les allemands et une chaîne s'est mise à plat ventre à la frontière face contre bitume. Elle recule centimètre par centimètre vers les CRS allemands en chantant de temps en temps "libérez les allemands" ou d'autres slogans. 7000 manifestants allemands sont restés bloqués à Kehl. » (T 17)

« Je n'ai pu re-rentre dans le village que grâce aux documentaristes qui m'ont emmené dans leur voiture. On a dû faire le grand tour de la zone, contourner une dizaine de barrages de gendarmes mobiles (on voyait des gens, bras en croix à leur sortie du camp, en train de subir des fouilles au corps) et trouver une entrée "bis". Deux hélicos patrouillaient la zone, parfois à altitude relativement basse (combien coûte 1h de vol d'un hélico, combien de grammes de CO2 émet une heure d'hélico... ?)

Au carrefour, lieu de passage obligé vers le camp, vers 19h30, on trouvait encore une nuée de gardes mobiles (type "arachnides"). Les fouilles de voitures, sacs à dos, vêtements, qui battaient leur plein le matin continuaient encore à cette heure (j'y ai eu droit, c'est vrai qu'à vélo, avec mon grand sac, j'aurai pu dissimuler un tibiazooka)... La route menant vers Strasbourg et surtout vers le tram était interdite dans le sens de la sortie, obligeant à faire un détour de plusieurs kilomètres soit via une route forestière (!) soit via un village voisin. Des documents confisqués, tracts, affiches etc. avaient été jetés en tas au milieu du carrefour : en vue d'un feu de la Saint-Jean à la nuit tombée ? » (T 18)

« Quand nous étions dans le car de police, après nous être fait arrêter dans la forêt, une personne avait besoin d'eau à cause d'un problème de santé. La police n'a pas voulu lui en donner, alors que tout le monde avait des bouteilles. Elle s'est donc évanouie. C'est seulement en arrivant au commissariat que la police a réagi et a appelé un médecin pour la transférer à l'hôpital.

De plus, beaucoup de personnes avaient des cerflex trop serrés et la police, malgré nos demandes répétées, n'a pas voulu y toucher.

Pour ceux arrêtés le 02 avril à 18h dans la zone industrielle, ils ont été menottés et ont attendu sur place pendant 6h que la police veuille bien les libérer. Une camarade de cellule a dû signer son audition avec les menottes. Elle est restée 4h en cellule, malgré son diabète.

Pendant l'interpellation, lorsque j'étais menottée, un CRS tenant à 20 cm de ma tête un objet qui faisait de la chaleur et qui me faisait siffler les

oreilles. Ces sifflements sont restés jusque dans la fin de soirée. Ils m'ont demandé de me déshabiller à mon arrivée au commissariat, alors que je suis mineure et sans appeler mes parents. J'ai plusieurs bleus sur le corps, le plus important à la main, certainement causé par le cerflex.

En cellule, nous avons attendu 4h avant d'aller aux toilettes, constituées d'un toilette turc au centre, dans lequel nous avons dû faire nos besoins chacune notre tour, en présence les unes des autres.

En 12h de cellule, nous avons eu droit à deux verres d'eau par personne et quelques biscuits secs et périmés. Lorsque nous demandions l'heure, les réponses variaient en fonction des policiers. L'un d'eux nous a dit : « nous avons tous les pouvoirs, même de remonter le temps. » » (T 19)

« Le 02 avril 2009 vers 19h30, lors de l'arrestation rue de Calais dans le port autonome de Strasbourg, après que les manifestants se soient rendus, des dizaines de personnes furent emmenées dans quelques voitures et fourgons. Ces premières arrestations ont eu lieu environ une heure avant que le premier bus n'arrive. » (T 20)

« Je n'ai pas eu droit à un avocat. On m'a signalé qu'il n'y avait pas d'avocat disponible. On nous a refusé de joindre un proche. » (T 21)

« Je suis sorti de GAV à 13h le 03 avril. J'ai été arrêté le 02 avril à 18h par la BAC, qui m'a plaqué la figure à terre pendant 10 mn, mis les cerflex et laissé attendre 15mn au bord de la route. Ensuite, on a été entassé dans un bus, une personne a fait un malaise par manque d'eau, la police n'a pas réagi de suite. Les cerflex étaient trop serrés, tellement qu'une personne ne sentait plus ses doigts à l'arrivée au commissariat. Déplacé de cellule en cellule jusqu'à 20h, puis mise à nu et garde à vue. » (T 22)

« On a pris mon identité (empreintes et photos) après cinq heures d'attente, menotté. Mes stylos ont été confisqués, car considérés comme une arme. » (T 23)

« 8h de détention, interdiction de pisser, refus de donner de l'eau, pas de notification de garde à vue ou contrôle d'identité. Mains violettes à cause des menottes trop serrées. Avec des réflexions du style : « on attend que ça s'énerve pour foncer dans le tas » » (T 24)

« 8h de rétention. Difficile d'avoir accès à de l'eau, rien à manger. Très difficile d'avoir accès aux toilettes. Salle enfumée, à une soixantaine. Alarme déclenchée plusieurs fois sans évacuation, pas d'avocat ni de médecin. » (T 25)

« 200 personnes arrêtées dans la zone industrielle et 6h d'attente sur un bout de pelouse, puis une heure d'attente dans le bus devant le commissariat. » (T 26)

« Encerclée tout autour de la forêt, mon amie est ressortie tuméfiée, blessée au visage et à la jambe. » (T 27)

« Lors de l'arrestation, j'ai reçu un coup de pied dans le côté gauche et un coup de pied plus violent sur le visage. » (T 28)

« Le 02 avril : chasse à l'homme de la police sur les manifestants à travers la forêt ; lancé de grenades lacrymogènes, flash-ball, lâchés de chiens... la police nous a ensuite encerclés sous un porche pendant 6h, avec fouilles et humiliations. » (T 29)

« Le jour de la manif du 02 avril à 15h, de nombreux barrages ont fini par amener les manifestants vers la forêt coté nord-est. En effet, entre 200 et 300 personnes ont été attaquées par des CRS (charges, bombes lacrymogènes, matraquages) tout au long de la fuite vers le village. Après de nombreuses arrestations lors du repli dans la forêt, nous sommes arrivés dans la zone industrielle où nous avons été encerclés. Un groupe de 100 personnes s'est vu refusé toute négociation et les CRS ont demandé à tous de s'allonger pour les arrêter. » (T 30)

« En arrivant près de la voie ferrée (dans la forêt), nous avons été attaqués par des gendarmes mobiles (ou des CRS). Ils nous ont balancé des gaz lacrymogènes ainsi que tiré dessus avec des flash-ball. Ils ont lâché les chiens ; des camarades se sont faits attaquer. La police nous a fouillés et nous a conduits dans un préau (d'un hôtel je crois). Il y avait trois convois. Nous avons été emmenés devant le commissariat, puis déposés non loin du village. » (T 31)

« Après une course dans les bois sous les tirs de flash-ball et de lacrymos, on s'est retrouvé bloqué et encerclé par les CRS. Après une attente de 5h dehors, on a été embarqué par groupes dans un car pour le commissariat. On a eu une fouille au corps, une fille a été fouillée par des hommes. Aucune information sur le statut de notre interpellation. » (T 32)

« J'ai attendu 6h avant de voir un médecin alors que j'ai signalé dès mon arrivée que j'étais diabétique. Mon frère a subi des provocations verbales. Aucune boisson, ni repas ne nous a été distribué. Aucune possibilité d'aller aux toilettes. Un homme avec qui j'ai été arrêté s'est pris un coup de pied dans la figure pendant son arrestation. Provocation et pression verbale lors de la fouille. » (T 33)

« Nous sommes restés 6h en rétention sans information, on a exercé une pression pour nous faire signer un PV « regroupement armé ». Nous étions 60 dans une salle non aérée, sans nourriture, à peine d'eau et pas le droit de desserrer les cerflex. Pas d'avocat. Difficile d'aller aux toilettes. Le major des flics nous a dit : « vous n'avez plus de droit maintenant ». Ils nous prenaient en photo en se moquant de la situation dans laquelle nous étions. Certains nous montraient leur 3^{ème} doigt. » (T 34)

« Lors de mon embarquement au commissariat, commentaire des policiers : « tu connais X (une militante embarquée dans un convoi précédent) elle est vraiment bonne, j'enlèverais mon uniforme juste pour la sauter »

Au commissariat, dialogue avec un gradé :

« -Les arrêtés disent que vous n'avez pas le droit de nous garder si vous ne nous mettez pas en garde à vue.

-Le droit n'existe pas ici. » » (T 35)

« Dans la zone industrielle, rue de Calais, vers 20h, on a pu observer (lors de notre fuite) deux camions militaires et une voiture militaire en file indienne suivi par une dizaine de personnes arrêtées et menottées, encadrées par trois militaires avec leurs armes (fusils d'assaut, Famas) pointées sur eux. C'était le 02 avril. » (T 36)

« Lors de la poursuite dans la forêt, un manifestant attendait un gendarme mobile en signe de non-rebellion. Il a été gazé, il est tombé, le flic lui a mis deux coups de matraque. Prise d'empreintes et photos, pas d'avocat, pas le temps de lire les déclarations de sortie de GAV avant de la signer. » (T 37)

« Je faisais partie du groupe arrêté dans la zone industrielle jeudi 02 vers 18h30. Après avoir été fouillée et palpée, je suis restée jusqu'à 23h30 au même endroit, en attendant que la police embarque les personnes arrêtées dans des bus (que des garçons). » (T 38)

« Au sortir du village autogéré, nous nous sommes fait interpellé par des membres de la BAC rejoints rapidement par des membres de la police nationale. Ceux-ci nous ont faits sortir de la voiture, puis ils ont fouillé la voiture dans laquelle ils ont saisi cinq drapeaux, des protège-tibias, un exo-squelette, des gants, une cagoule et une perruque. Puis ils nous ont menotté à l'aide de cerflex très serrés, le tout accompagné d'intimidations orales et d'insultes. Au bout d'une trentaine de minutes, ils nous ont conduits au commissariat où nous avons été insultés (fils de pute) puis interrogés (nom de famille des parents, du proprio de mon appartement, montant du loyer, numéro de téléphone, raisons pour lesquelles je suis à Strasbourg...). Mes empreintes ont ensuite été relevées ainsi que celles de mes amis (un relevé d'ADN a été effectué sur l'un d'eux).

Nous avons eu droit à des remarques telles que : « vous ne vous lavez pas le cul », « tafirole », et « fils de pute », « tapette ».

La police nous a sommés de ne pas nous rendre à la manif du samedi sous peine de répression : « ça allait mal se passer ». » (T 39)

« Elle se fait arrêter dans la forêt, près des anciens rails. Elle lève les bras en signe de non rébellion quand ils se font encercler. Alors un CRS lui met la tête dans la terre puis lui passe les cerflex. Un policier demande de serrer plus fort, il plaque un genou sur son dos et elle a du mal de respirer, il appuie de plus belle. Elle a alors les mains bleues. » (T 40)

« Elle est mineure et elle a dû se déshabiller. Elle a dû attendre 4 ou 5 heures avant de pouvoir se rendre aux toilettes. Ils avaient mis la climatisation à fond, les gens se gelaient...ils l'ont éteinte quand ils ont relâché les gens. » (T 41)

« J'ai été arrêté au coucher du soleil, épuisé et assoiffé. Aucune information sur notre statut ne nous a été donnée. On a été retenu 8 à 9h sans connaître le motif reproché. Impossibilité d'aller aux toilettes, pour boire ou pisser. On est retenu sur place, puis dans la cour du commissariat où nous avons froid. Les agents sont calmes mais refusent de répondre aux questions visant à éclaircir notre situation, ils se rejettent mutuellement la responsabilité des détenus ce qui nous empêche l'accès à l'information et aux toilettes. Des personnes contraintes de pisser contre un mur aux yeux de tous, certaines ont les cerflex trop serrés et donc les mains enflées et violettes. Quand on apprend qu'on va être libéré, on nous oblige à prendre un bus, bien escorté et lent par prévention de la reprise des mouvements, alors qu'on est épuisé, affamé, assoiffé. » (T 42)

« Je fus plaqué au sol pendant mon arrestation, humilié, intimidé, insulté, menacé. J'ai été arrêté dans une ferme proche du camp, avec environ 15 autres personnes, tous ont été pris en photo par des journalistes et des CRS. Ils ont coupé l'aération pendant tout le trajet dans le bus vers le commissariat, il y a eu un malaise. Les policiers ont proféré des menaces : « on va vous casser la gueule ». Nous n'avons pas eu droit à un avocat. » (T 43)

« 10 personnes sont arrêtées alors qu'elles rendraient au camp, rue Daltenheim. D'abord deux hommes, par des policiers en tenue. Puis deux femmes et quatre hommes ont été plaqués au sol par la BAC, des policiers masqués, très agressifs, équipés de tonfas et de flash ball. Deux autres hommes ont été arrêtés plus loin par des policiers en tenue très nombreux. Un de ces hommes nous a déclaré qu'il ne faisait que marcher. Aucune des personnes arrêtées n'était masquée ou menaçante. Un policier a justifié l'arrestation par : « vous avez vu ce qu'ils ont fait cet après midi ? » » (T 44)

« Après la manifestation, on s'est retrouvé encerclé, obligé de partir en forêt. Après quelques minutes de course-poursuite, arrestation. Un policier a fait preuve de violence envers moi : coup de pied sur la tempe alors que j'étais au sol. » (T 45)

« Lorsque nous nous sommes faits arrêter par les gardes mobiles nous étions 4, cachés depuis une heure dans un bunker au bout de la digue du Rhin. Nous sommes sortis et nous nous sommes faits arrêter juste après. Les gardes mobiles nous ont fouillés puis vérifié notre identité. Ils ont gardé quelques temps nos papiers d'identité puis ils nous ont demandé de marcher puis de courir pour rejoindre à pied la route de l'Île des Epis. Après la journée passée, très éprouvante pour un asthmatique comme moi, le fait de courir fut difficile. Je leur ai signalé que je suis asthmatique, ils ne l'ont pas pris en compte et m'ont dit de ne pas protester et de continuer coûte que coûte. » (T 46)

« Je me suis faite arrêter le 02 avril à 18h en quittant la manifestation qui commençait à dégénérer. J'étais dans un groupe de sept personnes avec

des amis rencontrés au village auparavant. Nous y retournions tranquillement lorsque la BAC nous a arrêtés. Nous avons été accusés de faire partie d'un attroupement armé alors que nous étions juste nous sept, sans arme. J'ai été interrogée, fichée, placée en garde à vue, je n'ai pas mangé pendant 30h, sauf deux biscuits périmés. Des personnes entrées en garde à vue après moi sortaient libérées avant et je n'ai pas compris pourquoi. Lorsque l'on est venu me chercher au bout de 23h, on m'a emmenée dans un bureau où il y avait cinq ou six hommes dont celui de la BAC qui m'avait arrêtée et m'a accusée d'avoir un bâton en bois que j'aurais jeté au moment de l'arrestation. » (T 47)

« Blocage de la rue où l'on manifestait par un cordon de CRS. Changement d'itinéraire. Rencontre avec les CRS à chaque fin de rue. Nous nous sommes retrouvés coincés dans le quartier du Neuhof. Arrivée en trombe des CRS. Nous nous sommes retrouvés dans un terrain vague, acculé à la forêt. Dispersion en forêt. Quelques minutes de marche. Charges des CRS dans les bois. Fuite vers la voie ferrée et traversée de l'autoroute. Nous avons atterri dans la zone industrielle. Dispersion dans tous les sens. » (T 48)

« Nous avons été pourchassés dans le bois. Beaucoup de tirs de flash ball au dessus des épaules. Arrivé à des rails j'ai entendu les CRS crier : « faites le plus d'arrestation possible ». Reprise de la course jusqu'à la zone industrielle. Sur place, nous nous sommes stoppés. Certains se sont cachés dans un magasin de la station total où ils ont été interpellés à l'intérieur avec prise d'identité (ces personnes sont restés avec nous) nous avons envoyé des personnes afin d'appeler la Legal Team et ils nous ont repoussés brutalement. Nous avons été obligés de nous asseoir avec une première promesse de libération immédiate. Finalement, nous restons là. Les filles sont fouillées par des hommes. Certains sont attachés, d'autres pas. Les filles sont obligées de pisser devant les CRS qui regardent leurs fesses (nous avons piétiné au même endroit pendant 6h sans accès à des toilettes). A plusieurs reprises, nous avons tenté de demander à ce que les personnes liées par deux, en particulier les filles soient détachées. Réponses : « elles n'ont qu'à se cisailer », « faites pas les chochottes, ça fait moins mal que des pavés ». Un flic a tenté de blesser une demoiselle en coupant les cerflex. » (T 49)

« Je n'ai pas eu de repas après avoir demandé plusieurs fois. Nous étions 4 dans une minuscule cellule, dormant par terre ou sur un matelas de fortune. La lumière était allumée en permanence. Les personnes à l'intérieur de la cellule perdaient la notion du temps.

J'ai été gardé pendant 8H sans que l'on m'énonce mes droits ou me donne des informations. Un simple contrôle d'identité s'est transformé en garde à vue, pour : « calmer les gens » selon un policier.

C'était la confusion totale dans le commissariat, je pense que personne ne savait ce qu'il faisait. » (T 50)

« J'ai été interpellé par la police le 02 avril lors d'une déambulation collective. Lors de l'arrestation, les policiers ont insisté pour « garder

leurs prises », arguant que : « ceux là m'appartiennent. ». Nous étions 14 interpellés par la même équipe. Nous avons été, après environ une demi heure d'attente, transférés en car de la police. Pas d'air dans le car, un malaise durant le transport pris en charge très tardivement.

Nous avons ensuite débarqué dans une salle vide. Le groupe de 14 est traité plus vite que les 100 autres. On nous signale notre garde à vue. Sur les papiers, il est inscrit que c'est un cas de flagrant délit. N'étant pas d'accord, je refuse de signer le document.

Je suis ensuite transféré en sous sol, en garde à vue, nous sommes 4 dans une cellule avec un seul matelas. L'accès aux toilettes est long et incertain. Je rencontre l'avocat vers 23h30, fais le point, assiste à une visite médicale. Pendant mon entretien, l'eau est distribuée. Tant pis pour moi. Je suis emmené vers 1h30 du matin pour faire ma déclaration. Alors qu'elle vient d'être éditée en trois exemplaires, je la relis et fais remarquer à l'officier que ce n'est pas pertinent car si je fais des corrections, les papiers peuvent être perdus. A la relecture, j'effectue deux corrections au crayon. L'officier me fait remarquer que je pinaille et refuse d'effectuer les corrections. Je ne signe pas mais effectue les corrections au stylo. Ça l'irrite. Retour en cellule. Deux sablés sont distribués vers 6h00 du matin et périmés depuis le 23 janvier. Pas d'autre alimentation avant 14h, heure de ma libération. Lors de la libération, l'officier en charge des équipes dit : « s'il commence à pinailler, c'est une tarte dans la gueule et retour en cellule ». Ceci après que j'ai dit que je ne signerais le registre qu'une fois que l'on m'aurait restitué mon argent. Vers 14h, je sors, exténué psychologiquement puisque l'ordre de sortie se faisait de manière arbitraire : un policier s'approche de ma cellule, amorce le geste de l'ouvrir puis en ouvre une autre... taquin ! » (T 51)

« Suite à la manifestation du jeudi 2 avril où ont eu lieu des tirs de gaz lacrymogènes, y compris dans le Neuhof, où de nombreux enfants étaient dans les rues, certains en bas âge ; également tirs de flash-ball, lâchés de chiens démuselés. Environ 300 manifestants ont été bloqués dans la zone industrielle vers 18h30. Après l'envoi des négociateurs très mal reçus par les policiers, nous fûmes assis pour contrôle d'identité au commissariat. Après une très longue attente, nous fûmes fouillés un à un (femmes y compris), de nombreuses affaires furent jetées hors des sacs, dont mon marqueur permanent. Vers 19h15, je fus embarqué dans le premier bus avec un cerflex très serré (« il a de petits poignets, on va serrer à fond »). Dans le bus bondé, une quinzaine de personnes assises par terre, j'ai eu une crise d'asthme. J'ai dû me déplacer jusqu'à la porte et attendre plusieurs minutes avant qu'un CRS n'ouvre la porte et me donne ma ventoline. Arrivé au commissariat j'ai demandé plusieurs fois à faire désinfecter une plaie à la main, sans succès. Parqués à une trentaine dans la salle de musculation, nous fûmes assis sans explication après que furent relevées nos identités. Nous avons demandé plusieurs fois à faire desserrer les cerflex, plusieurs personnes avaient les mains violettes. Les miens étaient tellement serrés que j'ai eu un début de malaise. Après plusieurs minutes d'appel de mes camarades, je fus sorti dehors et mon cerflex rompu. Nous avons de très nombreuses fois demandé aux policiers

de nous signifier dans quel cadre nous étions retenus, de nous fournir de l'eau et de la nourriture, de nous laisser passer des coups de fil et d'aller aux toilettes. Les réactions étaient souvent méprisantes et ironiques. Vers 22h, nous pûmes enfin obtenir un peu d'eau et certains purent aller aux toilettes. Les policiers nous observaient toujours de l'extérieur, par les fenêtres, en riant. Vers 23h, certains cerflex furent brisés ou détachés et nous appelâmes, avec nos téléphones personnels, la Legal Team qui nous demanda de transmettre nos noms.

J'avais sur moi le code de déontologie de la police. J'ai lu de nombreuses fois à voix haute, l'article 17 et l'article 73.3 du CPP sur la vérification d'identité (4h maxi). Réactions ironiques et méprisantes. Un policier m'a conseillé de réviser mon droit et une femme en civil m'a expliqué que nos droits peuvent être révisés par une décision du procureur qui aurait eu lieu du fait des conditions exceptionnelles (nombre de détenus, manque d'organisation). Elle m'a dit que nous étions tous en garde à vue. Vers 23h ou minuit, ils ont recontrôlé nos identités toujours sans rien nous signifier. Sur papier : participation à rébellion armée. Puis nous sommes tous sortis dans la cour. A ce moment là, de nombreuses personnes avaient pu retirer, briser ou brûler leur cerflex ; les autres sont restées attachées jusqu'à leur départ. Ils ont commencé à venir chercher quelques personnes au hasard pour les mettre en garde à vue, nous nous y sommes opposés, en criant : « détention illégale » à un moment, j'ai demandé à un commissaire s'il pouvait aller nous chercher de l'eau, car certaines personnes parquées dans la cour depuis leur arrivée n'avaient pas eu une seule goutte d'eau. Il a fait mine de réprimander le CRS qui refusait de nous fournir l'eau, puis s'est retourné vers moi et m'a dit : « si tu veux de l'eau, on en a en PJ, tu t'assois là et je t'emmène en garde à vue. ». Il a ensuite demandé au CRS de trouver d'autres « zouaves », d'en rassembler 12. Il y a eu une altercation entre le commissaire et d'autres personnes pour savoir qui emmènerait les détenus. Pendant ce temps, comme un CRS qui passait nous a demandé de ne pas rester dans le couloir, nous sommes ressortis. Longue attente dans le froid sur le béton, où nous continuons à signifier aux flics que cette détention est illégale, qu'ils devraient nous libérer, que nous voulions savoir pourquoi nous étions là. Toujours des moqueries et du mépris. Certains nous disaient que l'on sortait bientôt, que nous partirions par groupe de 5, d'autres que nous passerions la nuit là, ou qu'ils préparaient des bus... vers 2h, ils ont libéré un ou deux groupes de 5. Ensuite le groupe qui était resté dans la seconde salle fut embarqué dans le bus pour être ramené au camp. Nous avons enfin été chargés dans le bus puis libérés à deux km du camp, encadrés par de nombreux policiers équipés de flashball. Nous sommes arrivés au camp à 3h15 du matin, après 8h45 d'arrestation. » (T 52)

« Les arrestations ont eu lieu suite à une course poursuite très violente où des policiers en civil dirigeaient la manifestation vers un guet-apens. Rétention illégale avec de nombreux vices de forme. Attitude très méprisante voir humiliante de la part des policiers. Conditions inhumaines, pas d'eau, pas de nourriture, pas d'accès aux toilettes, cerflex et menottes trop serrés. Traitement totalement aléatoire au faciès. » (T 53)

« J'ai été arrêté avec le gros des manifestants le 2 avril vers 19h dans la zone industrielle, après la forêt. Tout le monde était assis par terre et nous étions emmenés par groupes de 5. Fouille corporelle et menottes plastiques type cerflex. Emmenés au commissariat central en voiture de police, nous avons été placés dans une pièce commune du commissariat qui doit servir de dojo. Nous étions une cinquantaine. Il était 20h. Ils ont fait sortir toutes les femmes et tous les mineurs. Nous sommes restés en détention dans cette pièce sans information jusqu' à 2h. Les conditions étaient très difficiles : cerflex trop serrés, certains ont réussi à les enlever d'autres non. Ils nous les ont tous enlevés vers minuit. Sale très chaude, manque d'air, fenêtres fermées, impossibilité d'aller aux toilettes, peu d'eau. Vers 2h un policier nous annonce que nous sommes libérés et que nous sortirons par groupes de 5. Nous sommes un groupe de 13, escorté par 12 gendarmes dans les sous sols du commissariat. 1h15 d'attente dans les couloirs. Vers 3h15, on nous signifie une mise en garde à vue. Fouille, mise en cellule. Vers 5h je suis auditionné. Vers 7h, on nous donne deux biscuits périmés. Vers 8h un verre d'eau. A 14h30, fin de la garde à vue et remise en liberté. Le PV de mise en garde à vue indique : « flagrant délit de violences aggravées et réunion avec armes ». » (T 54)

« Dans la forêt, pendant que la police nous traquait, j'ai dû arrêter de courir car je ne me sentais pas bien .Un policier est arrivé près de moi et m'a mis à terre. Il m'a donné deux coups de pied, un léger sur le coté, un plus dur au visage. La police a rassemblé les personnes arrêtées. Ils nous ont emmenés au commissariat central, environ 45mn/ 1h après.

Arrivé au commissariat, ils m'ont signifié ma garde à vue et m'ont demandé si il fallait prévenir un avocat. J'ai signé la garde à vue et leur ai demandé de contacter la Legal Team. Ils ont dit qu'ils le feraient mais au final, tout au long de ma garde à vue de 24h, je me suis vu refuser le droit de voir un avocat.

De plus, les conditions de garde à vue étaient difficiles : 5 dans une cellule, peu d'eau, accès très difficile aux toilettes, même en insistant auprès des policiers. Et pour finir, en guise de repas, deux gâteaux secs dont j'ai gardé l'emballage pour apporter la preuve d'une péremption de trois mois environ.

J'ai finalement été libéré vers 14h avec un profond ressenti d'avoir été traité d'une manière non-humaine. » (T 55)

« Lors de la manifestation anti-répression à Strasbourg le 02 avril 2009, j'ai été arrêté sur le « Domaine du Grand Chêne » par une compagnie de CRS. Après un trajet d'environ 20 mn dans un bus bondé (environ 30 à 40 personnes) aux fenêtres fermées (chaleur, humidité très désagréables) Nous sommes arrivés vers 18h10 à l'hôtel de police. Nous avons été placés dans une salle de sport au sein de l'hôtel de police, puis sortis en commençant par les étrangers (allemands, hollandais, anglais) puis toutes les personnes de sexe féminin. J'ai été sélectionné avec 12 autres personnes alors que la salle était à moitié vide pour remplir un quota d'après le brigadier de le PJ. PV rapide avec état civil sans plus. Audition faite de suite, j'ai répondu aux questions par : « je n'ai rien à déclarer ». J'ai refusé de signer le PV, le motif étant « manifestation armée ». Je suis

resté en garde à vue de 18h30 à environ 12h00 le 3 avril. J'ai vu une avocate vers 3h du matin. » (T 56)

« Devant le centre de convergence Molodoi, une voiture de la BAC a procédé à un contrôle d'identité de cinq personnes ainsi qu'une fouille de véhicule. Le contrôle s'est terminé sur ces mots prononcés par un flic en civil : « si je te revois vendredi ou samedi, tu t'en prendras plein la gueule » » (T 57)

« Lorsque la manifestation a dégénéré, nous avons tenté de rejoindre le campement, mes amis et moi. C'est aux abords des bois que j'ai décidé de me rendre aux forces de l'ordre en levant les bras et criant que je n'étais pas armé. Ils me firent allonger face contre terre en me serrant au sang avec les cerflex. Ils ne me lurent pas mes droits mais se moquèrent de moi. Ils laissèrent les photographes nous prendre en photo, agenouillés ou allongés, plein de terre, comme de dangereux criminels.

Entassés dans un fourgon, nous nous renversions face en avant au moindre tournant ou coup de frein. Arrivés à l'hôtel de police, nous restâmes à une cinquantaine dans une véritable fournaise et en manque d'oxygène. Je voyais ma sueur faire des taches sur le sol. Nous restâmes trente minutes ainsi sans eau et malgré nos demandes, ils ne voulurent rien entendre. Pendant 20 mn encore et malgré le fait que l'un des interpellés tombe dans les pommes, ils refusèrent de mettre la climatisation. Ensuite, foire aux gibiers, les CRS choisissaient leur mascotte. Je devins ainsi l'objet de toutes les plaisanteries de la caserne quand ils en avaient marre de se moquer de l'accent des allemands.

Ils nous firent attendre plusieurs heures sans eau et sans pouvoir aller aux toilettes. Plusieurs d'entre nous avaient les bracelets trop serrés et ne pouvaient s'asseoir correctement, certains même saignaient. Ils ne voulaient pas enlever les bracelets, même pour en mettre des moins serrés. Je fus emmené vers 23h15 auprès de l'agent des stup pour m'interroger alors que mon interpellation s'était produite plus de 4h avant. Je suis resté plus d'une heure dans son bureau à répéter : « je n'ai rien à déclarer », mais j'étais tellement exténué, et en manque d'eau et de nourriture et meurtri par mes liens, que je me suis dévoué pour aller en garde à vue. Je permis alors de remplir les quotas qu'ils s'étaient apparemment fixés. Même si je ne voulais parler qu'en présence de mon avocat, l'agent a gentiment réussi à me tirer les vers de nez (activités, coordonnées de mes parents numéros de téléphone...) il m'a dit que c'était pour gagner du temps sur la déposition que j'allais faire après avec mon avocat. Il l'a appelé mais je ne l'ai jamais vu. Vu mon état de fatigue et mon état physique, je doute d'avoir raconté des choses sensées, j'étais vraiment mal. Il m'a emmené avec ses collègues alors qu'ils festoyaient avec raclette et vin rouge. Accroché au radiateur je tenais à peine debout. Je n'avais pas mangé la veille et je n'ai eu droit qu'à quelques verres d'eau. Je voulais voir un médecin mais cela n'a été possible que le lendemain vers 8h. Lorsque j'ai demandé à l'officier de me montrer les dossiers me concernant il a rigolé avec son collègue mais je n'ai rien pu voir. J'ai attendu deux heures dans la salle de sport pendant que mes collègues se faisaient relâchés devant moi. Je n'ai pas pu aller aux

toilettes parce que j'avais resserré mes menottes par erreur et que je ne pouvais pas enlever mon pantalon. Aucun CRS n'a bien voulu me desserrer les menottes. Ils préféraient se moquer d'un autre jeune homme.

J'ai été mis en cellule vers 2h. Vers 4h on a pris mes empreintes, ma taille et des photos de moi. Ils nous offrirent finalement un goûter périmé depuis plus de deux mois en guise de repas vers 8h. Alors que la fatigue et l'hypoglycémie m'empêchaient d'avoir l'esprit clair et de répondre correctement à leurs questions. Je ne pus voir mon avocat. L'homme qui me remit en liberté refusa de me faire lire mon dossier. Je n'ai rien signé. J'ai dû attendre encore 20 mn et râler pour récupérer mes papiers d'identité. Je suis accusé de réunion armée. J'étais juste là au mauvais endroit, au mauvais moment et parce que je n'ai pas pris la fuite, j'ai été arrêté. »

(T 58)

« On arrive devant Ed et constatant qu'il est fermé, on fait demi-tour pour retourner au village. En sortant du parking Ed, une voiture de police nous barre le passage, nous demande de nous mettre en ligne, les bras le long du corps. Chacun de nous sort ses papiers d'identité sur la demande des policiers. Les flics relèvent nos identités. Ils nous demandent de sortir tout ce que l'on a dans les poches. Puis, ils entament une fouille plus corporelle et minutieuse. Une autre voiture de police arrive, ils étaient trois, ils sont désormais six. Pendant la vérification de nos identités (20mn), une dernière voiture de flics arrive, ils sont enfin 11 et deux des voitures comportaient un chien féroce. Lorsque la vérification est enfin achevée, les policiers, s'en dire mot, embarquent un petit couteau opinel, un petit couteau de l'armée, une cagoule, des gants de cuir, une lacrymo et plus tard, l'un de nous se rendra compte que lors de la fouille au corps, un des flics lui a dérobé son argent. Lorsque nous protestions contre cette perquisition, les flics nous répondent ; « c'est ça ou la..... » » (T 59)

« Arrêtés en masse près du village en retour de manifestation le 02 avril, parqués pendant plusieurs heures devant un centre routier, sous la surveillance des CRS et de gardes mobiles, et même de l'armée. Dans la forêt, une personne touchée par un tir de flashball à bout portant. Dans la panique pour sortir des bois, plusieurs personnes sont blessées dans les barbelés. Confiscations massives des drapeaux, foulards, masques, marqueurs. Embarqués en bus ou voitures de police vers le commissariat, de nombreuses personnes ont des douleurs aux poignets et aux mains. Tenus plusieurs heures dans la cour de l'hôtel de police, les mains liées par les cerflex, sous les insultes des flics. Interpellé à 19h20, je n'ai eu pour toute alimentation que deux biscuits, idem pour les autres cellules. Je suis sorti vers 16h le lendemain. Quand je demande à aller aux toilettes, réponse négative et menace : « si tu pisses dans ta cellule, je t'écrase ».

Alors que je fais le choix de ne donner que mon état civil et de ne répondre à aucune question, on me laisse entendre que cela pourrait m'être dommageable, ces menaces voilées se confirment lorsque je demande à quelle heure nous sortirons : on me dit que la police se réserve

le droit de renouveler 24h. Les discussions avec d'autres interpellés pendant la garde à vue me confirment que pour d'autres, contrairement à moi, les droits n'ont pas été énoncés et des mensonges ont été dits à la place (Obligation de signer déposition et PV de sortie). Je ressors sans lacet, deux autres après moi également. Au niveau de la procédure, rien n'a été respecté. Les flics ont refusé que je puisse obtenir une photocopie du certificat médical du médecin. Lors de la garde à vue, plusieurs personnes peuvent témoigner que seulement deux biscuits ont été donnés y compris pour les personnes qui ont fait plus de 20h de GAV. L'un des détenus est sorti dans la demi heure qui a suivi ma libération avec un PV où il était inscrit qu'il avait refusé de s'alimenter. S'il n'avait pas signé ce PV, sa garde à vue aurait été prolongée de 24h. » (T 60)

Vendredi 03 avril 2009

« Ce soir, depuis 23h15, nous subissons ici au centre-ville les bourdonnements réguliers (environ toutes les 15 mn) de 1 à 5 (parfois plus) hélicoptères qui survolent la ville. Je ne sais pas si ça va durer toute la nuit mais c'est irritant et on nous annonce la patrouille de France au dessus de Strasbourg demain dès 09h, la nuit va être courte... » (T 61)

« 2h40 du matin, je traverse la Ganzau à vélo. Deux autres personnes, à vélo également, se trouvent devant moi. Sur la route qui mène au « camp alternatif », vers le Neudorf, une dizaine d'hommes en civil, armés de matraque télescopiques nous arrêtent. Il s'agissait d'un barrage de police, autrement dit, d'un check point. Le contrôle est systématique. L'ambiance, bon enfant entre eux, l'est bien moins avec ceux qui doivent se soumettre au contrôle. Nous avons tous droit à la fouille et aux palpations. Puis, les questions s'enchaînent : « vous venez du camp ? », « il y a beaucoup de monde ? », « vous travaillez ? », « vous vous rendez où ? », « vous êtes en vacances ? », « qu'est-ce qu'il y a au programme de la semaine ? », « que faites-vous demain ? », « vous manifesterez prochainement ? »... ces questions pour un strasbourgeois... je vous laisse imaginer celles destinées aux autres. J'essaye de ne pas en dire plus que ce qu'ils ont le droit de savoir. Mais je me suis senti vraiment impuissant quand j'ai entendu et vu ce qu'ils demandaient et faisaient aux autres. Le premier est pris pour cible. Malgré un contrôle d'identité qui s'est bien déroulé, les policiers entendent le faire parler : « y a des choses qui se préparent au camp ? Tu sais pas ? Pourtant, t'as l'air d'être au courant ! ; on ne dit pas que vous n'avez pas le droit de manifester, on aimerait juste en savoir plus... » Pendant ce court interrogatoire, le jeune homme est plaqué contre une grille, entouré de trois policiers. Le premier surveille, le second interroge, le troisième frappe légèrement sur sa tête, comme on toque à une porte. Le jeune homme baisse les yeux, ne sait plus où regarder. Il esquisse un mouvement et demande au policier d'arrêter de le toucher, rien n'y fait. Cinq minutes plus tard, il peut quand même repartir. Le second, un allemand qui ne parle pas français : « t'es écolo toi ? ; on dirait bien un écolo ouais ! ; c'est un alcolo tu veux dire ! ; faudrait te couper les cheveux (mime des mouvements du coiffeur) ». » (T 62)

Samedi 04 avril 2009

« Les flics fouillent les sacs. Ils découvrent sur un ami des notes et des cartes de Strasbourg où apparaissent les points de blocage : ils l'embarquent comme organisateur. » (T 63)

« Lorsque nous sommes revenus vers l'hôtel Ibis en feu, les policiers bloquaient la rue juste après le passage sous le pont. Les délégués de l'ICC ont alors négocié avec les forces de l'ordre pour que le cortège puisse continuer sa route. Il nous fut annoncé que le feu était maîtrisé et que nous pourrions donc passer dans 15 minutes. Cependant, du bout du pont, on voyait clairement que le bâtiment était toujours en feu et les pompiers encore au travail. 10 mn plus tard, un escadron de CRS chargea les personnes sur le pont. Ceux qui bloquaient la route tirèrent immédiatement des gaz lacrymogènes sur et sous le pont. Ils encerclèrent rapidement les gens sur le pont. Ils étaient très agressifs et provocateurs, autant verbalement que physiquement. Plusieurs jetaient des cailloux sur les manifestants et des lacrymogènes sur le cortège pacifiste. » (T 64)

« Je me situais dans une zone de non conflit les forces de l'ordre en face sécurisaient une zone incendiée et j'ai levé la main pour leur montrer que je voulais prendre une photo, comme les autres photographes à côté de moi. J'ai alors reçu un flashball en pleine tête, j'ai reculé et me suis dirigé vers les pompiers qui m'ont assuré que j'allais être emmené à l'hôpital en France. Au final, je me suis retrouvé en Allemagne, et je me suis fait arrêter à la sortie de l'ambulance. Les policiers allemands m'ont escorté à l'hôpital et après j'ai été retenu dans un commissariat car je n'ai pas pu leur présenter mes papiers d'identité que j'avais perdu au moment où je me suis fait tirer dessus. Ils m'ont gardé 4h, malgré ma bonne volonté de coopération et ma non agressivité. Finalement, ils m'ont pris en photo et m'ont donné une interdiction de territoire. Ensuite, on m'a raccompagné à la frontière et j'ai dû me débrouiller pour rentrer chez moi. » (T 65)

« Nous étions situés à une dizaine de mètres de l'hôtel Ibis lorsque la première charge de CRS fut lancée.

Ce qu'il se passait à ce moment là autour de l'hôtel : des manifestants sortaient des meubles de l'hôtel pour alimenter la barricade et le feu à l'extérieur, au milieu de la chaussée. D'où nous étions, il n'y avait aucun signe d'incendie dans l'hôtel : ni fumée, ni flammes, rien. Mais les vitres sont brisées. Les manifestants ont reculé lorsque des grenades lacrymogènes nous tombaient dessus, tirées par les CRS avançant et par l'hélicoptère. Les flics vidèrent la place rapidement de tout son monde. L'hôtel Ibis ne brûle toujours pas. Que s'est-il passé pendant que la fumée emplissait l'espace ? Y aurait-il pu y avoir des manifestants lançant des cocktails Molotov sur les CRS, dont un aurait pu mettre le feu à l'hôtel ? Qu'on fait les CRS à ce moment ? Or si il y avait un, hypothétique, début d'incendie dans l'hôtel, celui-ci, non visible à dix mètres de l'hôtel, aurait pu être maîtrisé facilement. Ce qui est sûr : l'hôtel ne brûlait pas lorsque la place fut vidée. Nous sommes trois à pouvoir le certifier. Et après la charge, seul des CRS occupaient l'espace où se trouve l'hôtel. Après

quelques affrontements, dans le jardin des deux rives tout le monde est descendu sur le champ de foire pour tenter de rejoindre le cortège des manifestants. (ceci environ trente minutes après la première charge). C'est à ce moment qu'on s'est aperçu que tout l'hôtel brûlait. Et la pluie de lacrymos s'est réabattue sur le cortège, sans discernement. » (T 66)

« Problème pont de l'Europe : départ de la manifestation route du Rhin vers la route du petit Rhin. Rue de Dunkerque bloquée, pont Vauban bloqué côté est. Une partie de la manif a pris la rue du port du Rhin, au bout, c'est-à-dire près des voies de chemin de fer, c'était bloqué par des CRS. Les flics, avec des canons à eau allemands qui ont été utilisés, ont bloqué l'autre côté de la rue du port du Rhin. Les flics venaient du pont Vauban, puis les gens sont montés sur le chemin de fer, les flics, surtout CRS, ont alors attaqué de partout - flashball, lacrymos, grenades assourdissantes- notamment ceux qui étaient en haut, sur le chemin de fer. Les CRS ont lancé des pierres. Les manifestants faisaient des aller et retour dans la rue du port du Rhin, où les gazages étaient très importants. Les flics bloquaient au croisement de la rue de la Minoterie. Les gens étaient donc coincés entre les deux. A cause du gazage, les gens sont partis dans la zone industrielle au nord, c'est à dire dans le Bassin de l'Industrie. Il y avait des bateaux, des zodiaques de plusieurs types, tous à moteur. Après les flics ont ouvert le pont au bout du Bassin du Commerce au compte goutte. Il y avait un passage, un gazage, un passage... les flics cherchaient les black blocs et à la fin, ils ont ouvert. Les manifestants marchaient entre le bassin du commerce et le pont Vauban entre une ou plusieurs rangées de flics et CRS (gendarmes mobiles à confirmer, allemands, uniformes verts foncés, noirs, bleus marine). Le pont Vauban était bloqué par des grilles anti-émeutes et les manifestants ont donc repris la route du petit Rhin, où il n'y avait plus de flics. Puis le route du Rhin, direction centre ville, au croisement après le pont, obligation de prendre la rue du Havre car blocage des autres rues par des flics (camions bleus anti-émeutes, beaucoup de gendarmes mobiles devant ; autres unités derrière ?). Les manifestants ont suivi la route du Havre. Toutes les rues perpendiculaires vers le centre ville étaient bloquées jusqu'à la rue du Bauerngrund, puis jusqu'à la route de la Lisière, pour retourner au village. Au niveau de la Museau, des manifestants traversaient les rails désaffectés vers les jardins ouvriers » (T 67)

« Le jour dit, jour de manifestation anti-OTAN, je me trouvais vers 16h30 au niveau de la rue du Bassin de l'Industrie, au carrefour avec la rue de Coulaux, au moment où des tirs de gaz lacrymogène ont eu lieu.

Pour fuir la zone de danger, j'ai parcouru, tout comme d'autres personnes, la rue du Bassin de l'industrie. Là, il y a avait un homme plus âgé qui venait du coin, il était en train de regarder un plan de ville en compagnie de deux autres personnes et semblait chercher un chemin possible pour s'éloigner.

D'autres personnes se sont rajoutées, elles cherchaient aussi une issue et en suivant l'homme plus âgé, nous nous sommes dirigés vers le sud en passant par la voix ferrée.

A cet endroit, il y avait à notre gauche une zone industrielle et à notre droite, la cour arrière d'un pâté de maisons. Nous sommes entrés avec quelques adultes et enfants qui étaient debout ou assis et faisaient des grillades. De plus, un fonctionnaire de la police française était posté au niveau de l'entrée dans la cour arrière. Il était tourné vers nous et parlait dans le micro de sa radio. Nous avons traversé la cour intérieure lentement. L'homme âgé a essayé un passage au niveau de l'entrée à l'arrière du pâté de maisons, mais il était fermé.

Quelques habitants ont montré une autre entrée qui n'était pas fermée. Nous nous y sommes engagés et avons atteint la route de L'île des Epis en passant par une cage d'escaliers.

Devant nous, tout comme depuis l'entrée en direction de l'ouest, il y avait quelques véhicules de police sur la route. Il y avait aussi trois fonctionnaires de police. Pour éviter toute altercation avec la police, nous sommes partis. Quelques personnes ont couru le long de la route en direction de l'est. Au début, les fonctionnaires n'ont pas bougé. Ensuite, ils se sont dirigés vers nous. J'ai vu d'autres personnes sortir de la maison. Elles semblaient aussi chercher refuge et elles marchaient dans notre direction. J'ai entendu des voix, alors que je venais de marcher environ 20 mètres. Cela sentait de plus en plus les gaz. Je me suis retourné en direction de la police et j'ai pu voir qu'une personne se trouvait au sol et venait de se faire arrêter. Un autre se trouvait à côté. Nous avons continué sur la route de L'île des Epis. L'homme âgé a appelé la Legal Team pour signaler l'arrestation qu'il venait d'observer. Nous avons ensuite rencontré deux personnes qui en cherchaient une troisième. Je leur ai raconté ce que nous avons vu. Non loin de nous, il y avait un restaurant imbiss où de nombreuses personnes étaient en train de se reposer/calmer.

Pendant tout ce temps, je n'ai vu que des personnes pacifistes et désorientées qui cherchaient refuge. » (T 68)

« Des témoins oculaires affirment que l'incendie de l'hôtel Ibis au port du Rhin serait dû à des tirs de fusées lacrymogènes et incandescentes tirées d'hélicoptères sur des manifestants.

Les manifestants s'en étaient pris aux vitres mais n'avaient pas mis le feu. » (T 69)

« Sur l'hôtel Ibis, rétablissement de la chronologie des faits, tel que nous en sommes témoins :

1°) Des activistes brisent effectivement les vitres de cet hôtel (partenaire d'une chaîne (Accor) qui participe aux expulsions massives des « sans-papiers » et de leurs enfants, voulues par Sarkonazy et appliquées par Hortefuck). Le mobilier du rez-de-chaussée est sorti à l'extérieur et brûlé à plus de 20/30 mètres de l'hôtel. Question subsidiaire (qui prend son sens dans la suite du témoignage) : s'ils avaient voulu foutre le feu à l'hôtel, pourquoi se seraient-ils emmerdés à sortir tout le mobilier, plutôt que de le cramer directement à l'intérieur ?

2°) alors que quelques activistes sortent encore du mobilier pour les mettre sur la barricade en feu au milieu de la rue, un voisin de manif nous montre du doigt les fenêtres du dernier étage de l'hôtel, d'où des types en

civil photographient les manifestants sur la place, et en particulier ceux qui sortent le mobilier de l'hôtel. L'alerte est immédiatement donnée parmi les manifestants présents sur la place (plusieurs sifflements, comme une sirène, nombreux doigts pointés vers le photographe en question, qui disparaît illico de sa fenêtre). On apprendra par la presse dans les jours qui suivent, et par le témoignage d'un flic, que l'Ibis logeait des policiers, aux premières loges pour filmer, photographier et ficher les manifestants au point de départ de la manif autorisée par la préfecture.

3°) Immédiatement suite à l'alerte donnée sur sa présence, les derniers activistes présents au rez-de-chaussée de l'hôtel quittent les lieux en trombe, personne ne traîne, sauf quelques « manifestants » (pas black blocs mais avec foulards) et photographes qui bizarrement refluent vers les flics au même moment, en sens inverse ; dans le même temps, les premiers tirs de lacrymogène et de grenades assourdissantes sont envoyés, dispersant les manifestants présents autour de la place : les flics repérés au sommet de l'hôtel ont-ils donné l'alerte qu'ils étaient "grillés" aux escouades planquées aux abords ? Tout indique en tout cas que les autorités ont choisi de laisser faire pour ficher et interpellier les manifestants, mais que leur stratagème éventé, elles ont paniqué et envoyé la troupe, tant la conjonction de la découverte de la présence de photographes (en fait, de flics) dans l'hôtel et de la charge est flagrante.

4°) les tirs de lacrymogène, qui suivent de peu l'alerte du « cortège » immobilisé sur cette place (aux alentours : blocage du pont d'Anvers, colonnes de fourgons de CRS près du champ de foire à côté de la place, etc.), mettent en fuite les derniers manifestants présents autour de l'hôtel, tandis qu'une compagnie de CRS ou gardes mobiles (difficiles à distinguer au milieu des lacrymogènes) remonte une rue adjacente à l'hôtel au bout de laquelle ils étaient depuis un moment déjà en faction ; nous pouvons confirmer la présence d'un hélico jaune et rouge au-dessus de la place, mais nous ne saurions dire si les tirs de lacrymogène provenaient uniquement de cet hélico ou également de tirs en cloche des CRS / GM installés au fond de la rue de l'hôtel, mais une partie des tirs au moins semblait provenir de cette direction, pour atterrir aux abords directs de l'hôtel dans un premier temps, puis plus tard tout autour de la place. La place est rapidement investie et tenue par les CRS / GM / BAC casqués, ainsi que tous les abords de l'hôtel, alors que l'ensemble des manifestants et activistes reflue et se rassemble dans le jardin des deux rives, de l'autre côté de la place. Au moment où les manifestants s'enfuient et se rassemblent face à l'assaut policier, la barricade de mobilier au milieu de la rue est encore nettement en feu, alors qu'il n'y a aucun signe d'incendie dans l'hôtel ;

5°) de longues minutes se passent dans le jardin des deux rives, puis dans le champ de foire où nous sommes refoulés toujours sous les tirs assidus et sous la pression des attaques policières. Tout au long de ces scènes, des militants black blocs et pacifistes confondus subissent la répression conjointement et solidairement. Sur les vidéos accessibles sur Internet qui montrent le mieux le début d'incendie de l'hôtel Ibis (pas encore de flamme mais un début de fumée), on voit les flics tenir les abords de l'hôtel, puis un départ de feu du bas de l'hôtel (les flammes commencent aux étages, mais de la fumée est visible dans l'angle de l'hôtel au niveau

du 1° / 2° étage), alors que la même vidéo témoigne que la barricade en feu au milieu de la rue a déjà eu le temps d'être éteinte... Le début de l'incendie ne s'est donc déclaré qu'après que forces de l'ordre / pompiers soient intervenus pour éteindre la barricade au milieu de la place, c'est-à-dire de longues minutes après que les manifestants aient reflué de la place pour la laisser sous le contrôle de la flicaille... 6°) des pompiers allemands présents, ainsi que des pompiers français par la suite, n'ont pas été autorisés par les flics à intervenir sur l'incendie de l'hôtel pendant plusieurs dizaines de minutes, comme en témoignent des riverains, alors que la barricade située à proximité (20/30 mètres) a été éteinte dès leur arrivée... » (T 70)

« Déroulement de la manif du 4 avril à Strasbourg, raconté par moi même: Les transports en commun auraient dû rouler, mais nous nous attendions à ce qu'ils ne roulent pas! Ce qui a été le cas!

Nous nous sommes faits déposer le plus près possible de la manif, c'est à dire à environ 20 minutes à pied. Des camions de CRS étaient stationnés le long des rails de tram, pendant que les manifestants marchaient en direction du lieu du départ de la manif (nous ne savions pas si le lieu était le pont de l'Europe ou le jardin des deux rives! le lieu n'était pas claire!). D'un coup, les CRS ont mis les sirènes et ont commencé à rouler, puis ils n'avançaient plus mais refusaient le passage des gens qui voulaient aller à la manif! Ils ont bloqué le passage un instant tout en se rapprochant camionnette à camionnette, même quand un manifestant voulait passer, ils manquaient de l'écraser! Ensuite ils sont partis et nous avons continué notre route! Il y avait du retard pour le départ car les manifestants côté allemand n'étaient pas autorisés à passer.

Nous vîmes de la fumée épaisse au loin, vers le pont de l'Europe, puis plus tard une autre fumée. Nous sommes partis vers 15h environ, enfin plus ou moins, car le départ a été un peu précipité car des bombes lacrymogènes nous ont été jetées!

Le chemin officiel n'a pas été respecté car ils ne nous ont pas laissé passer! Du coup, nous avons pu manifester que 30 minutes environ avant que ça dégénère.

Manifestation terminée et déçus, voir certains avaient eu bien peur, les gens voulant rentrer, impossible! Les gendarmes avaient barré toutes les routes ce qui nous obligea à marcher des kilomètres pour se retrouver devant un autre barrage! Nous avons décidé d'attendre! Quand ils nous ont laissés passer, ils ont exigé que nous enlevions nos drapeaux de la paix! Je l'ai enlevé pour aussitôt le remettre devant les gendarmes deux mètres plus loin! Une façon de dire: je vous emmerde! » (T 71)

« Les agissements illégaux des forces de l'ordre durant le sommet de Strasbourg sont nombreux. Pour ma part, je peux témoigner pour deux en particulier.

Le premier est d'avoir dressé une barrière anti-émeute au niveau du pont Vauban alors que les personnes devaient aller au pont de l'Europe, bloquant ainsi une des uniques voies de communication.

La seconde, plus grave peut-être, et qui fait déjà le tour sur Internet sont les jets de pierre effectués par les forces de l'ordre sur les manifestants

pacifistes du mouvement de la paix. Ces jets de pierre étant également accompagné de provocations corporelles (haussements des épaules, rictus laconiques, hochements de tête provocateur).

En plus du gazage massif de manifestants pacifistes, de tirs tendus de grenades lacrymogènes, de l'emploi du gaz CS et de l'agrandissement de la zone orange à tout le centre ville, la transformant en zone de non droit... » (T 72)

« Témoignage à propos de l'incendie de l'hôtel Ibis à Strasbourg le 4 Avril 2009

Nous sommes arrivés au point le plus proche possible du départ de la manifestation à 14h10 après avoir fait 280km (au lieu des 156 km prévus). De nombreux détours orchestrés par les forces de police ont rendu très difficile notre arrivée au point fixé et c'est la principale raison du peu de monde à la manifestation : le dispositif policier rendait quasiment impossible l'arrivée et nous y sommes arrivés grâce à des téléphones portables et des personnes qui étaient déjà arrivées depuis vendredi.

Après la descente du bus, nous sommes informés par les policiers que nous pouvons passer mais qu'il nous sera impossible de repasser dans l'autre sens.

Après avoir passé ce contrôle, nous avons vu garées à gauche une vingtaine de véhicules de CRS et une dizaine de véhicules de pompiers. Nous avons donc croisé 150 à 200 CRS, ainsi que des tanks à eau des forces de l'ordre, qui étaient immobilisés sans raison apparente et moitié de pompiers. Nous avons marché vers le point de départ de la manifestation et nous avons vu une très importante fumée noire. Nous sommes passés devant la station service dont les vitres étaient cassées mais personne n'était à l'intérieur, pas de CRS devant, alors qu'il y avait encore beaucoup de produits dedans.

A 14h30, nous sommes arrivés à proximité de l'hôtel Ibis. A ce moment là, il n'y avait qu'une petite partie de l'hôtel en flamme : le côté de l'entrée du bas jusqu'au toit. Nous nous sommes dirigés vers le parking où la manifestation commençait à partir. Nous avons vu au bout de la rue, devant et à côté de l'hôtel des CRS, il n'y avait alors plus d'affrontements mais des bombes lacrymogènes étaient lancées. Aucune barricade ne bloquait l'accès à l'hôtel.

C'est vers 14h45 que nous avons entendu et vu la première voiture de pompier, c'est à dire environ 45 minutes après que nous ayons vu les premières fumées.

Nous ne comprenons pas la non intervention de environ 150 à 200 CRS et une centaine de pompiers qui n'avaient aucune fonction à l'endroit où ils se trouvaient alors qu'à 1km, un hôtel brûlait et qu'à 500m, une station service avait ses vitres cassées.

Entre 16 et 17h, des manifestants ont tenté de passer un cordon de CRS avec les bras largement levés. Ce cordon était proche de la voie ferrée où des wagons avaient été « installés ». Sans raison, les CRS ont commencé à bombarder en tirs directs les manifestants dont je faisais partie : lacrymogènes et flash-ball. Mon ami a reçu une balle de flash Ball dans la cuisse alors qu'il reculait calmement bras levés. Un peu plus tard, après

les wagons, une borne incendie servait de point d'eau aux manifestants. Alors que nous venions de remplir notre bouteille, 3 ou 4 CRS sont arrivés et après avoir semble-t-il mis une personne à terre, ces derniers nous ont menacé directement, l'un d'eux pointant même un flash-ball vers nous à une distance de 2 mètres environ. Un autre m'a pris un drapeau alors que je gardais les bras levés et ne le menaçais aucunement. » (T 73)

« Nous avons rejoint le cortège après que des affrontements aient eu lieu au Pont Vauban. En effet, un barrage empêchait la foule de manifestants de rejoindre le lieu de la manifestation, ce barrage fut levé après une heure d'affrontements. Ensuite c'est une masse compacte qui s'est dirigée vers le pont de l'Europe, où un second affrontement quoique bien léger commençait. Un barrage avec l'Allemagne était établi.

Ensuite nous partîmes en manifestation en forçant à nouveau le passage (la foule compacte a dû traverser une voie de chemin de fer pour partir en manif !!!!). Le droit à la manifestation étant franchement de côté ce samedi du côté de Strasbourg. Le cortège s'est alors déroulé dans le calme jusqu'au croisement avec le pont qui conduit au centre ville. Quelques lacrymos ont été tirées, dont certaines interdites à la convention de Genève. En effet, de couleur invisible, elle nous brûlait le visage. Des riverains nous aidèrent en nous donnant de l'eau. C'est dans cette longue rue, que la manif fut ensuite stoppée par un barrage policier en bout de rue, situé juste après une voie de chemin de fer et avant l'Hôtel Ibis, alors en flamme. Nous nous dirigeons vers le devant du cortège, et on nous dit alors que le cortège est stoppé pour 15 min jusqu'à ce que les pompiers maîtrisent l'incendie. Une chaîne de la paix est alors formé par les pacifistes, mais on se rend compte que les minutes se prolongent, et que cela s'apparente de plus en plus à une souricière. On commence à déborder cette chaîne pour constater le barrage situé juste à la sortie d'un tunnel, qui passe sous un chemin de fer. La réaction des hommes en bleu ne se fait pas attendre, une pluie de lacrymos disperse une première fois la foule, et une partie du cortège réussit à glisser vers la droite, et empreinte un chemin de terre, le long de la voie ferrée. Mais une grande partie de la manifestation se retrouve à présent coincée entre une zone blanche de lacrymos, et le reste de la manif, c'est à dire une foule compacte, empêchant tout repli. C'est à ce moment là que les CRS renvoient une salve de lacrymos, qui met en panique une foule entière de pacifiques.

Cette dernière est compacte, apeurée, une personne fait un malaise et se retrouve couchée sur une voiture, des camions se situent en travers de la route et ne savent que faire... Cette salve fut entièrement insensée, la foule s'était déjà dispersée et il ne restait que des pacifiques.

Ensuite, une partie des manifestants se réfugia vers un espace ouvert devant une usine, non loin de la voie de chemin de fer. Alors que les gens sont calmes, et attendent tranquillement la stabilisation de la situation. Une salve de lacrymos nous tombe dessus. Encore une fois, cette attaque de la part des forces de l'ordre est entièrement injustifiée et touche bon nombre de pacifiques. En panique, la foule s'enfonce vers une souricière, nous nous dirigeons vers le parking d'une usine, d'autre gens se dirigent vers un chemin entre l'usine et la voie ferrée. Heureusement que

certaines personnes défoncent les grilles du fond du parking, qui nous permettent de rejoindre ce chemin.

La plupart des gens amassés ici sont apeurés, et ne comprennent pas l'acharnement des forces de l'ordre. Beaucoup de personnes ont l'impression que les CRS ne les lâcheront jamais. Une membre de notre groupe commence à ce moment une crise de panique. Alors que nous calmons notre amie, la situation se calme enfin, les gens peuvent évacuer la zone. Nous commençons à marcher, mais nous devons attendre notre amie qui est prise d'un malaise, les CRS sont postés à ce moment sur les lignes de chemin de fer. Nous leur faisons signe que notre ami est blessée, et que nous attendons qu'elle aille mieux, puis après 5 minutes, scène surréaliste, les CRS descendent de la voie ferrée, enlèvent leur casque, et viennent aux nouvelles de notre amie. Mais une personne de la médical team est déjà présente, et ils ne peuvent rien pour elle. Ils nous disent alors qu'ils ne font que leur boulot à leur risque et péril, car ils ont quitté le dispositif de sécurité, et qu'avant lorsqu'ils tiraient des grenades, ils faisaient également leur boulot. Nous leur demandons de partir, la crise de panique de notre amie étant due à leur intervention, et leur présence ne la rassure pas forcément. La situation se calme peu et à peu, et après un quart d'heure, nous commençons notre retour vers le camp. Nous passons devant d'innombrables CRS ou gendarmes mobiles, qui ont apparemment pour consigne de ne pas procéder à des interpellations. Cette situation semble les embêter un peu, c'est ainsi qu'insultes, regards ou menaces fusent parfois. Des CRS (à l'emplacement de la fameuse vidéo scandale) nous disent, l'air hautain : "on a une très bonne mémoire des visages, on vous croise ce soir, on vous ... ". Je ne connais plus les termes de l'insulte, mais cela devait être "on vous loupera pas". Nous passons aussi devant l'Hôtel Ibis qui ne brûle que par le toit (haut de 15 à 20 mètres). Etrange coïncidence, des hélicos avaient balancé des grenades de lacrymos.

L'hypothèse la plus plausible est, selon moi, que l'incendie, qui s'est développé par le toit, fut causé par l'intervention de la police.

Le retour s'est fait plus ou moins sans trop encombre, nous avons croisé à plusieurs reprises des gendarmes mobiles, qui étaient revenus au calme.

J'ai fait ce témoignage pour dénoncer l'acharnement des forces de l'ordre à un moment où cela n'était plus nécessaire, pour faire taire les fausses rumeurs quant aux divers incendies, et enfin pour dénoncer l'utilisation de munitions interdites par la convention de Genève (gaz incolore piquant le visage, grenades à particules).

A propos des vidéos montrant le caillassage de la part des CRS sur les manifestants et diffusées par de nombreux médias : on voit très bien les flics lanceurs en question ainsi que leur chef de section. La police dans cette scène s'est vraiment excitée sur les pacifistes les plus calmes et uniquement sur eux.

Les CRS ont tiré à 45 degrés avec les lances grenades ce qui est strictement interdit car mortel. Il s'agit de la même compagnie qui a lancé les caillasses. » (T 74)

« A propos de l'incendie de hôtel Ibis, je ne peux pas dire que la police ait mis le feu au bâtiment, mais je peux témoigner qu'elle n'a rien fait pour que le feu soit maîtrisé alors qu'elle avait le contrôle de la zone.

Ils ont attendu que la manifestation démarre dans la confusion et envahisse la voie entre le pont Vauban et le pont de l'Europe pour envoyer les pompiers sur un incendie dont les premières fumées étaient visibles depuis au moins une demi heure. Les pompiers en zone française étaient arrivés toutes sirènes hurlantes jusqu'au pont Vauban trois quart d'heure avant et se trouvaient bloqués derrière la police depuis ce moment là.

De même la non sécurisation de la station service avec bouteilles de gaz dehors et, j'imagine, les cuves pleines était une aberration totale pour ne pas dire criminelle. » (T 75)

« J'ai vu que vous recherchiez des témoignages sur la manif anti-OTAN pour essayer de reconstituer les faits exacts. J'étais à la manif donc j'apporte mon témoignage, mais je n'étais pas aux points les plus chauds donc je ne sais pas si ça vous servira à quelque chose.

Le rendez-vous était aux alentours de 14h sur le pont de l'Europe. J'arrive à 14h sur la route du Rhin (en véhicule), l'accès est bouché avant le pont par une colonne de camions CRS, je prends quelques photos et fais demi-tour pour garer le véhicule en lieu sûr puis je reviens à pied vers 14h40. Un barrage de flics laisse traverser le pont au compte-goutte pour rejoindre la manif, mais bloque dans l'autre sens (pour sortir de la manif) à part quelques riverains qui parviennent à passer. Il y a dû y avoir un gros gazage un peu plus tôt sur ce pont (pont sud - je ne connais pas son nom - celui qui débouche sur la route du Rhin), l'air est encore asphyxiant.

Vers 15h, rencontre avec le cortège qui remonte vers le nord le long du bassin Vauban (une partie du cortège se scinde et part traverser le pont sud).

Vers 15h15, arrivée au pont nord, qui est bloqué (barrière, canon à eau etc.). Ça chauffe un peu (jets de pierres), les flics répliquent par des lacrymos vers 15h30 je crois, le cortège prend alors la direction de Kehl par le port autonome.

Là, on est bloqué au niveau du pont de la voie ferrée, les pompiers éteignent un feu. Sitting sur place, ça dure plus d'une heure sans qu'on puisse bouger, bloqués devant, derrière, à gauche, à droite... Ça chauffe entre les manifestants et la police, qui montent sur le pont successivement en chassant les autres. A plusieurs moments le speaker annonce qu'on va pouvoir avancer mais on reste bloqué. J'ai croisé un manifestant qui avait pris des gros coups sur la tête et saignait, il avait été pris en charge par la medical team.

Aux alentours de 17h les flics gazent la place, petit mouvement de panique dans la foule qui recule dans un cul de sac (rue du bassin de l'industrie / rue de la minoterie), les "manifestants" pris en sandwich se regroupent et sont rejoints par d'autres, les flics sont quand même parvenus à casser le cortège donc ça sent pas bon. Il y a quelques personnes âgées dans le lot, qui risquent de se retrouver au milieu des violences. On rebrousse chemin, le cortège est complètement dispersé, vers 17h15 on croise une escouade de flics surarmés qui vient du côté de

Strasbourg pour prendre tout le monde à revers. On nous oblige à circuler rapidement, si bien que je n'ai pas pu voir comment ça se passait derrière. Retour vers Strasbourg donc, un peu dépité. Au niveau du pont nord, c'est tendu : les flics utilisent le canon à eau et lancent des lacrymos sur les manifestants pacifistes qui partent en levant les mains. Ils nous font passer par la rue du péage pour partir. Ils continuent à nous balancer des lacrymos dans le dos » (T 76)

« Nous avons choisi de faire la manifestation contre l'OTAN et nous sommes rendus sur le terrain vague Port du Rhin, face à l'estrade. Peu après l'intervention de Besancenot, nous avons commencé à sentir les gaz lacrymogènes qui avaient été lancés sur la foule. Nous avons formé un petit groupe avec des amis qui étaient venus manifester pacifiquement et avons tenté de nous sortir de la place car l'air devenait irrespirable. Arrivés à hauteur du pont, nous avons face à nous des camions de CRS qui bloquaient le passage, la foule passant de part et d'autre des camions rangés sur deux lignes. Au moment où nous sommes passés à leur hauteur, sans que l'on comprenne pourquoi et au mépris total de la sécurité des manifestants, les camions ont démarré en trombe. Un peu plus loin la manif a été bloquée au pont et nous sommes allés sur le terre-plein du bord du Rhin. Nous avons pu voir les canons à eau et les jets de grenades lacrymogènes qui ont obligés la manifestation à se disloquer. Nous avons alors été rejoints par une allemande d'une cinquantaine d'année qui semblait très choquée et qui nous a demandé de se joindre à nous. Nous avons donc rebroussé chemin et nous avons tenté de regagner notre lieu d'habitation mais nous avons été bloqués par un barrage de gendarmes mobiles. Après une heure d'attente ils nous ont finalement laissé passer après avoir obligé les manifestants à ranger leur drapeau. Nous leur avons demandé pourquoi... pas de réponse. » (T 77)

« J'écris ce message pour témoigner des faits qui se sont avérés le 04 avril 2009 à Strasbourg. Je suis parti le vendredi 03 avril vers 20h pour rejoindre la manifestation au contre sommet de l'OTAN avec deux amis. Nous sommes arrivés vers 8h le matin du samedi et avons été visiter et se renseigner sur le village autogéré. Vers 10h, les premiers manifestants commençaient à partir et nous avons rejoint le cortège.

Nous nous dirigeons vers le point de rendez-vous de manifestation et il y avait une ambiance bon enfant jusqu'à ce que nous arrivions au pont Vauban.

Une lignée de la mobile (les robocops qui peuvent cacher leur visage, eux... !) nous ont barré le passage.

En très peu de temps, sans sommation, nous nous sommes trouvés grenadés de bombes lacrymogènes qui arrivaient du ciel en tout sens.

Un climat de peur et de panique commençait à régner mais le fait de devoir les éviter ne nous laissait pas le temps d'y penser sur le coup.

Sous l'afflux hallucinant de ces quantités de bombes arrivant du ciel, j'ai été témoin de personnes se jetant dans le ravin à coté de moi.

J'évitais comme beaucoup de mes camarades d'en recevoir une lorsque j'ai entendu qu'on ne pouvait pas reculer car ils nous avaient coincés de l'autre coté aussi, donc aucune issue...

J'étais concentrée vers le ciel pour voir vers où je devais courir quand je me suis rendue compte qu'une détonation avait eu lieu à environ deux mètres de moi mais sans gaz ou très peu.

J'ai donc regardé la barricade de gendarmes et je me suis aperçue que certains tiraient à bout portant. Je me suis vite retournée pour essayer de fuir lorsque j'ai entendu une énorme détonation qui m'a assourdi l'oreille gauche pendant environ 30 secondes et me suis rendue compte que je ne pouvais plus poser la jambe gauche à terre.

J'ai soulevé mon jean et j'ai alors vu qu'une artère de ma jambe envoyait des jets de sang.

Deux garçons m'ont portée un peu plus loin où il y avait une autre blessée et on m'a fait un point de compression sur la cuisse (merci à toi cher inconnu pour ton soutien même si nous ne nous comprenions pas à cause de la langue).

Je ne sais pas exactement qui sont les personnes qui se sont ensuite occupées de moi mais il me semble que c'était la Medical Team que je remercie aussi.

A partir du moment où les manifestants ont commencé à avancer (car les gendarmes se sont enfin rendu compte que nous ne pouvions reculer et ont donc cassé leur barrage), on a pu m'évacuer un peu plus loin pour attendre une ambulance.

L'ambulance enfin arrivée (ils m'ont expliqué qu'ils n'avaient aucun moyen de passer à cause des blocages des deux cotés des gendarmes !), j'ai été transportée à l'hôpital où l'on m'a fait des radios et des examens pour mon oreille. Il s'est révélé lors des radios que j'avais des corps métalliques dans la face interne du mollet gauche, la cuisse gauche et l'épaule droite. La paupière inférieure de mon œil gauche a aussi été touchée mais le métal n'est pas resté dans ma peau.

Résultat : arrêt de travail d'une semaine et béquille et douleurs bien plus longues mais surtout l'infection du métal présent dans mon épaule. Je dois faire enlever cet éclat et le faire analyser.

Si ce métal est nocif comme certaines personnes en ont eu la preuve, le fait que ma jambe ait enfin accepté ces corps étrangers qui se trouvent dans le muscle très près de l'os, me devront une lourde opération et ma formation à l'école de voile.

En attendant les résultats, je suis révoltée de la manière dont les autorités usent de leur pouvoir et surtout des interdits qu'ils s'autorisent (tirs tendus).

J'ai donc porté plainte et remercie le mouvement pour la paix qui m'a beaucoup aidé dans mes démarches.

Le combat continue, à bientôt camarade... » (T 78)

« Je viens d'avoir une amie au téléphone, elle est bloquée sur le pont Vauban avec son compagnon qui a la cheville foulée et une autre amie qui a d'épouvantables douleurs dans le dos suite à une chute faite lors de l'évacuation de l'entrepôt dans lequel ils s'étaient abrités pour fuir les affrontements. Ils sont toujours encerclés par les forces de l'ordre. Elle a demandé le droit de pouvoir passer et quitter le secteur puisqu'elle est avec deux blessés. Réponse : niet ! suivie des éclats de rire des agents. » (T 79)

« Avec trois amis retraités, nous n'avons pu rejoindre le lieu de la manifestation à cause des barrages policiers. En revenant, nous avons été interpellés et contrôlés par trois policiers qui nous ont barrés la route menant à l'Hôtel Ibis. Ils nous ont demandé d'ouvrir nos sacs dont ils ont vérifiés le contenu puis réclamé nos titres de transport quand on leur a dit que nous retournions à la gare. Quelques centaines de mètres plus loin, une douzaine d'hélicoptères rangés en deux files ont survolé l'espace proche de l'hôtel. J'ai vu une traînée blanche sortant du dernier hélicoptère, qui volait entre les files. Je l'ai fait remarquer à mes amis en leur demandant : « qu'est-ce qu'il balance ? ». Quelques minutes plus tard, nous apprenions que l'hôtel Ibis était la proie des flammes. J'ai tout de suite pensé que le feu avait été provoqué par un engin lancé depuis cet hélico. » (T 80)

« J'étais devant le syndicat d'initiative qui brûlait depuis longtemps quand l'hôtel Ibis a commencé à brûler. Or, entre l'office du tourisme complètement enflammé et l'hôtel Ibis il y avait depuis un certain temps des CRS, ce qui accrédite plutôt la thèse selon laquelle ce ne serait pas les manifestants qui ont mis le feu à l'hôtel. » (T 81)

« J'étais avec des amis sur une allée du jardin des deux rives, en bas du talus de la rampe du pont, nous allions vers le parking où avait lieu le rassemblement avec le podium. Un hélicoptère a fait du vol stationnaire un peu devant nous, puis un autre, celui-ci laissait échapper une traînée blanche, puis un objet curieux qui produisit une fumée rougeâtre, et qui a brûlé plusieurs minutes au milieu de l'allée. Ce même hélicoptère a survolé l'hôtel Ibis. » (T 82)

« Nous étions allés aux différents hôpitaux strasbourgeois afin de récupérer des informations concernant d'éventuels blessés parmi les manifestants.

Nous avons commencé notre "tournée" par le CHU d'Hautepierre mais l'entrée était bourrée de flics en tous genres et on nous indiquait à l'accueil que le CHU servait uniquement aux flics et militaires et que les blessés manifestants étaient au centre de traumatologie d'Ilkirch.

Arrivés au centre de traumatologie, on a croisé un chirurgien et on lui a demandé des infos. La réponse qui nous a été faite d'une manière très cool et très franche d'apparence était que personne n'avait été admis parmi les manifestants et qu'il n'avait jamais vu l'hôpital aussi calme. Ce qui par contre doit être vrai vu qu'un grand nombre de personnel soignant était en train de jouer aux cartes ou se prenait en photo dans une ambiance d'école maternelle.

Ayant des doutes sur le discours qu'on nous avait donné par rapport aux dires de manifestants rencontrés dans la journée, nous avons décidé d'aller à l'hôpital civil qui lui aussi était désert. On s'est promené dans tout le bâtiment, nous sommes même montés dans les étages sans croiser la moindre personne. Le bâtiment était vide de toute vie et nous avons décidé de repartir. » (T 83)

Dimanche 05 avril 2009

« Le lendemain nous avons voulu nous rendre au village de la Ganzau vers 12h00 et nous avons été bloqués pendant deux heures par un barrage de police. Devant notre insistance l'un des policiers nous a dit : « je me fous des droits fondamentaux, on vous dit de rester là... » Nous avons finalement pu passer par petits groupes au bout de deux heures. » (T 84)

« Le 5 avril, à la sortie du village anti-OTAN vers 17h30, nous avons été contrôlés par les forces de l'ordre qui se positionnaient sur cinq points de contrôle. Dès le premier point, nos drapeaux et pancartes ont été confisqués suite à un contrôle de véhicule. Les autres policiers se marraient. Voici ce qu'on nous a dit:

« D'après un décret paru spécialement pour la durée du sommet de l'Otan mais aussi valable le 5 avril, nous sommes en mesure de confisquer tous types de banderoles, drapeaux ou pancartes sur lesquels se trouve un ou des signes protestataires de l'OTAN ».

Je leur ai dit que nous ne les portions pas sur nous et qu'elles étaient rangées. Ils ont répondu : « il est même interdit de les tenir dans la voiture ». Je leur ai dit que sur la plupart des pancartes le mot OTAN n'était même pas écrit. Et là, la réponse tombe d'un autre officier énervé : « Tout ce qui fait référence à une protestation contre l'OTAN ou le système est interdit »

Lors de ce contrôle, les policiers ont noté nos noms (nous étions trois) suite à un contrôle d'identité mais aussi la plaque d'immatriculation du véhicule.

Nous avons continué jusqu'au cinquième point de contrôle. En effet, un véhicule qui partait devant nous et dans lequel se trouvait un officier civil demandait à chaque point de contrôle (2, 3 et 4ème) de nous laisser passer puis il a disparu. Comme par hasard, le cinquième point de contrôle nous arrête. Ils ont déballé tout ce qu'il y avait dans le camion. Deux officiers en civil sont arrivés et ont interrogé le chauffeur en lui disant : « ce n'est pas la peine de nous prendre pour des cons, on sait qui vous êtes ». L'autre officier découvre une pancarte qui n'a pas été vue lors du premier contrôle. Par "hasard", celle-ci n'est pas confisquée alors que l'emblème anti-OTAN est bien dessiné! Je dis à ce commissaire que lors du premier point de contrôle toutes nos pancartes ont été confisquées. Il répond : « J'ai le droit de tout confisquer. Mais j'ai aussi le droit de ne pas le faire ». Il se contente de photographier la pancarte en disant : « ça va me servir lorsque je vais visionner les vidéos du 4 avril ».

Alors que tous les véhicules circulaient en direction du centre ville, ils ne nous ont pas laissé prendre cette direction et nous ont demandé de repartir d'où nous venions. Nous avons alors parké le véhicule et sommes allés à pied en ville. Nous avons pu récupérer le véhicule qu'à 22h environ. » (T 85)

« Le dimanche 5 avril, en soirée nous sommes allés à l'hôpital civil, aux urgences précisément, demander si des manifestants séjournaient sur place. L'infirmière responsable a refusé de nous fournir les

renseignements en question et nous a orienté vers le directeur du service qui n'était pas là. Nous sommes repartis bredouille. » (T 86)

« Quatre policiers en civils fouillent notre véhicule et nous posent des questions au sujet des « black blocs ». Ils cherchent des photos dans la caméra, trouvent quelques photos où on voit des gens habillés en noir, après la manifestation de la veille. Il semble qu'ils aient identifié l'une des personnes sur une photo. Ils embarquent notre chauffeur. » (T 87)

Après :

« Voilà, le sommet de l'OTAN est fini. Je revis, enfin... la présence policière reste tout de même assez forte dans certaines parties de la ville. Maintenant que le quartier du Port du Rhin déjà fortement dégradé a perdu les quelques commerces qui se battaient en duel, les projets d'extension du tram, de construction de 'loft' et autres « immeubles de standing » peuvent commencer...Quoi qu'il en soit, j'ai du mal à croire que les événements qui se sont produits ne soient pas la conséquence d'un résultat voulu. Ces « débordements » ont permis qu'il n'y ait pas de manifestation, de discréditer l'ensemble du mouvement anti-OTAN et d'accélérer de surcroît des intérêts immobiliers et financiers.... » (T 88)

Médias

« Faut-il encore et toujours le répéter à ceux qui ne veulent décidément rien voir ou font semblant de ne rien voir ? La menace de la « racaille-qui-sacagerait-tout » est une invention destinée à faire peur à l'opinion publique, à la tétaniser. La vraie racaille c'est cette machine à défendre les intérêts des formes multinationales qui s'appelle l'OTAN. La peur et l'option dite sécuritaire sont les plus sûres alliées d'un pouvoir qui a démontré son incompétence économique. Elle empêche le citoyen de se révolter, de demander des comptes. Le reste, c'est du fumigène médiatique... » (T 89)

2 : autres textes :

Strasbourg, le 11 avril 2009

Objet : Demande d'ouverture d'enquête au sujet des abus policiers des 2, 3, 4 avril 2009

M. le Procureur de la République,

Je vous informe par la présente que j'ai personnellement été victime et témoin de nombreux abus policiers liés aux événements du 2-3-4 avril à l'occasion du sommet de l'OTAN à Strasbourg.. Il me semble par conséquent nécessaire (et citoyen) de vous écrire afin de vous demander d'ouvrir une enquête et d'alerter l'opinion publique. La discussion avec un CRS, passerelle Chagall, résume la situation à Strasbourg ces jours-là. Ce CRS m'a dit mot pour mot : « La Constitution, je m'en fous. Je suis CRS, j'applique les consignes. » Son comportement et celui de la Police de manière générale (les directives venaient, selon les policiers, de plus haut ...) ont été, ces jours-là, anticonstitutionnels et donc inacceptables. Les valeurs de la République - Liberté, Egalité, Fraternité - que vous et nous défendons ont été bafouées.

Voici mon témoignage :

Au fur et à mesure du déroulement des événements des 2-3-4 avril, j'ai pris des notes sur toutes les dérives policières que j'ai constatées.

Depuis le Jeudi 2 avril, les différents membres des services de Police et de Gendarmerie n'ont eu de cesse de nous contrôler car nous portions un drapeau « Paix » avec nous. La discrimination était flagrante. Nous étions quasi systématiquement fouillés. Malgré le fait que nous soyons pacifistes (la fouille le prouvait, nous n'avions ni matraques, ni pavés, ni même lunettes de protection ...), nous étions immobilisés de 20 à 30 minutes à chaque fois. J'ai également vu des journalistes ayant la carte de presse se faire contrôler et fouiller à l'extérieur du centre de Strasbourg. Pourquoi ? Nous avons d'ailleurs sans doute été fichés ... comme les 40 000 habitants de la zone rouge et j'espère que la CNIL se saisira de cette affaire.

En fin d'après-midi, des gendarmes mobiles nous ont empêché de rejoindre la place de la Bourse parce que nous avions un drapeau « Paix ». Eux : « Si vous posez le drapeau, vous n'aurez pas de problèmes ». Nous étions pourtant 4 personnes, il n'y avait qu'un drapeau, nous ne criions pas ... il n'y avait pas de manifestation illégale, nous faisons juste valoir notre Liberté d'expression. Cette scène s'est répétée une dizaine de fois le vendredi 3 et le samedi 4 avril. Les réflexions de certains policiers laissaient à désirer. Vendredi 3, 12h30 au pont passant au dessus de l'Ill dans la rue de l'Hôtel de Police : « (le gendarme) Vous êtes des français de base, vous vous plaignez tout le temps. / (moi) Mais je vous parle des

fondements de notre République, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen / (lui) C'est ça, c'est ça ... maintenant TU circules et T'auras pas de problèmes. ».

Il est également nécessaire de préciser que les forces de police ne nous donnaient pas d'informations sur les itinéraires que nous pouvions emprunter. On ne pouvait pas passer, c'était comme ça ! Le reste ? Ils ne savaient pas. Le premier niveau de la démocratie n'est-il pas le droit à l'information ? Les citoyens strasbourgeois n'ayant rien à voir avec les manifestations ont aussi eu parfois ce genre de problème avec les forces de police. L'arbitraire policier était roi.

Comme vous devez déjà le savoir, le vendredi 3 au matin, les trams ont été suspendus en direction de Illkirch-Lixembuhl où devait se tenir le contre-sommet officiel. La plupart des personnes qui ont voulu s'y rendre n'ont pas pu y aller.

Vendredi soir, deux amis et moi-même nous sommes rendus au camp anti-otan à vélo pour voir quelques concerts et essayer de décompresser de l'atmosphère du centre ville. Nous sommes repartis du camp à 2h50, samedi 4. Sur le chemin du retour, vers 3h00, la BAC nous a arrêté dans le quartier du Neuhof. De nombreuses autres personnes étaient déjà arrêtées (une quinzaine), certaines étaient face au sol sous la menace des policiers car elles avaient eu le malheur de chercher à discuter. Nous avons compris qu'il fallait que nous nous soumettions aux policiers si nous voulions pouvoir participer aux événements de la journée à venir. J'ai vu 2 chiens berger allemand en laisse, sans muselière, qui aboyaient et menaçaient de mordre de jeunes cyclistes qui n'avaient rien à se reprocher d'un point de vue constitutionnel. Nous avons tous été fouillés (sac, poches, fouille au corps pour certains). La BAC a bien vu que toutes les personnes présentes étaient pacifistes. Ils n'ont rien trouvé sur quiconque lors de la fouille. Après cela, les policiers nous ont demandé de dégonfler les roues de nos vélos. « Si vous ne le faites pas, je le ferai » nous a dit un policier. Nous avons donc dégonflé les roues. 5 minutes plus tard, le même policier revient et nous rend nos cartes d'identités et nous informe que finalement, on peut repartir à vélo ... sauf que....nous n'avons pas de pompe. Le contrôle a duré 25 minutes en tout. Nous n'avons même pas avec nous de signe distinctif (drapeau « Paix » ...) qui aurait pu prouver que nous étions manifestants. Nous avons marché (environ 5 à 6 km) jusqu'à l'Esplanade où nous habitons. Quel était l'intérêt de nous faire dégonfler les roues de nos vélos ?

L'un de nous est allé dormir chez un ami. Nous n'étions donc plus que 2. Arrivés à la Passerelle Chagall (entre la médiathèque et le quai des Alpes), des gendarmes mobiles nous arrêtent. Contrôle, fouille et discussion ... ils ne veulent pas nous laisser rentrer chez nous (on voit pourtant le bâtiment où nous habitons depuis la passerelle). Ils ont l'ordre de ne laisser passer personne. Un quart d'heure plus tard, un groupe de jeunes (17, 18 ans) souhaitent traverser le pont. Les gendarmes leur demandent où ils étaient. Ils répondent « en discothèque ». Ils avaient le look discothèque avec robe à paillettes, jean's à la mode et chaussures classe ... Les policiers les laissent passer sans même prendre leur identité et sans les fouiller. Une fois de plus, la discrimination était flagrante.

Après encore 5 bonnes minutes de discussion, le chef arrive et décide de nous laisser passer. En tout, nous avons perdu près de 20 minutes. Nous arrivons chez nous à 5h00 du matin. Sans les contrôles et les problèmes rencontrés, nous serions arrivés vers 3h20.

Le samedi 4 vers 13h30, nous sommes partis en direction de la manifestation. Au loin, nous voyons un énorme nuage de fumée noire. Nous croisons de nombreuses personnes qui nous expliquent les différents dégâts qu'il y a déjà eus. Tous nous expliquent que les rares CRS qui étaient sur place ne sont pas intervenus. Ils ont laissé les extrémistes casser. Pourquoi les CRS ne sont-ils pas intervenus lors du saccage et de l'incendie de l'hôtel, de la pharmacie, de la station service ... alors qu'ils gazaient le matin même des militants pacifiques qui faisaient des sit-in ? La volonté politique était-elle de laisser passivement les casseurs commettre leurs actes de saccage ?

A côté de cela, les CRS empêchaient de nombreux manifestants d'aller faire valoir leurs droits. J'ai entendu à la radio que des autobus venant de Paris auraient été stoppés. Des amis à moi n'ont pas eu l'autorisation d'accéder à la manifestation.

Une amie à moi n'a pas eu l'autorisation de sortir du TER qui l'amenait à Strasbourg. Les forces de police présentes ont laissé sortir toutes les personnes ne semblant pas venir manifester ... une fois de plus la discrimination de traitement selon les gens était flagrante. Par la suite, le réseau TER aurait été suspendu sur de nombreuses lignes ... manifestants ou non, plus personne ne pouvait accéder à Strasbourg ! Il avait pourtant toujours été dit que les trains circuleraient sur le réseau TER Alsace.

Vers 14h15, nous arrivons à rejoindre le cortège déjà parti. La manifestation va durer 3 longues heures. Elle va être régulièrement stoppée, parfois détournée du parcours officiel. A un moment, nous étions tous bloqués au niveau d'un restaurant faisant l'angle. Face à nous, un pont, et derrière ce pont, une barricade et des policiers empêchant la manifestation de continuer selon l'itinéraire légalement déposé. Pendant plus d'1h, les organisateurs de la manifestation et les manifestants pacifiques ont réussi à empêcher les violents de commettre leur forfait. Au bout d'1h15 de blocage des CRS, la casse a commencé. Mais les pierres jetées par quelques-uns peuvent-elles justifier le gazage de tous les manifestants ? J'ai vu des gens (parfois âgés ...) perdant leur sang froid, terrorisés, pleurant, essayant de fuir ... de nombreuses personnes sont ressorties de cette manifestation réellement choquées, moi le premier. Je pensais vivre dans un pays dans lequel les gens peuvent s'exprimer librement.

Deux amis qui ne se sentaient plus en sécurité dans la manifestation sont allés vers les CRS pour demander s'ils pouvaient quitter les lieux afin de se mettre en sécurité de l'autre côté de la barricade. Les CRS ont refusé. De nombreux habitants du Port du Rhin qui n'avaient pas eu le droit d'accéder à la manifestation se trouvaient pourtant de l'autre côté de la barricade. Peu après, lorsque les

débordements dans la manifestation ont commencé, mes deux amis se sont retrouvés coincés entre les jets de pierre des manifestants cagoulés et les tirs de lacrymogènes, flash-balls, grenades assourdissantes ... des CRS. Mes amis ont craint pour leur vie. Rien ne justifiait donc l'attitude des CRS vis à vis de ces 2 personnes. Il me semble que l'on peut dire que la police est coupable de « non-assistance à personne en danger ». Les CRS ne sont ils pas là pour protéger les citoyens avant tout ?

Vous devez certainement déjà savoir qu'à la fin de la manifestation, le pont permettant aux manifestants de rejoindre le centre ville a été fermé par des barricades de CRS. Finalement, tous les manifestants ont dû faire un tour d'environ 5 km pour traverser le pont suivant. Les personnes âgées manifestantes n'ont pas eu droit à un régime de faveur. Pour sortir de la manifestation, toutes les personnes ont systématiquement été contrôlées, fouillées et contraintes de poser leur pancarte et ranger leur drapeau.

Après 1h30 de marche, dont une à cause du détour imposé par les barrages policiers, nous arrivons passerelle Chagall pour retourner à la cité U. Nous sommes 2, il est 18h45. Les CRS présents refusent de nous laisser passer. Nous avons une pancarte sur laquelle est écrit « La croissance est-elle une illusion du système capitaliste ? Éducation, Santé, Droits Humains, Culture ... Quelles valeurs ? ». Les personnes ne semblant pas faire partie des manifestants ne sont pas contrôlées, libres de circuler. Pour nous c'est : contrôle, fouille, discussion ... comme toujours. Et comme toujours, nous n'avons rien à cacher. Après 10 minutes de discussion, les CRS acceptent de nous laisser passer si nous leur laissons notre pancarte. Nous refusons de la laisser. Nous discutons encore 5 minutes. D'un coup, sans aucune raison, un CRS d'une trentaine d'année, aux cheveux roux, perd son sang-froid et me repousse de force et de manière violente. Il me fait une clé de bras. Un autre CRS s'occupe de mon ami de la même manière. Puis nous sommes tous les deux violemment repoussés au bas de l'escalier. Révolté, je décide de remonter les marches afin de discuter avec eux de cette attitude inadmissible. Le CRS roux sort un spray de gaz lacrymogène et me vise (sans tirer, juste pour me menacer) en direction des yeux. J'essaye de lui expliquer qu'il n'a pas le droit de faire cela, la situation ne l'exige pas. Il n'était pas en danger, il le savait, il m'avait fouillé ... Il continue ses menaces. Je me suis une fois de plus soumis à la police alors que j'étais dans mon droit. J'ai été profondément choqué par cette attitude. Si j'avais effectivement été en infraction, il aurait dû me mettre en garde à vue, je ne m'y serais pas opposé. Mais il n'avait rien à me reprocher et j'ai quand même été victime de violence.

Ces quelques anecdotes vécues, vues ou entendues ne sont en aucun cas des actes isolés et les strasbourgeois semblent s'en être rendu compte au long de ces quelques jours. A la question « Ca va ? » j'ai systématiquement répondu : « physiquement oui, moralement non ». Il me faudra du temps pour digérer tout ce qui s'est passé ces quelques jours ... La présence policière était censée garantir un climat de sécurité pour tous (manifestants ou non). Au final, elle a surtout contribué à

exacerber les tensions, allant parfois même à l'encontre de sa mission en violentant sans raison des citoyens ne posant pas de problèmes.

Il me semble également nécessaire de vous informer que les policiers nous expliquaient systématiquement qu'ils ne faisaient qu'appliquer les consignes. J'imagine que les directives venaient de la coordination du dispositif de sécurité. Sachez qu'au vu des faits (fréquents selon les témoignages), il convient de dire que la police française a été utilisée comme un instrument politique durant le sommet de l'OTAN. Le système démocratique a été oublié.

Pour finir, je voudrais vous informer que je suis allé le mardi 7 avril à 11h00 au commissariat central de Strasbourg, place de l'Etoile, pour porter plainte contre le CRS qui m'a menacé de me gazer avec un spray de gaz lacrymogène sans aucune raison. Le policier a refusé ma plainte, m'expliquant qu'il n'était pas habilité à recevoir des plaintes contre ses collègues. Peu après, j'ai donc décidé de téléphoner à la Legal Team qui m'a conseillé de vous écrire et de joindre ma plainte aux dizaines d'autres qu'ils ont déjà recensés.

Je n'aurais jamais pensé qu'en France, la répression policière pourrait aller si loin, en interdisant certains droits fondamentaux inscrits dans notre CONSTITUTION. Nous sommes pourtant au PAYS DES DROITS DE L'HOMME.

Merci pour l'attention que vous porterez à l'étude de mon cas et de celui de toutes les personnes ayant subi des abus policiers.

Cordialement.

Dimanche 17 mai 2009

Lettre des inculpés de Strasbourg

«... Il ne faudrait surtout pas oublier que ce nous gérons, ce ne sont pas des choses, mais de la matière humaine...»

Un maton de Fleury lors des grèves d'avril 2009.

Je garde en mémoire le souvenir obsédant d'un crissement de pneus, du fracas d'un train qui déraile, des portières qui claquent. Ensuite le cliquetis strident des menottes sur mes poignets, un écusson de la BAC, une panthère noire la gueule grande ouverte. Après plus rien, si ce n'est la sueur froide des auditions, la lumière blanche d'une cellule de garde à vue et la pellicule de ce faux monde qui continue pourtant de défiler...

La République, l'ordre bourgeois, ou toute autre appellation du consensus social, cherche à nous maintenir dans un mode de vie unique et obsolète. L'ordre des choses tel que nous le connaissons s'effrite, il est prêt à voler en éclats. Les vieux mécanismes de cruauté et d'humiliation qui nous maintenaient dans la docilité et l'individualisme sont dorénavant insuffisants à dissimuler les conséquences de la débâcle.

La bourgeoisie n'a plus rien à offrir, pas même l'illusion d'un espoir. En tant que pouvoir, ils ont déjà consommé toutes leurs fortunes. Ils n'exercent plus la moindre fascination, au sens fasciste du terme. Sous le pas lourd de leur désenchantement, ils laissent place à un sentiment nauséeux de déjà vu, déjà vécu. Tout est pellicule, fiction.

Partout autour de nous se resserre l'étau de la légalité et du contrôle, partout s'allonge la portée des armes d'État. L'Europe sentant son déclin venir s'est érigée en forteresse. Arguant de ses prétentions démocratiques, elle se sert d'organes tels que l'OTAN pour armer ses intérêts et protéger ses privilèges.

Lors des événements «otanesques» de Strasbourg, les autorités s'en sont données à cœur joie pour nous instrumentaliser en tant qu'exutoire chimérique, d'un peuple qui partout se rapproche déjà par lui même les moyens de sa défense, que ce soit dans la rue, dans le bureau du patron, ou lors d'actions d'auto-réduction...

La boulimie du pouvoir s'exerce toujours plus concrètement sur nos vies nos corps et maintenant notre pensée. Ce que l'on nous reproche est d'ordre abstrait, nous sommes suspectés d'avoir nourris de mauvaises intentions et donc incarcérés en raison de ces éventuelles volontés délictueuses. En réalité aucun acte matériel. Mais puisque porter des

accusations n'est pas encore suffisant à prouver, les tribunaux vont alors devoir sonder nos moralités et nous punir en conséquence...

Pour se purger de ses traumatismes et pour gérer sa propre production de frustration, la société a besoin de ses victimes expiatoires. Conscients des logiques et des intérêts spectaculaires dans lesquels nous nous débattons, nous avons refusé d'être jugés en comparution immédiate, ce qui nous a valu d'être placés un mois en détention provisoire. Nous avons été libérés depuis, à l'issue d'un premier procès pour cause de nullités procéduriales. Mais l'État ne compte pas en rester là, nous allons être rejugés.

La République se décline en un grand nombre de prisons. Il y a bien sûr les institutions, les écoles, les foyers, les hôpitaux, les maisons de retraite, les camps de rétention, les maisons d'arrêt et tant d'autres. Tous ces lieux d'enfermement dans lesquels nous sommes placés sous dépendance, contraints les yeux rivés sur la pendule à patienter, à abandonner nos désirs, nos volontés.

Notre course effrénée s'est momentanément échouée dans l'une de ces nombreuses cellules en forme d'impasse, dans lesquelles le pouvoir aime tant à nous enfermer.

Tout comme à l'extérieur, ils s'imaginent pouvoir nous apprivoiser en exerçant un contrôle strict sur nos sens, en soumettant nos corps à leur discipline arbitraire. Tout ce que nous voyons, jusqu'aux odeurs que nous respirons (un mélange d'odeurs rances et de produits détergents), sans nous attarder sur la bouffe qui y est servie, tout est là pour nous rappeler notre condition de prisonnier. Un espace conçu à l'image de notre société, pour être démesurément fade et glacial.

La prison toute entière est prévue pour que nous ne puissions pas nous en faire une représentation claire. Jusqu'aux fenêtres orientées de manière à former un angle restreint avec le mur, contrôlant ainsi le paysage à portée de vue. Chaque couloir, chaque escalier débouchent sur son poste de garde et son armada de caméras vidéo. Tout est compartimenté, enclavé, pour limiter nos déplacements, nos échanges. La prison constitue un immense champ d'expérimentation, pour des techniques sécuritaires qui seront ou sont déjà en application dans nos sociétés.

Enfermés dans ces sinistres cages, le monde nous apparaît comme une immense source inépuisable de liberté. Mais la prison sert cette illusion, en se donnant pour but de nous isoler, pour nous affaiblir et nous briser. Par la contrainte et la privation, elle tente de semer le trouble et la confusion entre une éventuelle et éphémère libération et la possibilité même, le véritable devenir de la liberté.

Un vent frais nous parvient parfois de l'extérieur. Chargé d'électricité, il nous annonce que dehors c'est partout le même ravissement, le même spectacle. Des bandes de jeunes et d'autres un peu moins, toutes conditions sociales confondues, qui refusent de jouer leurs rôles. Ils ne vivent désormais l'instant présent que pour se rapprocher et assumer leurs désirs. Un front fier et indécent à l'égard d'une société desséchée, qui ne nous a jamais laissé d'issue que dans l'obéissance citoyenniste, la soumission et la monotonie des jours gris.

Au hasard des rencontres, nous nous découvrons comme force collective. Une puissance enfin à même de nous libérer de la rage, que nous inflige tous les jours ces étalages insolents de biens et d'espoirs nauséeux. Auxquels nous le savons, nous n'aurons jamais accès. Et à vrai dire, tant mieux !

Les séquences se figent, les enchainements se brouillent. On entend maintenant distinctement depuis la cabine de projection, le claquement de la pellicule qui tourne dans le vide. La bobine arrive enfin à son terme, et nous nous réveillons groggys, glacés, cherchant à tâtons un quelconque point de fuite dans cette atmosphère oppressive.

Ce que l'on nous reproche concrètement c'est notre refus de la société telle que nous la subissons. C'est le fait que nous vivions en marge de celle-ci, que nous expérimentions de nouvelles formes de vie, de lutte. Les tyrans et les tenants de l'ordre ont décidé d'ignorer toutes formes de contestations traditionnelles, ouvrant ainsi la voie à une jeunesse tout de noir vêtue, célébrant le deuil de ses libertés.

Comme une majestueuse fuite en avant, nous ne trouverons désormais de réponses que dans le mouvement qui détruit l'ordre existant des choses. La répression auquel fait face notre combat, nous a ramenés pour un temps au cœur même de la traque et de l'oppression. Mais dehors, comme depuis nos cellules, nous continuons de fomenter de nouvelles lignes de fuite, de nouveaux rapports de force, utilisant pour cela chaque brèche dans la forteresse. Ici plus que jamais nous avons conscience de la nécessité de nos pratiques, de nos solidarités, de nos luttes auxquelles semble répondre comme en écho, le lent vacillement de l'architecture sécuritaire et individualisante que nous fuyons.

En tous lieux, toutes circonstances, nous continuons autant que possible d'aménager de nouveaux espaces de liberté. Ainsi s'il nous arrive parfois d'être pris ou même vaincus, nous restons à jamais insoumis. Ami-es soyez heureux, car j'ai la vague impression que de notre capacité à être heureux dépend notre seul espoir.

F.A.P., 17 mai 2009.